

Le numéro : 35 F - 5,34 € Bimestriel n° 110 – 19e année – mars-avril 2000

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire
Numéro 110
mars-avril 2000

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
39-41, rue de la Harpe
Tél. : 02.32.33.22.33

Directeur de la publication :
Georges PELLETIER
Secrétaire de rédaction :
Claude VIRLOUVET
Avec la collaboration
pour ce numéro de
J.-F. AMARY
S. BOULOUQUE
E. COMMUN
A. DALOTEL
L. DOUSSIN
R. DREVET
D. FENHENDLER
J.J. GANDINI
C. JACQUIER
J.J. LEDOS
J. LOBRY
G. PELLETIER
A. SIMON
J. SUTTON
B. TILLIER
J. TRÉMINTIN

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02-42-9705

Les articles publiés dans cette
revue sont résumés et indexés
dans HISTORICAL ABSTRACTS
and AMERICA :
HISTORY and LIFE

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris - Tél. 01.40.24.21.31

Imprimé en France

Secrétariat de rédaction
et mise en page :
Scoop Presse Normande à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny

EDITORIAL

Dans notre dernier numéro, nous avions montré notre incompréhension devant la succession de ruptures d'abonnements venant de bibliothèques qui nous avaient prouvé leur confiance jusqu'à ce jour.

Une explication pertinente nous est apportée par un ami bibliothécaire, dont le devoir de réserve nous impose de taire le nom :

"*Depuis un an,* nous écrit-il, *la médiathèque où je travaille a décidé d'arrêter son abonnement à* Gavroche. *Il ne s'agissait pas d'une censure politique, et il n'y eut aucune pression de qui que ce soit. Il ne s'agissait pas non plus d'une raison financière, car notre budget est plutôt confortable.*

Des mots que l'on ne connaissait pas autrefois dans les bibliothèques sont apparus : rendement, rentabilité, évaluation, taux de rotation, désherbage... Les établissements culturels sont de plus en plus gérés comme des entreprises privées par des cadres qui se soucient peu des libraires, des éditeurs et des lecteurs différents.

On a donc supprimé Gavroche *au profit d'une revue sur Internet ou sur les placements en bourse... par méconnaissance de ce qui est indépendant, différent."*

Cette lettre nous a ramenés à la réalité. Notre ami a raison. Nous ne sommes plus dans l'air du temps. Le vent soixantehuitard a depuis belle lurette changé de cap. La presse, d'une manière générale est aux mains d'entreprises capitalistes qui font la pluie et le beau temps. Elles privilégient ce qui rapporte et pèsent de tout leur poids sur leur diffusion.

Dans le même ordre d'idée, il faut savoir que depuis quatre ans, dans le cadre d'une privatisation en cours, le tarif du routage a pratiquement doublé pour les revues, alors que les feuilles publicitaires bénéficient d'un tarif en baisse, "pour plus de rentabilité" nous expliquent les responsables de la Poste.

Non, vraiment nous ne sommes plus dans le coup.

Et pourtant nous sommes fiers de ne pas faire de "pub", de ne solliciter aucune subvention, de travailler avec une équipe de bénévoles, où jeunes et moins jeunes s'expriment, se confrontent, recherchant leurs aspirations communes plutôt que d'accuser leurs divergences.

Et pourtant nous restons persuadés que nous disposons d'un instrument efficace pour une génération qui se cherche.

En effet, nous ne donnons pas l'image de la violence ou de la gloire des "héros" victorieux, mais au contraire nous évoquons la douleur et la détresse humaine générées par les conflits où les innocents sont entraînés malgré eux..

En effet, nous expliquons les mouvements généreux et enthousiastes imposés pour la conquêtes de droits légitimes, mais nous dénonçons les manifestations appelées d'une voix habile par des meneurs qui feront preuve, dès le pouvoir conquis, de cruauté et d'injustice vis-à-vis de celui qui ne se pliera pas à la loi du troupeau. Ce sont ces engouements qui créeront les légendes, plus tenaces que la vérité.

En effet, tout en admettant le progrès, nous mettons en garde contre les évolutions dictées par la loi du marché : démantèlement du Service public, pollution, hyperstructures commerciales, politique nucléaire, O.G.M. mais aussi les dérives informatiques qu'on nous concocte à la sauce Vivendi ou Bouygues pour les années à venir. On comprend mieux les ouvriers, au début du 19ème siècle, qui "cassaient les machines" causes de chômage quand on sait que de nos jours, les *licenciements collectifs* sont motivés par une accélération des moyens de production.

Ce sont toutes ces choses que l'Histoire nous enseigne que nous mémorisons, ne voulant pas les laisser dans l'oubli.

Dans cet esprit, nous faisons, dans ce numéro, une large part à la mémoire de la Commune de Paris en 1871. Nous évoquons par ailleurs l'enthousiasme des premiers vacanciers d'après-guerre, pouvant enfin réaliser leurs rêves grâce à *Tourisme et Travail...*

En vérité, la volonté qui nous anime nous empêche de baisser les bras. A tel point que, pour la troisième année consécutive, nous participons au Salon du Livre en compagnie de quelques-uns de nos amis.

Que demander de mieux ?

Gavroche

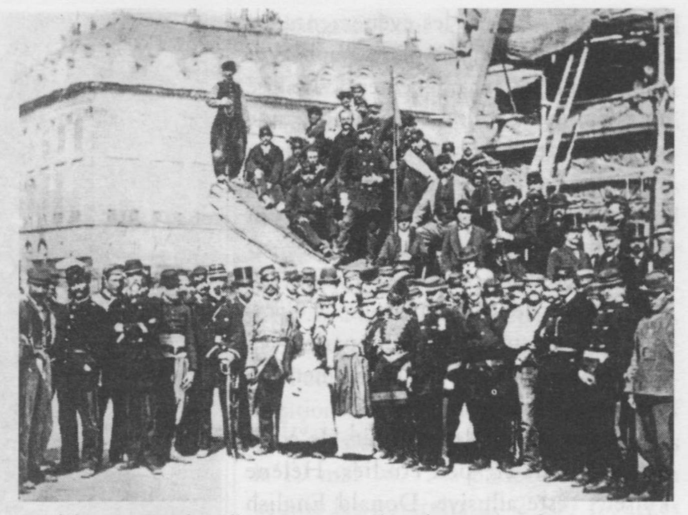
GAVROCHE AU SALON DU LIVRE

Nous avons cette année un stand en commun avec nos amis de *Citoyens du Monde,* d'*Ecole Instrument de Paix,* et de l'*OURS, l'Office Universitaire de Recherche Socialiste,* où nos rédacteurs vont souvent puiser leurs sources.

Vous trouverez notre stand (P132) dans l'espace Revues, au fond et à droite, près du Théâtre.

Les portraits photographiques de communards

Le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis conserve un fonds important de documents et d'œuvres relatifs au siège de Paris et à la Commune de 1871. Cet ensemble de plusieurs milliers de pièces est riche en photographies de ruines, de barricades et de portraits de communards. À l'heure où la photographie n'est plus un objet dédaigné, désormais acquis au statut d'œuvre d'art et d'enjeu spéculatif – la dispersion de la collection André Jammes, le 27 octobre 1999, en témoigne –, accordons quelque attention aux photographies de communards qui ont si peu intéressé les historiens de ce médium.



Les fédérés posent solennellement sur cette photo due à Braquehais.

Le 18 mars 1871, naît la Commune de Paris. Du 21 au 28 mai suivants, les troupes versaillaises entrées dans la capitale écrasent le mouvement parisien en une vaste opération de répression appelée « Semaine sanglante ». Entre ces deux dates, la Commune a vécu à un rythme effréné une expérience politique fulgurante. Peu après, l'écrivain-photographe anticommunard Maxime du Camp, tentant de résumer ces quelques semaines, a employé l'expression significative de « convulsions de Paris » (1). Entre ces deux dates, la photographie protéiforme s'est aussi développée, avec des orientations et des desseins très différents, qui trahissent la diversité de ses pratiques, de ses usages et de ses enjeux. D'une manière radicale, elle a fait l'expérience de la *politique* au sens le plus large, en entrant du même coup dans la longue tradition française de l'imagerie de combat idéologique.

Le *corpus* des photographies liées à la Commune de Paris est numériquement important. Quelques centaines d'images ont été diffusées dans les années 1870 à plusieurs milliers d'exemplaires. D'un point de vue technique et iconographique, la diversité prévaut, que Jean-Claude Gautrand a rapidement analysée dans un article pionnier. Mais cet auteur associe les images de la Guerre de 70, du Siège et de la Commune de Paris (2). Plus récemment, Christine Lapostolle a tenté d'en dresser une classification en deux ensembles : les images de ruines et de barricades d'une part ; les images de la chute de la colonne Vendôme, les portraits de communards et les photomontages d'Eugène Appert d'autre part (3). Cette typologie présente cependant plusieurs problèmes. Elle tend d'abord à restreindre la spécificité des « genres » : la photographie de groupe, la vue citadine, le portrait, la scène reconstituée. Elle enferme ensuite aussi les images dans des catégories qui ne sont pas toujours étanches : la photographie d'une barricade, par exemple, n'est pas seulement l'enregistrement d'un appareil fortifié ; quand des fédérés y posent solennellement, elle confine alors au portrait de groupe. Ce classement mêle aussi confusément les pratiques : une photographie n'est pas un photomontage. Enfin, la chronologie et la temporalité de toutes ces prises de vues ne sont pas rigoureusement identiques. Il faut en effet distinguer les photographies prises à partir de mars 1871 (les barricades (4) par Auguste Collard ou Bruno Braquehais) de celles conçues juste après la Semaine sanglante (les ruines d'incendies par Pierre Petit, Franck de Villecholle, Jules Andrieu, Alphonse Liébert ou Justin Lallier ; les cadavres de communards par Eugène Disdéri ou Eugène Pirou ; les portraits de communards par Eugène Appert) et de celles élaborées durant le second semestre de 1871 (les neuf photomontages d'Appert regroupés sous le titre *Crimes de la Commune*), quoique les photographes d'obédiance versaillaise les aient présentées – et la chose est suffisamment nouvelle pour être relevée – comme autant de témoignages vivants et véridiques destinés aux Parisiens absents de

Atti. Photo par Thiébaut, 31 boulevard Bonne Nouvelle.



(1) Cf. Maxime du Camp, *Les Convulsions de Paris*, 4 vol., Paris, Hachette, 1881.

(2) Cf. Jean-Claude Gautrand, « 1870-1871, Les photographes et la Commune », in *Photo-ciné-revue*, février 1972, pp. 53-63. Sous l'appellation « images de guerre », Hélène Puiseux (in *Les figures de la guerre, représentations et sensibilités, 1839-1996*, Paris, Gallimard, coll. « Le Temps des images », 1997, pp. 150-158) a également opté pour ce regroupement.

(3) Cf. Christine Lapostolle, « De la barricade à la ruine », in *La Recherche photographique*, n° 6, juin 1989, pp. 21-31.

(4) Sur ce point, cf. Pierre Gaudin et Claire Reverchon, « Une image renversée : les photographies des barricades de la Commune », in Alain Corbin et Jean-Marie Mayeur, dir., *La barricade*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, pp. 337-340.

la capitale pendant les événements (5). Quoi qu'il en soit, ces photographies et photomontages ont rapidement cristallisé un enjeu aux confins de la propagande partisane, de l'héritage historique, de la mémoire collective et du mythe politique – au sens où Raoul Girardet l'entend (6) –, dont la syntaxe repose sur la démonstration et la dénonciation des « crimes » et des « criminels » de la Commune (7). Anatole France ne parlera-t-il pas avec mépris d'un « gouvernement du crime et de la démence » (8) ?

Dans ce *corpus*, les portraits de communards ont été peu étudiés. Hélène Puiseux reste allusive. Donald English présente surtout des anecdotes liées à leur élaboration et à leur diffusion commerciale. Seul Christian Phéline leur a accordé une véritable place, mais dans le cadre d'une « archéologie » juridique de la photographie policière et judiciaire, avant les applications systématiques de Bertillon (9). L'auteur analyse ainsi, avec finesse et précision, la fonction répressive de ces effigies destinées au contrôle de l'identité individuelle et à la constitution d'une identité sociale (10). Mais la spécificité du portrait « codifié » depuis le Second Empire est peu évoquée. Pas plus que sa fonction d'image mise au service des imaginaires individuels et collectif alimentant le mythe politique, en même temps qu'elle le fonde et le légitime.

Scènes de la répression

Avec la capitulation des dernières barricades communardes, le 28 mai 1871, s'achève la Semaine sanglante. Depuis le 21 mai, 26 000 individus considérés comme « communeux » ont été arrêtés. En juin et juillet, 5 000 arrestations supplémentaires seront opérées. Au 1er janvier 1875, le bilan présenté à l'Assemblée nationale par le général Félix Appert (11) précise que 38 578 insurgés ont été arrêtés et/ou jugés (12). L'une des principales figures du mouvement communaliste et l'un de ses premiers historiographes, Prosper-Olivier Lissagaray, résume ainsi la répression : « Razzias furibondes d'hommes, femmes, enfants, Parisiens, étrangers, indifférents, pêle-mêle de gens de tout sexe, de tout âge, de tous partis, de toutes conditions. » (13) On l'aura compris, tant du point de vue statistique versaillais que dans la perception communarde des faits, l'effet de masse a prévalu. Les descriptions de la presse, les témoignages des communards, mais aussi l'abondante littérature anticommunarde ont en effet été frappés par le phénomène de « foule », que Gustave Le Bon cite en 1895 dans son ouvrage *Psychologie des foules* (14), en conclusion d'un développement sur la criminalité politique sous la Révolution française. Après la Commune, la foule devient l'une des principales figures politiques de l'excès, de la violence et du danger (15).



Bruvereau. Photo E. Robert.

Il faut dire que, loin de toute improvisation, le pouvoir versaillais avait pris soin de mettre en scène son entreprise de répression massive, par une évidente volonté d'exemplarité. Lissagaray raconte l'acheminement des prisonniers depuis Paris – « Haletants, souillés d'ordures, tête nue sous un soleil ardent, idiots de fatigue, de faim, de soif, les convois traînaient pendant de longues heures dans la poussière brûlante de la route... » – jusqu'à Versailles, où « les premiers convois furent promenés en spectacles... » (16) Peu après, « le camp de Satory devint l'excursion favorite de la bonne compagnie versaillaise. Le capitaine Aubry en faisait les honneurs aux dames, aux députés, aux gens de lettres comme Alexandre Dumas fils en quête d'études sociales, leur montrait ses sujets grouillant dans la boue... » (17)

La métaphore du grouillement n'est pas l'apanage de Dumas. On la retrouve dans la littérature anticommunarde, avec ses dérivés et ses extensions dès le début des événements, et avec une fréquence accrue au moment de la répression. « Contemplons ces multitudes qui grouillent et s'amassent », invite Gobineau (18). Les communards sont dès lors assimilés à la fange, à la tourbe et au purin – autant de vocables qui renvoient à l'indéfini, privilégiant le groupe sur l'individu –. Cette indistinction se retrouve implicitement dans les descriptions que Louise Michel donne de la prison versaillaise des Chantiers où elle est incarcérée. L'obscurité du lieu et la promiscuité des détenues favorisent une confusion des corps et des haillons. « Mes nuits se passaient à regarder curieusement la mise en scène de cette Morgue. J'ai toujours été prise par ces tableaux-là... » (19). C'est dans ce contexte de l'informe et de l'indistinct, entretenus pour servir l'inquiétant donné en spectacle, qu'intervient la personnalité du photographe Eugène Appert (20). Il se présente, sous l'Empire puis sous la République, comme portraitiste officiel du

(5) Donald English (in *Political Uses of Photography in the Third Republic France, 1871-1914*, Ann Arbor, UMI Press, coll. « Studies in Photography », 1984, pp. 21-79), a étudié la question du « régime » de ces images, en écho à l'absence majoritaire des photographes parisiens réfugiés à Versailles.

(6) Cf. Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points-Histoire », 1990.

(7) Le catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale de France recense de nombreuses publications à bon marché, éditées en 1871-1872, qui portent le titre : *Crimes de la Commune*. Dans la masse des livrets biographiques de communards, publiés à la même époque, ainsi que dans la presse d'information, le qualificatif « criminel » est récurrent.

(8) Cité par Marie-Claire Bancquart, *Anatole France polémiste*, Paris, Nizet, 1962, pp. 41-42.

(9) Cf. Christian Phéline, *L'image accusatrice*, Laplume, Les Cahiers de la photographie, 1985, principalement, pp. 28-35.

(10) *Ibidem*, pp. 22-24.

(11) Félix-Antoine Appert (1817-1891) est en 1871 le commandant de la subdivision militaire de Seine-et-Oise et de la place de Versailles. Il est, à ce titre, le responsable des prisons versaillaises où sont détenus les communards. On ignore s'il avait un quelconque lien de parenté avec le photographe Eugène Appert. Une recherche généalogique serait à faire.

(12) Soit 36 909 hommes, 1 054 femmes et 615 enfants de moins de 16 ans. Cf. Jacques Rougerie, *Procès des Communards*, Paris, Julliard-Gallimard, coll. « Archives », 1978, pp. 19-21.

(13) in Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, [1876], Paris, éd. La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1990, p. 384. Les termes de cette formule se retrouvent dans la plupart des souvenirs de communards.

(14) Cf. Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1981, p. 100.

(15) Sur ce point, cf. Susanna Barrows, *Miroirs déformants, Réflexions sur la foule en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Aubier, 1990.

(16) in P.-O. Lissagaray, *op. cit.*, p. 387.

(17) *Ibidem*, p. 389.

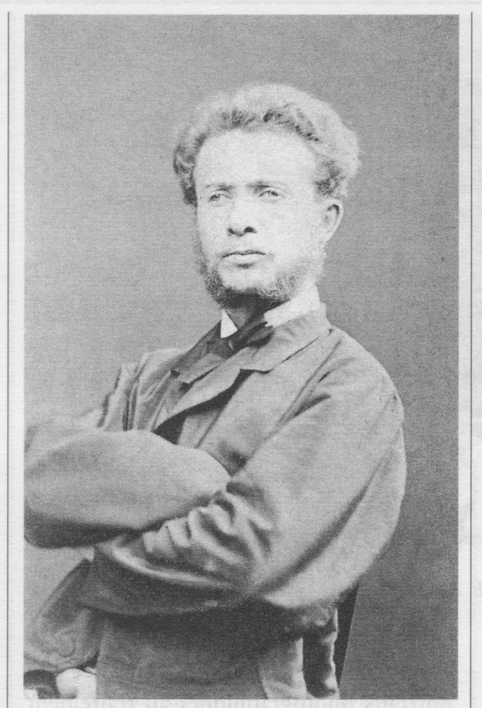
(18) Cf. A. de Gobineau, *Les Pléiades*, Paris, Lemerre, 1872, vol. I, chap. II, p. 27.

(19) Cf. Louise Michel, *Mémoires*, Arles, Editions Sulliver, 1997, pp. 140-142.

(20) Eugène Appert (1830-1930), commence sa carrière en 1862 à Paris (21, rue Louis-le-Grand) sous le Second Empire. Il exerce ensuite au 50, rue Saint-Lazare. Il est actif jusqu'à la fin des années 1880 dans son atelier du 24, rue Taitbout.

gouvernement. Ses clichés sont estampillés : « Photographe du Corps législatif, de la Magistrature/Peintre-photographe de sa majesté la Reine d'Espagne, du Grand Duc Constantin/Expert attaché au Tribunal de la Seine » (21). Cette série d'accréditations résume parfaitement son activité de portraitiste de la bourgeoisie, de l'aristocratie, du pouvoir et du crime. À ces titres divers, Appert possédait avant la Commune les portraits de personnalités communardes déjà connues sous l'Empire – dont certaines ont péri dans les combats : Millière, Moilin, Flourens... –. Il en acquit aussi à ses confrères. Pour d'autres enfin, il lui suffit de récupérer les fonds préexistants de photographes communards arrêtés (22), puisque « [...] les vitrines des marchands de gravure et des papetiers disparaissaient sous une quantité prodigieuse de cartes photographiques représentant les membres de la Commune, les délégués, les commandants, tout l'état-major de la rébellion [...], revêtus d'uniformes d'une fantaisie parfois divertissante. Ils ne surent résister à la vanité qui les entraînait ; comme d'infimes acteurs, ils aimaient à se revoir dans les oripeaux de leur rôle à succès [...] », comme l'explique Du Camp non sans mépris (23).

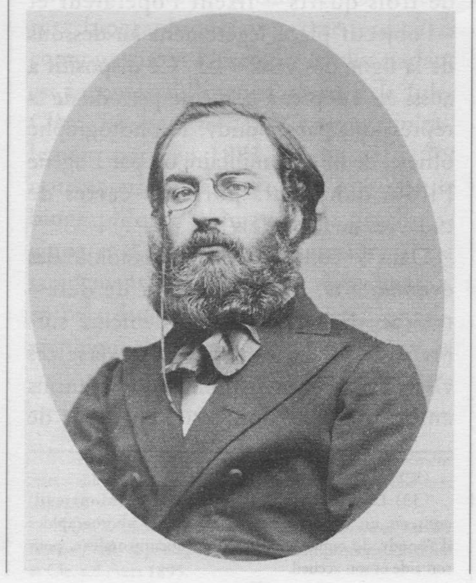
Mais le principal du fonds de portraits de communards est élaboré par Appert après la Semaine sanglante (24). Les conditions de sa constitution restent obscures. On n'a pas trouvé trace d'une quelconque mission officielle. Seuls quelques témoignages nous renseignent sur l'aspect pratique de l'entreprise. Ainsi, à la date du 12 septembre 1871, le communard Marc-Amédée Gromier note dans son journal de captivité : « Ce matin, on m'a permis de m'habiller et d'aller prendre l'air dans le couloir du mur de ronde où j'ai trouvé le photographe Appert qui m'attendait pour prendre mon portrait. Vu Rossel, Cavalier et Abel Peyrouton qui ont été photographiés après moi et qui tous me croyaient mort depuis longtemps. » (25)



Marc-Amédée Gromier. Photo E. Appert

Il est donc certain qu'Appert a obtenu pour ce faire une autorisation lui permettant de « tirer le portrait » des communards à l'intérieur même des prisons aménagées à l'Orangerie de Versailles, aux Chantiers, dans les caves des Écuries et au camp de Satory. Cet œuvre photographique fut d'ailleurs précieux pour les services de police attachés à l'organisation de la répression et de la justice. De même que jusqu'à l'amnistie générale des communards en 1880, la photographie permit de surveiller l'éventuel retour en France des proscrits et des déportés qui avaient réussi à s'enfuir de Nouvelle-Calédonie. Dans son rapport, le général Appert, évoque d'ailleurs en 1875 l'existence d'un « catalogue facile à consulter de tous les individus poursuivis et qui permet de retrouver immédiatement chacun d'eux... » Les photographies d'Appert ont appartenu à cet arsenal répressif (26) qui, dans la masse informe et grouillante des milliers d'arrestations, cherche à dégager des individus. En effet, les dossiers des archives de la Préfecture de Police de Paris mentionnent des dispositions budgétaires pour l'achat massif de portraits de communards (27). Et dès le 19 mai 1871, la police versaillaise a acquis les portraits de 2 500 insurgés censés être encore dans la capitale (28).

Rigault. Photo Etienne Carjat. 10, rue Notre-Dame-de-Lorette.



Dispositifs

Christian Phéline a fort bien expliqué comment l'acte social qu'est le portrait photographique et la sociabilité qui l'entoure – notamment avec l'avènement du portrait-carte sous le Second Empire – coïncident avec « l'émergence de l'individu au sens moderne du terme » (29). Les liens du portrait de communard sont d'ailleurs nombreux avec le portrait « bourgeois », très prisé du grand public sous sa forme du portrait-carte de visite, initié par Disdéri et rapidement adopté conjointement par la police et les milieux médicaux. Au « notable » costumé, posant dans un décor cossu de mobilier et d'accessoires – le fauteuil, la colonne, la balustrade, le guéridon appartiennent à l'environnement social des portraits exécutés notamment par Nadar – répond le communard ou la communarde, modestement vêtu(e), assis(e) sur une simple chaise parfois occultée. Le fond dépouillé du pan de mur, le cadrage serré à « l'américaine » et la frontalité du modèle posant sous une lumière directe – déjà utilisés par Verrier en 1869 pour des portraits de Troppmann, l'assassin de Pantin, également largement diffusés auprès d'un public friand de sensations fortes – constituent la grammaire *quasi* invariable de ces portraits de communards exécutés *in situ* par Eugène Appert. Le dispositif adopté par le photographe trahit un souci de neutralité qui gomme tous

(21) Il pourra ultérieurement se prévaloir du titre de « Photographe de la Magistrature, de l'Armée, du Sénat et de la Chambre des députés. »

(22) Les archives du ministère de la Guerre, quoique lacunaires, mentionnent 40 photographes condamnés pour participation active à la Commune. Certains d'entre-eux avaient certainement portraituré leurs compagnons.

(23) Cf. Maxime du Camp, *Les Convulsions de Paris*, *op. cit.*, t. II, pp. 327-328.

(24) Le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis en conserve 230. Je remercie Sylvie Gonzalez, conservateur, Frédérique Barret, documentaliste et Josée Delsaut, restauratrice, pour leur aide précieuse.

(25) In Pierre de Lano [pseudonyme de Gromier], *Journal d'un vaincu*, Paris, Havard, 1892, p. 217.

(26) Les archives de la Préfecture de Police de Paris (APPP) conservent un recueil de portraits photographiques de communards accompagnées de notices « physiques » et « biographiques » sommaires (cote 286/43).

(27) Cf. APPP, dossier Ba/365-2 (19 juin 1871).

(28) Cf. APPP, dossier Ba/365-1 (19 mai 1871).

(29) Cf. C. Phéline, *op. cit.*, p. 24.



Assassinat des otages de la Roquette. Photo montage E. Appert.

signes d'appartenance à la société et par là-même toute émotion.

Dans le même temps, ces séries de portraits exécutés sous la contrainte vont fonder et nourrir l'imaginaire du communard comme *type* moins abruptement « déclassé » qu'inclassable. Par leur objectivité apparente (mais feinte), ces portraits vont aussi permettre le développement du discours et du mythe politique, dans les mentalités individuelles et collectives. Cette sorte de (ré-)partition de *rôles* qui régit les portraits se retrouve d'ailleurs clairement dans les photomontages de *Crimes de la Commune* exécutés au même moment par Appert, souvent d'après ces effigies individuelles découpées, agencées, collées et rephotographiées (30). Toutes les passions anticommunardes pourront être engouffrées et cristallisées dans ces portraits conventionnels individualisés à leur comble, tandis qu'on pourra y arrimer tous les vices des communards, comme autant de « qualités » et de « caractères » qui ont fait le succès des « physiologies » tout au long du XIXe siècle. Au même moment, la littérature anticommunarde multiplie les « définitions » par un recours systématique aux adjectifs de la laideur physique étendue à la laideur morale : « hideux, immonde, affreux, monstrueux, venimeux, infâme, terrible… » (31) On notera le caractère général et volontairement imprécis de ces adjectifs qui, dans l'imaginaire, sont parfaitement complémentaires de la « neutralité » complice des portraits photographiques au traitement vériste et à l'agencement utilitaire. Il semble même que pour certaines personnalités qu'il n'avait pu photographier, Appert ait eu recours à des figurants, que la pose et les vêtements atypiques distingue plus comme acteurs de théâtre que comme acteurs des événements.

Les communards sont généralement photographiés assis devant un pan de mur clair qui accentue leur présence, non plus dans un souci d'ostentation tel qu'il put animer les photographes de l'élite sociale du Second Empire, mais avec le dessein d'une démonstration de la délinquance. Appert instrumentalise les communards, dont les corps réduits sont coupés à la taille, pour préserver les bras croisés ou les mains. Ce cadrage a aussi pour intérêt de donner une place signifiante au vêtement et à la constitution physique des modèles, dont les visages – de face ou de trois-quarts – fixent l'opérateur et « l'objectif placé légèrement au-dessous de la ligne des yeux » (32). Ce dispositif a aussi été adopté, à la même période de la répression, par Ybondy, le photographe officiel de l'École militaire ou par Eugène Pirou, dans leurs portraits-cartes de cadavres de fédéré(e)s (33).

Dans le contexte encore passionné des événements, une expression de défi – tout au moins de fierté – demeure surprenante et émouvante, qui traverse ces visages masculins, féminins ou enfantins enregistrés par l'objectif, en dépit de l'anticommunardisme d'Appert. « Mais on est fier dans la défaite et les drôles et drôlesses, qui venaient voir les vaincus de Paris comme on va voir les bêtes au Jardin des Plantes, ne voyaient pas de larmes dans les yeux ; mais des sourires narquois… » écrira Louise Michel (34). On peut rapprocher cette attitude d'une revendication, que Christian Phéline définit comme une « conscience sociale de soi » (35), permettant de se reconnaître et d'être identifié en tant qu'individu cohérent et démarqué par rapport aux différents groupes qui composent une société. Le visage semble d'ailleurs être un enjeu pour les communards eux-mêmes qui, soucieux d'une postérité de la lutte, demandaient au moment de leur exécution, qu'on vise la poitrine et qu'on préserve la tête (36).

Du juridique au commercial

Aussi étrange que cela puisse paraître, une sorte de complicité semble s'être instaurée entre les modèles communards et le photographe, au sein même de l'espace carcéral. Appert leur imposait d'ailleurs de céder gratuitement leurs droits de reproduction, de vente et de publication, en s'engageant à ne jamais le poursuivre. En contrepartie – mais avaient-ils le choix dans ce marché de dupes couvert par les autorités versaillaises ? –, Appert leur promettait un nombre illimité d'exemplaires de leur propre portrait et des effigies de leurs compagnons (37). Le 18 septembre 1871, Gromier mentionne ainsi qu'il a « reçu une douzaine de cartes de son portrait » (38). Dans ce contexte, les images ont déjà beaucoup circulé. Certaines dédicaces manuscrites portées au *verso* des clichés permettent de penser que les prisonniers en offraient aussi à leurs geôliers versaillais (39). La correspondance de plusieurs communards déportés à Nouméa évoque aussi ces portraits comme seul lien avec leurs épouses et enfants demeurés en métropole. Et en 1913, le romancier Lucien Descaves

(30) Sur les techniques et les pratiques du photomontage, cf. Alain Jaubert, *Le Commissariat aux archives*, Paris, Barrault, 1986, pp. 9-14.

(31) Voir la liste qu'en donne Paul Lidsky, in *Les écrivains contre la Commune*, Paris, Maspéro, 1982, pp. 150-151.

(32) Cf. C. Phéline, *op. cit.*, p. 93.

(33) Le musée de l'Histoire vivante (Montreuil) conserve un important ensemble de ces photographies d'Ybondy. Je remercie Éric Lafon, documentaliste, pour son aide et son accueil.

(34) In Louise Michel, *op. cit.*, p. 141.

(35) Cf. C. Phéline, *op. cit.*, p. 26.

(36) Cf. P.-O. Lissagaray, *op. cit.*, p. 420 : « Visez la poitrine, ne frappez pas la tête. »

(37) Cf. *Gazette des Tribunaux*, « Tribunal civil de la Seine », 29 octobre 1872, pp. 1049-1050.

(38) In Pierre de Lano, *op. cit.*, p. 222.

(39) Cf. certaines photographies conservées au musée d'art et d'histoire de Saint-Denis.

évoque un album de portraits de communards – dans la lignée de l'album de famille ou de célébrités très en vogue sous le Second Empire –, un « reliquaire des affections et des souvenirs », où se côtoyaient les portraits de leaders et ceux de « la foule des anonymes, des dévouements obscurs, des combattants dispersés par la rafale versaillaise… » (40).

À l'espèce de « sommier judiciaire » avant l'heure qui utilise les photographies de communards comme moyen d'identification, de surveillance et de répression, s'adjoint dès le début du mois de septembre 1871 une diffusion commerciale d'envergure inaugurée par Appert et dans de moindres proportions, par Pierre Petit. À cette date, Appert peut se targuer de disposer d'un fonds de portraits de plus de 8 000 communards. Le succès commercial est immense et dit son caractère social large qui répond, comme en écho, à la consommation massive et à la circulation collective des portraits-cartes. Dans une gamme importante et variée de formats, de la carte de visite à la carte postale, à l'unité ou en séries, ces effigies – dont certaines sont tirées jusqu'à 200 000 exemplaires – semblent intéresser toutes les couches de la société partagées entre fascination et répulsion. Face à ce phénomène inattendu, le général de Ladmirault, gouverneur militaire de Paris, doit en interdire la diffusion dans la capitale, par un décret du 28 décembre 1871 : « L'exhibition, la mise vente et le colportage de tous dessins, photographies ou emblèmes de nature à troubler la paix publique, sont prohibés. Sont interdits notamment la mise vente, l'exhibition et le colportage des portraits des individus poursuivis ou condamnés pour leur participation aux derniers faits insurrectionnels » (41). Le 25 novembre 1872, ce décret d'inspiration parisienne est étendu à tous les départements de France, par crainte que ces photographies ne suscitent des sentiments de compassion et des sympathies nouvelles pour les communards. Seuls Appert et Petit sont détenteurs d'une autorisation spéciale délivrée par le ministère de l'Intérieur. Ceci explique que la plupart de ces portraits soient officiellement estampillés.

(40) Cf. Lucien Descaves, *Philémon, vieux de la vieille*, Paris, Ollendorff, 1913, p. 97. Le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis conserve deux « reliquaires » somptueusement reliés, qui comprennent des portraits photographiques de communards complétés par des légendes biographiques manuscrites collées en légende. Le musée Carnavalet (Paris) en conserve également.

(41) Cf. André Rouillé, *La photographie en France, 1816-1871*, Paris, Macula, 1989, p. 485. Officiellement, seules les images de ruines échappent à cette législation, en raison de leur nature « artistique ».



La prison des chantiers à Versailles. Photomontage d'Appert. (on reconnaît Louise Michel 2e femme à l'extrême droite).

À ce mode de diffusion et à ce type de support, il faut ajouter l'illustration. « Les éditeurs ne voulaient que du communard… » se souviendra Lissagaray dès 1876 (42). Il est vrai que ces portraits ont été reproduits dans de nombreuses publications. Mêlés aux recueils de vues de ruines, ils donnent une dimension concrète et humaine aux destructions. Dans d'autres types de livraisons, les portraits sont l'objet d'une mise en page en éventail jouant avec la juxtaposition et le regroupement par affinités – hommes, femmes ou enfants ; déportés ; condamnés à mort (par contumace) (43) –. En l'occurrence, chaque portrait est numéroté et renvoie à une légende qui décline l'identité et la destinée tragique du modèle. Pour la planche des *Femmes jugées par le 3e Conseil de guerre*, on lit ainsi : « 1. Marie Ferré, condamnée aux travaux forcés à perpétuité ; 2. Linna Houssu, condamnée à mort ; […] 8. Laure, cantinière, condamnée à perpétuité […] » (44). Le tout est disposé sur un fond neutre sombre et dans un cadre qui promeuvent un « hors-champ » particulièrement favorable à l'imaginaire du spectateur.

Enfin, ces portraits de communards ont servi à illustrer la considérable littérature biographique consacrée aux chefs communalistes. L'exemple le plus parlant est incontestablement l'ouvrage de Jules Clère, *Les Hommes de la Commune*, initialement paru en 1871. Composé de 79 notices articulées autour d'une notule biographique, d'un portrait psychologique et d'une étude de caractère, il est rapidement réédité avec la reproduction, en regard du texte, d'un portrait photographique d'Eugène Appert. Là encore, la conjonction du texte et de l'image prouve la redoutable efficacité de la « neutralité » des photographies. Pour chaque individu, la lecture du texte vérifie la photographie qui cautionne elle-même l'accusation des pires actes. Le portrait fonde et légitime le discours. Il fournit aussi une apparence de réalité et de légitimité à l'imaginaire, qui trouve ici sa justification dans un « objet » mimant les recueils policiers. Ils sont constitués des photographies augmentées de mentions rudimentaires identifiant les individus avec leurs délits.

(42) Cf. P.-O. Lissagaray, *op. cit.*, p. 424.

(43) Les thèmes de ces compositions sont évidemment cumulables : les femmes condamnées à mort, les hommes déportés…

(44) Cf. [Anonyme], *Paris sous la Commune par un témoin fidèle, la photographie*, Sceaux, Imprimerie Charaire et Cie, s.d., vers 1895.

Imaginaires du photo-portrait

Dans sa courte histoire, la photographie et son application au portrait ont investi des champs très divers. Dès 1862, le frère de Nadar, Adrien Tournachon, réalise des clichés de patients soumis aux stimulations « électrophysiologiques » du docteur Duchenne de Boulogne (45). De 1876 à 1880, au sein du service dirigé par Charcot, Bourneville compose les trois volumes de l'*Iconographie photographique de la Salpêtrière* et, à partir de 1882, Albert Londe s'attache, dans le même cadre, à photographier les cas d'hystérie (46). Les décennies 1860 à 1880 sont aussi marquées par une utilisation de la photographie dans un contexte colonial. Le portrait oscille alors entre exotisme et anthropologie, tandis qu'apparaît la notion de « portrait indigène » (47). Ces

(45) Cf le catalogue de l'exposition *Duchenne de Boulogne, 1806-1875*, Paris, ENSBA, 1999.

(46) Cf. André Rouillé et Bernard Marbot, *Le corps et son image, Photographies du XIXe siècle*, Paris, Contrejour, 1986, pp. 53 et suiv. ; voir aussi Georges Didi-Huberman, *Invention de l'hystérie, Charcot et l'iconographie photographique de la Salpêtrière*, Paris, Macula, 1982.

(47) Voir les photographies réalisées par Allan Hughan (1834-1883) en Nouvelle-Calédonie, au moment où les communards y sont déportés. Les communards et les Kanak semblent y être photographiés selon un même souci d' « exotisme ». Cf. Patrick O'Reilly, *Photographies de Nouvelle-Calédonie*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1978. Voir aussi Serge Kakou, *Découverte photographique de la Nouvelle-Calédonie, 1848-1900*, Arles, Actes Sud, 1998, pp. 72-97.

entreprises iconographiques de la médecine, de la psychiatrie et de l'ethnographie coïncident avec l'avènement du portrait policier d'identité. Tous ces types de portraits répondent à une même exigence qui consiste à « enregistrer » les individus illustrant un écart par rapport à une norme (médicale, raciale ou sociale). Georges Canguilhem l'a définie comme une « exigence [politique] de rationalisation » (48). Cependant, comme l'explique cet auteur, le terme « normal » est entré dans le langage populaire au XIXe siècle, et « s'y est naturalisé à partir des vocables spécifiques de [...] l'institution pédagogique et de l'institution sanitaire » (49). Recensant et circonscrivant des individus considérés comme *anormaux* puisque délinquants, le portrait photographique élabore une typologie des malfrats auxquels sont assimilés les communards.

Or ces portraits de communards réalisés par Appert, dans un grand souci de dépouillement faussement neutre, recèlent ces deux dimensions pédagogiques et sanitaires. « Nous recevrons avec reconnaissance les épreuves photographiques que l'on voudra bien nous envoyer, pourvu qu'elles aient trait à la Commune. Nous serions heureux d'avoir la collaboration de tous pour cette œuvre éminemment populaire », lit-on en 4e de couverture d'une publication (50). Au-delà de l'utilisation policière, la diffusion massive et populaire est nourrie d'une dimension instructive reposant sur l'exemplarité des sujets. L'identité individuelle est paradoxalement saturée et réduite à sa plus simple expression, pour mieux supporter une typologie criminelle fondée sur un déterminisme biologique et social, que les travaux de Lombroso radicaliseront en réactualisant la physiognomonie de Lavater et la phrénologie de Gall. Les notices de Jules Clère, qu'illustreront des photographies d'Appert, sont limpides. « Allix (Jules) est une des physionomies les plus particulières que nous ayons à étudier », écrit-il (51), tandis qu'on lit pour Frankel : « Il a le physique d'un juif, nez crochu, le visage osseux, enfin c'est un vrai type de *Gobseck...* » (52) Dans ce cadre, chaque communard portraituré est assujetti à un *rôle* – celui de tous les excès déclinés –, dont la teneur est révélée par la réutilisation de ces portraits dans l'élaboration de photomontages par Appert. L'*Intérieur de la prison des Chantiers, Versailles, 15 août 1871* est flagrant, qui montre un groupe de femmes, dont les noms sont listés de chaque côté du tirage, mais sans numéro de renvoi. Cette volonté de ne pas permettre l'identification des femmes comme individus sert l'efficacité du stéréotype. À l'exception de Louise Michel – la seule qui soit reconnaissable à l'extrême-droite de la composition –, les autres tiennent le rôle de « bêtes humaines », de « furies » et de « pétroleuses ». Dans le coin inférieur gauche, trois femmes ivres, dont l'une boit à même le goulot d'une bouteille, *illustrent* – dans toutes les acceptions du terme – le discours ambiant de la communarde alcoolique et névrosée.

Dans le portrait austère et épuré de toute mise en scène, les rôles sont finalement identiques, servis par le « pouvoir d'attestation » (53) de la photographie considérée comme le reflet objectif de la réalité. Mais le portrait photographique fonctionne alors en regard et en complément de la « littérature » au sens le plus large : de la légende sommaire au portrait hérité de la pratique du « médaillon » (54) ; du commentaire de la presse d'information au pamphlet et à la littérature romanesque. Les figures du révolutionnaire sont occultées par celles, récurrentes, du voyou, du barbare, du brigand et de la bête fauve qui permettent d'expliquer l'insurrection communaliste de manière apolitique, selon une stricte économie du délit d'apparence.

Aux mythes littéraires anticommunards des « bandits masqués ou barbouillés de noir » d'un Paul de Saint-Victor (55), succède la lumière de la photographie qui démasque et dévoile pour offrir le spectacle de la vérité. La photographie enregistre la présence et l'apparence d'un sujet. Elle est une révélation, en même temps qu'une preuve et une illustration. Dans un autre registre, par une médicalisation de la politique, Maxime du Camp décline les monomanies des communards : « monomanie homicide » de Rigault, Ferré ou Rouvier ; « pyromanie » de Pindy ; « cleptomanie » d'Eudes ; « monomanie des grandeurs » de Vallès ; « monomanie dénonciatrice » de Millière ; « lycanthropie féroce » de Pyat... (56) De la monomanie aux tares congénitales et de la furie à la folie, il n'y a qu'un pas que Gobineau, Dumas fils, Catulle Mendès ou Zola ont franchi sans retenue. Ces discours furent forgés à partir des fantasmes de la population parisienne ayant subi des déprédations matérielles et à l'aide des compte-rendus des procès des communards devant les conseils de guerre, où les actes les plus fous étaient examinés dans les moindres détails, complétés par la citation de condamnations antérieures retenues à charge permettant une assimilation de l'insurrection et de la criminalité (57). De la sorte, les portraits abondamment diffusés de communards pouvaient, par leur agencement, cristalliser tous les (excès de) discours, nourrir toutes les passions et abreuver les imaginaires, en vérifiant *systématiquement* la bestialité, les névroses et l'imbécillité des communeux. Les représentations échappaient ainsi définitivement à leurs modèles littéralement *manipulés*.

On l'aura compris, ces portraits de communards n'ont pas de réelle autonomie. Le spectacle qu'ils offrent s'inscrit aux confins de la photographie policière et de l'iconographie médicale. Ce statut pluriel est d'autant plus complexe que ces effigies fonctionnent aussi au sein d'un système d'objets plus large, régi par la complémentarité du verbe et de l'image. Si ces portraits de communards ont été acteurs et vecteurs d'un imaginaire politique et social, ils le furent à la fois, en écho à Gérard Genette (58), par une « hypericonicité » – ces portraits circonstanciés reposent sur des modèles référents comme l'iconographie du délinquant ou du fou –, par une « intericonicité » – l'association d'images de ruines et de portraits permet d'attribuer implicitement des forfaits anonymes à des individus nommés – et par un rapport texte-image déclinant les stéréotypes, au mépris d'individus abruptement photographiés. C'est le « second degré » de ces portraits qui, décontextualisés de l'insurrection, invitent le spectateur à les associer mentalement, pour l'avènement d'une « mythologie » efficace et durable.

Bertrand Tillier

(48) in Georges Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, [1966], Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1993, p. 175.

(49) *Ibidem*.

(50) Cf. [Anonyme], *Paris sous la Commune par un témoin fidèle...*, *op. cit*.

(51) in J. Clère, *Les Hommes de la Commune*, Paris, s. n. d'éd., 1871, 2e éd., p. 15.

(52) *Ibidem*, p. 88 (Je souligne dans le texte, NdA).

(53) Cf. C. Phéline, *op. cit.*, p. 79.

(54) Cf. Hélène Dufour, *Portraits, en phrases, Les recueils de portraits littéraires au XIXe siècle*, Paris, PUF, coll. « Ecritures », 1997.

(55) Cf. Paul de Saint-Victor, *Barbares et Bandits*, Paris, Michel Lévy, 1872, p. 242.

(56) Cf. M. du Camp, *op. cit.*, vol. II, p. 245.

(57) Sur tous ces points judiciaires, cf. Jacques Rougerie, *op. cit.*

(58) Cf. Gérard Genette, *Palimpsestes*, Paris, Seuil, 1982.

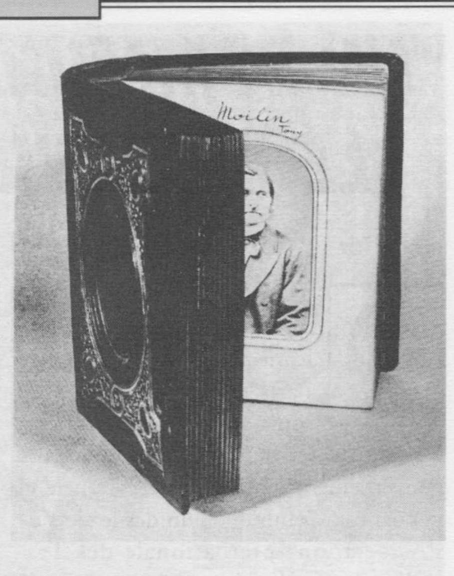
Des portraits au service de la police

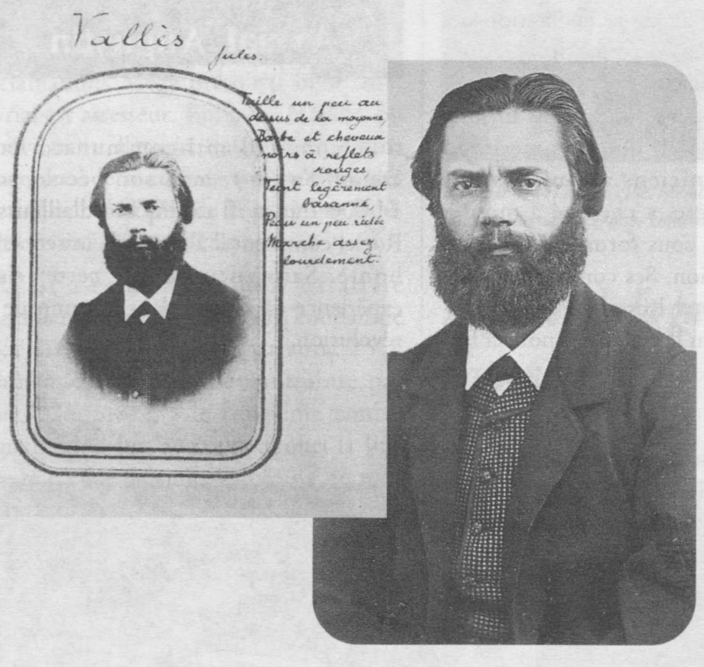
La police versaillaise tirera grand profit des portraits des communards pour les identifier et les arrêter.

C'est ainsi que la préfecture de police réalisera 60 albums contenant les portraits des principaux insurgés accompagnés d'un signalement manuscrit.

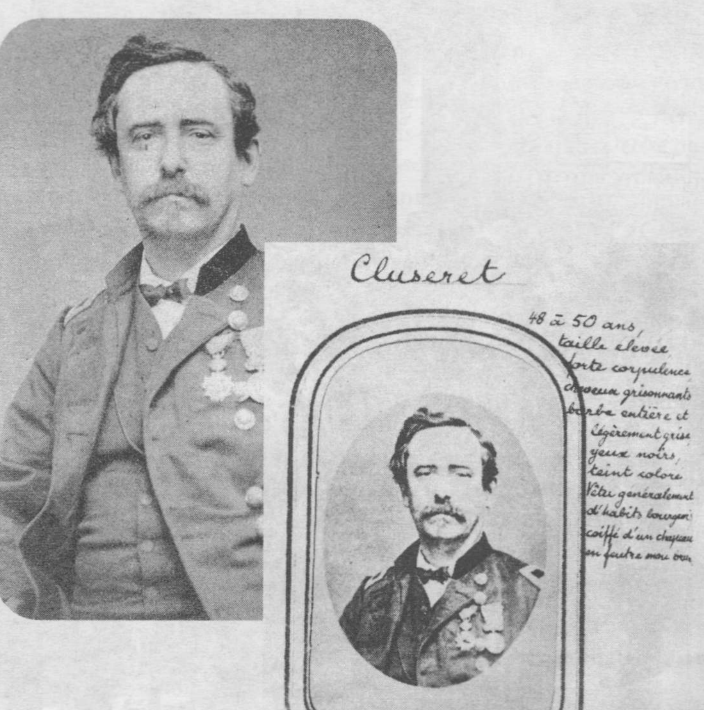
Ces albums diffusés auprès des autorités surveillant notamment les trains et bateaux furent d'une grande efficacité.

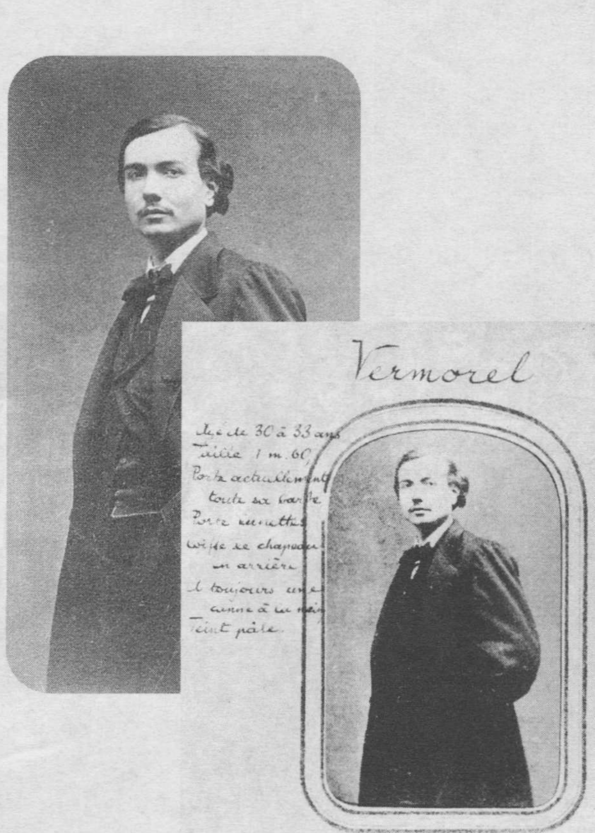
Ci-dessous fiches de police réalisées à partir des portraits de différents photographes.











UN COMMUNARD OUBLIE : LE MECANICIEN AVRIAL



On a complètement oublié Avrial, ce "curieux bonhomme". Aucune rue de Paris ne porte aujourd'hui son nom. Et pourtant il fut à la fin du second empire, puis sous le gouvernement de la défense nationale et pendant la Commune l'un des leaders de l'Association Internationale des Travailleurs, un chef insurgé et un élu de l'hôtel de ville.

L'internationaliste

Augustin Avrial, né en Haute Garonne à Revel le 20 novembre 1840, gagne Paris en 1857 pour y exercer sa profession de mécanicien, avant de s'engager en 1859 au 54e régiment de ligne qu'il quitte en 1865 avec le grade de sergent. L'année suivante, il se marie avec Louise Talbot - ils auront deux garçons - il s'installe avec elle en 1867 dans le XIe arrondissement de Paris, 51 rue Sedaine.

A-t-il adhéré aussitôt à l'Association Internationale des Travailleurs ou un peu plus tard ? Notons qu'il est en 1869 un des fondateurs de la Chambre syndicale des mécaniciens et de la Fédération des sociétés ouvrières, organisations redoutées par le pouvoir.

Tout laisse à penser que, dans un premier temps, Avrial, qui, comme beaucoup de mécaniciens a toujours une invention en tête, a cherché à monter une association sous forme de coopérative de production. Ses confidences ultérieures au colonel Rossel, nous permettent de savoir qu'il y a laissé, non sa fortune comme l'anti-communard Paul Delion l'a écrit, mais son pécule, soit 14 000 francs. Il expliquera d'ailleurs à Rossel comment il a connu la misère et la honte. Sans aucun doute cette triste expérience l'a poussé dans le camp de la révolution.

La foule sortant d'une réunion publique tenue à la salle de La Marseillaise, rue de Flandre.

Au début 70, il soutient dans *La Marseillaise*, au nom de la Chambre syndicale des mécaniciens de Paris, la grève du Creusot, dont le mécanicien Adolphe Assi, qui sera avec lui en 1871 l'un des élus de Popincourt, est l'un des organisateurs. Ce dernier, "monté" à Paris, fait le 16 février, devant la chambre fédérale présidée par Avrial, l'historique du conflit. Le P.V. sera saisi au domicile d'Avrial par la police. En mars, nous le voyons présider, dans la journée du 21, une séance du Cercle socialiste collectiviste, où l'on décide d'adresser à Megy, qui a abattu un policier venu l'arrêter avant l'heure légale, ses "sympathies". Le 19 avril, lorsque les internationaux se réunissent sous la présidence de Varlin salle de *La Marseillaise* et que l'on élit par acclamations Megy président honoraire, Avrial est assesseur. Enfin, le 24 avril, on trouve naturellement son nom en bonne place sous le manifeste-programme des sections de l'AIT et de la chambre fédérale des sociétés ouvrières.

C'est à ce moment qu'il est arrêté comme membre de l'AIT puis condamné à ce titre à 2 mois de prison, 25 F d'amende et 4 mois de contrainte par corps. Le procès - le troisième contre l'Internationale - au cours duquel la Justice se couvre de ridicule, prouve en tous les cas qu'Avrial est bien depuis le début 1869 l'un des agents les plus actifs de l'Internationale dans sa section *Le cercle d'étude sociale* et partout ailleurs. N'a t-il pas adhéré, comme on le dit "entre les mains de Varlin" ? Le 1er Juillet 1870, lors du procès, dans une longue déclaration, il explique avec une grande clarté ce qu'est *l'Internationale* à laquelle il est fier d'appartenir et les raisons de son existence : "l'exploitation du capital" pousse les ouvriers à la révolte en les rejetant dans la misère *"et voilà pourquoi nous sommes socialistes, voilà pourquoi nous sommes révolutionnaires"*.

C'est donc bien logiquement qu'Avrial, malgré son emprisonnement, signe le manifeste contre la guerre. A la chute de l'Empire, sitôt libéré, début septembre, de la maison correctionnelle de Beauvais, il se mêle au mouvement général qui agite Paris. Lors du siège de la grande ville, nous voyons notre mécanicien coiffer une triple casquette : D'une part il se fait élire commandant d'un bataillon de la garde nationale ; d'autre part il participe, avec d'autres internationaux, à la municipalité de son arrondissement ; enfin, il va relancer ses activités de coopérateur.



Intérieur de l'Hôtel de Ville. Membres de la Commune : 8 officiers supérieurs en délibérations. Passerat, Bernard, Lacoup, Landrin, Cluser et Pindy, Parent, Pindy jeune, Pyat, Gaspard, Delescluze, Boulé, Avrial.

L'officier de la garde nationale

Comme beaucoup de militants révolutionnaires, qu'ils appartiennent à l'AIT ou seulement au parti blanquiste, Avrial devient, par élection, chef d'un bataillon de la garde nationale du XIe arrondissement, ce fameux 66e qui fera tant parler de lui.

Elu fin septembre, notre ouvrier mécanicien, se retrouvait à la tête de 1 500 hommes. Il se fait remarquer en signant, avec plus de 50 officiers de la garde nationale, une lettre de félicitations républicaines au maire du XIe, Mottu, pour sa politique laïque anti congréganiste qui est aussi une protestation contre sa révocation. Nous sommes à la fin d'octobre.

Le 31 octobre, lors de l'insurrection patriotique, Avrial fait partie du "gouvernement de salut public" proclamé par Flourens dans l'Hôtel de ville envahi. Ce dernier doit veiller sur "les élections de la Commune". Il a été dit qu'Avrial, suite à ces événements, avait été révoqué de son poste de commandant. En réalité il a démissionné, soi-disant, si l'on en croit le journaliste Edouard Lockroy qui va lui succéder, parce qu'il se trouvait "dégoûté de l'état militaire autant que de la politique".

En fait l'affaire ne fut pas aussi claire. En effet, Avrial voulait, avec la corporation des mécaniciens réunis le 6 novembre au Ba Ta Clan, boulevard Voltaire, "l'émancipation économique". Il avait effectivement démissionné pour protester contre le Gouvernement, mais s'était représenté "sous les couleurs de la révolution", pour contrer les manœuvres internes au bataillon. Signalons, au passage, que Léo Franckel, le futur "ministre du travail" de la Commune, est alors son secrétaire. Avrial est réélu de justesse mais finalement, sur intervention des officiers de son bataillon qui lui sont hostiles, il est cassé de son grade par le général Clément Thomas.

Cette révocation ne gêne guère Avrial : il s'engage alors largement dans la mise en place de la coopérative des ouvriers mécaniciens et des ouvriers de la métallurgie, encouragée financièrement par le maire du XIe, le banquier Mottu, et par le ministre des travaux publics, Magnin. Cette entreprise doit transformer et fabriquer des fusils pour la garde nationale : une grosse "affaire" très prometteuse qui pourtant ne va pas porter ses fruits malgré l'enthousiasme initial des 80 travailleurs qui s'installent, 75 et 185 rue Saint-Maur. Le taux des prêts trop élevé, l'absence d'un environnement politico-social vraiment favorable, et le fait qu'au lieu de travailler sérieusement "on causait", entraîneront par la suite un bilan négatif.

Avrial milite alors, plus que jamais, dans *l'Internationale* qui se reconstitue.

Fort d'Issy le 30 mars 1871.
C. C.
Citoyen
Excusez mon absence je suis encore au fort, et pourtant l'ordre a dû être donné de faire relever le Bon qui y est depuis 12 jours. je ne peux concevoir cette lenteur dans le mouvements de troupes. Comptant d'après les ordres être relevé aujourd'hui, je n'ai pas fait de bons de vivres sans les vacarme que font les gardes la plus part ne veulent plus rester et je suis impuissant
a réprimer la mutinerie sur 950 hommes que j'ai amené il m'en reste 300 a peine Depuis que je suis au fort malgré les rapports que j'ai envoyé au Comité je n'ai jamais reçu aucune communication ce matin j'ai mis le drapeau rouge au fort. [illegible] je vous en prie
Salut fraternel
Avrial

GARDE NATIONALE DE LA SEINE — LIBERTÉ EGALITÉ — 66 Bon — FRATERNITÉ — DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Lettre du 30 mars 1871 d'Avrial.

Le 6 février 1871, il intervient à la Corderie pour sa "réorganisation", comptant toujours s'appuyer sur les ouvriers mécaniciens. Fin février, lorsque la tension monte dans Paris, il se montre extrêmement prudent redoutant l'aventure où le Comité central de la garde nationale risque d'entraîner le mouvement ouvrier : "*L'Internationale - dit-il le 27 - doit dégager sa responsabilité de toute excitation sans avantage pour la République et dont pourrait tirer parti la réaction*". Quelques jours plus tard, de nombreux internationaux, dont Varlin, ayant "colonisé" le Comité central, et la révolte grondant dans les faubourgs, Avrial se radicalise. Il reprend du service à la tête de son bataillon où il est élu le 12 mars par les officiers et les délégués de compagnie afin de remplacer le dernier commandant, l'ouvrier imprimeur Kernen, démissionnaire au début du mois.

Le 18 mars, il fait "marcher" ses hommes en faveur de l'insurrection. Le 66e prend notamment position place de la Bastille. Selon une source non recoupée, Avrial aurait été ce jour là "à la tête de la résistance" à Montmartre. Aurait-il été délégué là bas par le Comité central de la garde nationale dont Assi est alors le leader rue Basfroi dans le XIe ? C'est douteux. Ce qui est certain en revanche c'est sa présence au Fort d'Issy, l'une des places fortes de la Commune, avec ses hommes, aux lendemains de l'insurrection. *"ce matin j'ai mis le drapeau rouge au fort"* écrit-il le 30 mars. Avrial est toujours prêt à défendre publiquement les gardes nationaux sous ses ordres, particulièrement ceux du 66e, comme on le voit dans *La sociale* du 31 mars. Il y réplique à une information du *Petit moniteur universel* ayant affirmé qu'ils avaient fui devant un détachement de chasseurs à cheval : "Les fuyards sont à Versailles et non au fort d'Issy". Ses lettres et ses rapports nous montrent cependant la situation difficile dans laquelle se trouvent dès le début les chefs communards. Ses hommes n'étant pas relevés assez vite à leur gré ils décident de s'en aller et Avrial, malgré son volontarisme - il a mis son revolver à la main - ne peut les retenir. Ces incidents graves, auxquels il n'a pas fait de publicité, n'empêchent pas les électeurs de Popincourt de l'élire le 26 mars.

Quelques jours après ce scrutin c'est la sortie d'avril. Les fédérés essayent de marcher sur Versailles. Avrial, qui a succédé le 2 avril à Dombrowski comme chef de la XIe légion (signalons que le général polonais avait été parrainé par Avrial pour ce poste), est avec ses hommes aux Moulineaux et au bas Meudon sous le commandement du "général" Eudes, l'un des lieutenants de Blanqui, élu lui aussi par le XIe le 26 mars. Là encore, malgré sa bravoure et son esprit d'initiative, Avrial ne peut renverser la situation. Les fédérés doivent battre en retraite, avec moins de panique et moins de pertes que dans les autres colonnes il est vrai. Le 66e, semble t-il, s'est même bien conduit au feu selon une protestation d'officiers, de sous officiers et de délégués : *"Ses hommes ont fait preuve de courage et nous dirons plus, de témérité, dans la journée du lundi 3 avril"* ; ils enlèvent, malgré leur infériorité en armement, deux fois de suite les positions "royalistes". Le 8 avril, le 66e fait partie d'une colonne de fédérés qui attaque les gendarmes au Pont de Neuilly.

Par la suite, Avrial va continuer de s'investir dans son rôle d'élu de la Commune en participant à la Commission du travail et de l'Èchange puis à la Commis-

sion de la Guerre (sans omettre un passage à la Commission exécutive). A t-il voulu reprendre du service dans son bataillon après ses déboires à la Direction du matériel de l'artillerie ? *Le cri du peuple* annonce son départ le 21 mai à la tête du 66e pour "garder la porte de Versailles" mais les archives nous indiquent que c'est bien Migevant, architecte et ex saint-cyrien qui va continuer de commander le bataillon durant la semaine sanglante. Avrial ne sera ni à la Madeleine où le 66e essuiera de grosses pertes, ni mêlé de près à l'exécution de Beaufort, imputable à des éléments de cette unité.

L'élu

Le 26 mars, Avrial est donc élu membre de la Commune par le XIe arrondissement, une fonction qu'il prend très au sérieux car ce jour-là il recueille 17 944 voix sur 25 183 votant, soit 71 %. Il ne se place pourtant qu'en sixième position, le septième et dernier élu étant l'international Verdure, mais ce résultat est extraordinaire si on le compare à son score aux élections législatives du 8 février où il n'avait compté, comme candidat "socialiste révolutionnaire", que 1 220 voix, soit 4,45 % des suffrages.

Trois jours plus tard, il rejoint la *Commission du Travail et de l'Echange.* Il sera notamment à l'origine du décret sur les ateliers abandonnés, et du décret sur les Monts-de- piété : ceux-ci semblent plus s'inscrire dans une perspective socialiste, dans la mesure où ils touchent au sacro saint principe de la propriété. La Commune confie le 16 avril aux chambres syndicales ouvrières le soin d'instituer une commission d'enquête pour recenser les ateliers abandonnés et étudier la possibilité de confier leur gestion à des sociétés coopératives. Des responsables syndicalistes de premier plan pensent que la coopération généralisée peut "soustraire le travail à l'exploitation du capital". Pourtant la situation et les hommes ne permettent pas à ces militants de mettre en œuvre ces intentions socialistes.

Dans un moment de découragement, Avrial aurait fait part à Rossel, le délégué à la Guerre, de sa déception sur ces expériences d'"autogestion" : *"A l'association des ouvriers mécaniciens, on venait à l'heure qu'on voulait, on causait, on ne travaillait pas (...) L'autre jour, ils sont allés au fort d'Issy désenclouer les canons ; ils n'ont rien fait, et ils m'ont demandé 85 centimes de l'heure. Je leur ait dit : personne ne gagne 85 centimes maintenant ; les gardes nationaux ont trente sous (...) Je vous donne cinq francs. Eh bien, je suis sûr qu'ils m'en veulent".* Autre réflexion pragmatique du collectiviste Avrial, toujours sous la plume de Rossel : *"Le communisme c'est de la blague. Les travailleurs ne doivent pas nourrir les feignants : il faut que celui qui gagne 12 reçoive 12, et que celui qui gagne 6 reçoive 6... Lorsque je m'associerai, soit en Amérique, soit ailleurs, ce sera avec un, deux ou trois amis que je connaîtrai bien, mais jamais avec le premier venu".* (fidèle à ce projet, il fondera en 1874, avec Camille Langevin et Francis Jourde, une usine de construction en Alsace, avant d'être expulsé).

L'autre mesure à laquelle le nom d'Avrial reste attaché est celle qui concerne Le Mont-de-Piété. Lors de la séance du 25 avril, il propose que les outils de travail, la literie et les vêtements engagés pour moins de cinquante francs puissent être retirés gratuitement : *"Le peuple, qui a mangé son pain noir, a le droit qu'on tienne compte de ses souffrances (...) il ne faut pas que l'on s'arrête à quelques millions. L'institution du Mont-de-Piété doit disparaître ; en attendant il faut donner une première satisfaction aux braves qui vont se battre".* Il a lui même été "chez ma tante", comme il le confiera quelques temps plus tard à Rossel : *"Dix mois après mon mariage, tout mon mobilier, tous mes effets, étaient au Mont-de-Piété. J'ai travaillé cinq ans avant de les retirer.".* Léo Fränkel, le délégué au Travail, et la plupart des élus approuvent la proposition d'Avrial. Ils suggèrent quelques amendements. En revanche Jourde émet des réserves : *"Détruire le Mont-de Piété ce serait porter atteinte à la propriété privée, ce que nous n'avons encore jamais fait".* Le 1er mai, la Commission du Travail publie un rapport favorable à la liquidation du "clou" et à son remplacement par de "nouvelles institutions réparatrices, qui mettent le travailleur à l'abri de l'exploitation du capital". Mais Jourde réussira finalement à imposer ses vues. Le décret du 7 mai limite la restitution aux objets gagés de moins de vingt francs, soit seulement cinq francs de plus que le taux fixé précédemment par le gouvernement "bourgeois" de la Défense nationale.

Fin avril, Avrial troque la casquette de la Commission du Travail pour le képi de celle de la Guerre, où il devient Directeur de l'artillerie. Il va alors s'investir dans la dénonciation du gaspillage et de la désorganisation : *"La Garde nationale* - affirme t-il le 21 avril - *est très mécontente des achats d'armes portées au côté droit par des officiers qui ne savent ni ne veulent s'en servir".* Le 23 avril, en tant que rapporteur, il mène la charge contre Cluseret le délégué à la Guerre, le pressant de questions sur les hommes et le matériel (cet interrogatoire provoquera quelques jours après, l'arrestation de Cluseret et son remplacement par Rossel). Il renouvelle ses critiques contre la hiérarchie le 6 mai *"Depuis le 18 mars, il a été délivré aux officiers 50 000 revolvers à 150 francs, il a été acheté depuis ce temps des armes que j'appellerai des carabines de salon, soi-disant pour les officiers supérieurs. Il a été acheté des armes, des épées à un prix excessif. (...) Un pareil état de chose ne peut subsister".* Ce même jour il déclare par ailleurs : *"Je crois savoir dans quelle situation se trouve l'artillerie. Nous avons des canons, des munitions en masse, mais elles sont répandues par ci par là, le long des remparts".* A son poste Avrial se préoccupe plus de mobiliser l'économie de guerre au niveau de l'armement, que ce soit avec les patrons qui ont bien voulu reconduire leurs marchés avec la Commune ou avec ses collègues coopérateurs qui déploient leurs activités dans deux ateliers de fonderies réquisitionnés au titre du décret du 16 avril. Cette production de guerre, pour laquelle Avrial met en place toute une équipe de contrôleurs et d'inspecteurs issue de la chambre syn-

MANIFESTATIONS À VENIR SUR LA COMMUNE DE 1871

- **Samedi 11 mars/Dimanche 12 mars :** "Rebond pour la Commune" à la Maison Populaire, 2 rue Dombasle à Montreuil. Journées interactives organisées par le "Collectif Rebond".
- **14 mars/11 juin :** Exposition du Musée d'Orsay "Courbet et la Commune, la Commune photographiée".
- **Samedi 18 mars 15h :** Commémoration du 18 mars et inauguration de la place de la Commune de Paris 1871, dans le XIIIe arrondissement, à la Butte aux Cailles.
- **22, 23, 24, 25 et 26 mars :** projection du film "La Commune" de Peter Watkins, au Musée d'Orsay.
- **11/22 avril :** Exposition sur la Commune à La Mairie du IIIe arrondissement, organisée par "Les Amis de la Commune".
- **27 mai 14h30 :** Rassemblement au Mur des Fédérés au Père Lachaise XXe arrondissement.

dicale des mécaniciens et de la métallurgie, est entravée par les différents pouvoirs qui empiètent sur ses attributions de Directeur, que ce soit celui du Comité central de la Garde nationale ou celui du Comité central de l'artillerie. Sans oublier les mesures prises par certains comités d'arrondissement, tel celui de la XIe légion...Avrial, englué dans un inextricable nœud d'initiatives mal coordonnées, finit par se contenter d'assurer honnêtement une simple gestion administrative. Il ne prend pas franchement position contre le commandement de l'artillerie dénoncé par le Comité central de l'artillerie et il est finalement démissionné à quelques jours de la semaine sanglante. Un officier de l'artillerie, pourtant mis en cause par les fédérés, le nommé Guyet, prend sa place.

Cette volonté déployée par Avrial dans ce poste clé de l'administration communaliste suivie d'une attitude presque contraire, exprimant en tous cas un certain retrait, se retrouvent dans son "comportement" politique. Il vote le 15 mai avec la minorité contre le principe du Comité de salut public. Toutefois, au moment de la semaine sanglante nous le voyons, comme beaucoup d'élus ou de responsables, bousculé par les événements. On l'a dit "tué sur une barricade du Château d'eau", ce qui était faux - un témoignage indique qu'il a transporté un autre élu, Vermorel, qui était blessé, à la mairie du XIe - on l'aurait vu le 26 mai choqué par l'exécution populaire de la rue Haxo, mais, contradictoirement, le général Appert signale, dans son Rapport d'ensemble, que le 27 mai au matin : *"Férré, Tridon, Avrial, G. Ranvier, Vaillant et quelques autres de ces scélérats annoncèrent que le Gouvernement de la Commune allait se transporter à la Roquette, et, de là, dicter des lois aux Versaillais, en les menaçant du massacre des otages"*. Si cela est vrai, il faut bien constater qu'Avrial, ce "proudhonien", qui a refusé *Le Comité de salut public*, se retrouve là en compagnie d'une brochette de blanquistes acquis aux solutions les plus révolutionnaires.

Portrait en contrepoint

Avrial, réfugié à Londres, est condamné à mort par contumace en 1873 par le 4e conseil de guerre de Versailles qui lui rend au passage un hommage involontaire : *"C'est surtout dans le poste de directeur de l'artillerie qu'il a déployé une activité de tous les instants (...) il s'occupa de la mise en état du matériel de guerre, mis en réquisition le personnel et le matériel de plusieurs établissements pour le réparation ou la construction de bouches à feu, fit diriger des canons et des munitions sur toutes les positions occupées par les fédérés, notamment sur les points menacés"*. D'autres sources de police ne sont pas aussi élogieuses puisqu'elles le disent "paresseux" et "débauché" - Delion prétend qu'il arrivait parfois aux séances de la Commune avec quelques coups de vermouth dans le nez - mais surtout "exalté". Or ni les portraits qu'on a pu en tracer par ailleurs, notamment celui de Lepelletier qui a insisté sur sa douceur, ni l'attitude qu'on lui connaît par les procès verbaux de la Commune, ne permettent ce genre de jugement. Avrial est plutôt un "esprit avisé" qui se fait remarquer par son sérieux, à l'opposé d'une tête brûlée, bien dans le profil de ces militants ouvriers de L'Internationale, citons ici Varlin, Malon... Il est comme eux "honnête", ainsi que le reconnaissent certains de ses ennemis. Avrial n'a pas, comme on a pu l'écrire, joué "un rôle secondaire" sous la Commune. Rendons lui cette justice. Actif sur le plan militaire en brave soldat de la Révolution, il a aussi été au cœur du débat à l'Hôtel de ville sur la question sociale, en bon syndicaliste qu'il était, pétri des principes de l'AIT. Avrial, qui est capable de prendre les armes, n'est pas un violent : déjeunant au cabaret Debène lors de la fusillade des otages, avec les journalistes Lissagaray et Humbert, il reste comme eux pétrifié, n'osant se lever de table pour aller voir à la fenêtre.

Avrial reste fidèle à ses idées. Après l'amnistie de 1880, le proscrit d'Angleterre, d'Alsace et de Suisse, rentre en France et fréquente le café du Croissant à Paris en compagnie de Jourde, Lissagaray et Vallès. Toujours créatif, il dépose les brevets de ses inventions : une machine à coudre et un motocycle à pétrole. Il participe aux obsèques de Jules Vallès en 1885 et prononce l'éloge funèbre de Lissagaray en 1901.

Contrairement à d'autres communards, il ne connaît pas une grande carrière politique ou intellectuelle ; mais en voulait-il une ? Il a continué de militer, d'abord à *l'Alliance socialiste républicaine* puis au *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire* (POSR), créé en 1890 par Jean Allemane. Aux élections municipales de 1896, plus modérément, il se présente comme candidat de "concentration républicaine", dans le quartier du Gros caillou à Paris ; des radicaux et même des "opportunistes" le soutiennent. Lorsqu'il meurt à Fécamp (Seine maritime), le 9 décembre 1904, Avrial est titulaire d'une recette buraliste. Une foule nombreuse assiste à ses obsèques, où des discours sont prononcés par Jules Martelet, élu de la Commune, Sincholle, son camarade, et Marc Valentin, au nom des républicains de Fécamp. Augustin Avrial et Louise Talbot, son épouse, reposent au cimetière du Père Lachaise, dans la 91e section.

John Sutton, qui a incarné Avrial dans le film de Peter Watkins sur la Commune, et Corentin Dalotel sur la tombe d'Avrial au Père Lachaise à Paris.



Alain Dalotel et John Sutton

Tourisme et Travail

Tourisme et Travail est un sigle que nombre de nos lecteurs connaissent bien pour avoir apprécié, au travers de son organisation, des vacances agréables et abordables.

Son histoire, Jean Lobry – qui en fut un des principaux animateurs – a accepté de nous la conter. Certes, il n'a pas participé à la gestation de l'association. En revanche, ses contacts avec les principaux promoteurs, lui ont permis de nous en révéler les détails. Une thèse d'histoire contemporaine soutenue par Alain Malherbe à l'Université de Paris VIII-Vincennes en 1984, à laquelle il participa, complète son information.



I - L'Unité

Jean Lobry entre en 1941 - il a 19 ans -, dans l'administration alors commune à la Ville de Paris et au département de la Seine. Il devient rapidement correspondant d'un réseau de Résistance. C'est à partir des années 1943-44 qu'il prend connaissance du projet Tourisme et Travail, à partir de conversations avec ses amis et copains des milieux clandestins. Il adhère à l'association dès les premiers mois de son existence, et installe peu après une première " section " à la Préfecture.

Gavroche - Comment est apparue l'idée de la création de cette association ?

- Les sombres années de l'occupation allemande de 1940 à 44 génèrent chez les femmes et les hommes d'action qui se retrouvent dans les réseaux de la clandestinité, conversations, échanges, discussions pour projets et plans... que l'on souhaite mettre en place une fois venu le temps espéré de la Libération.

Il faut toutefois se reporter aux conquêtes du Front Populaire de 36, à l'action du Sous-Secrétaire d'Etat aux Loisirs d'alors, Léo Lagrange, en matière de congés payés, de moyens de vacances et de loisirs, de développement des Auberges de Jeunesse. On a à peine le temps de les vivre... c'est Munich, la guerre est déclenchée à l'été 39.

Dans le cours de l'année 43, l'idée apparaît dans les rangs de militants des mouvements de jeunes, des Auberges de Jeunesse des deux zones ; parmi les hommes appartenant à l'administration ; parmi ceux des réseaux de la Résistance intérieure ou extérieure.

Paradoxalement, dans les Auberges de jeunesse durant l'occupation, on observe un certain développement. Le gouvernement de Vichy, on le sait, porte une attention toute particulière à la jeunesse, et s'il interdit les activités du Centre Laïque des Auberges de Jeunes (CLAJ), créé en 1932 par Grunebaun Ballin et Marc Auvert, il laisse vivre la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse (LFAJ) fondée en 1930 par Marc Sangnier. Celle-ci, dès la fin de 1940, admet les Ajistes du CLAJ dans ses propres rangs. On adoptera ensuite une structure pour l'entretien et le développement du patrimoine ; une autre rassemblera les clubs d'usagers où l'on ne s'étonne pas de trouver une majorité de jeunes de gauche.

Dans ce milieu des Ajistes dont on imagine volontiers les incessantes discussions sur l'avenir, le temps passant, en 1943, alors qu'on commence à pressentir le temps de la défaite allemande, germe l'idée de créer, dès la Libération, un grand organisme de loisirs pour adultes.

G - Restait à passer de l'idée à sa réalisation. Quels en furent les acteurs ?

Selon Georges Louis, du CLAJ, il faut *mettre sur pied une association de Loisirs populaires, aussi large que possible, association qui, la Libération venue, pourrait se développer rapidement afin de satisfaire les immenses besoins de joie et de vacances de tous les travailleurs de notre pays.* Simultanément, dans l'administration centrale, à Paris, toujours en cette année 43, le Commissaire au Tourisme, dont les services ne sont pas alors débordés, et pour cause, est Henri de Segogne. C'est un homme haut en couleurs, aristocrate,

Comité de Patronage

MM. **BOTHEREAU** Robert, Secrétaire de la Confédération Générale du Travail (C.G.T.).
CAPITANT René, Ministre de l'Education Nationale.
JOLIOT-CURIE Frédéric, Directeur de l'Institut de la Recherche Scientifique.
FRENAY Henri, Ministre des Prisonniers et Déportés.
GODART Justin, Président de l'Entr'Aide Française.
HELLER Léon, Président de la Mutualité Française.
LACOSTE Robert, Ministre de la Production Industrielle.
LE CORBUSIER, Architecte.
LE TROCQUER André, Ancien Ministre, Président du Conseil Municipal de Paris.
MARIE Jean, Président de la Compagnie Générale Transatlantique.
MAYER René, Ministre des Travaux Publics et des Transports.
PARODI Alexandre, Ministre du Travail.
PHILIP André, Ancien Ministre.
RAYNAUD Henri, Secrétaire de la Confédération Générale du Travail (C.G.T.).
SANGNIER Marc, Président d'Honneur de l'Union Française des Auberges de la Jeunesse.
TANGUY-PRIGENT, Ministre de l'Agriculture.
TEITGEN Pierre-Henri, Ministre de l'Information.
TESSIER Gaston, Secrétaire Général de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (C.F.T.C.).
TIXIER Adrien, Ancien Directeur du Bureau International du Travail, Ministre de l'Intérieur.
WALLON Henri, Professeur au Collège de France.

Conseil d'Administration

PRÉSIDENT :
PAOLETTI Henri, Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes.

VICE-PRÉSIDENTS :
POUDEROUX Noël, Ingénieur Civil des Mines ;
LOUIS Georges, ancien Représentant des Auberges de la Jeunesse en Zône Nord ; déporté en Allemagne en 1944.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
LARCHER Philippe, Délégué de la Confédération Générale du Travail, Membre de la Fédération des Employés.

TRÉSORIER :
BLACHÈRE Gérard, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées.

MEMBRES DU CONSEIL :
AUCLAIRE Robert, Membre du Conseil d'Administration de l'Union Française des Auberges de la Jeunesse, Membre du Comité Directeur des Maisons de Jeunes, Chargé de Mission à l'Education Populaire.
DE BOYSSON Guy, Délégué à l'Assemblée Consultative ;
THUILLIER René, Secrétaire National de l'Union Patriotique des Organisations de Jeunesse ; Délégué à l'Assemblée Consultative ;
VERDIN Lucien, Représentant des Amis de la Nature et de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail ;
JALARD Roland, Délégué de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens ;
HYVERNAUD Jacques, Délégué de la Confédération Générale du Travail, Membre de la Fédération des Métaux ;
POTTIER Robert, Délégué de la Confédération Générale du Travail, Membre de la Fédération des Cheminots.



1949 : Jean Lobry présida une réunion du Comité de Direction de la Région Parisienne.

qui pense que l'avenir du pays est avec le Comité français de Libération Nationale à Alger, et qu'il est bon de penser au devenir du tourisme.

Autour de lui, ses collaborateurs Lichtenberger et Lebrec travaillent au projet et envisagent de créer une association appellée : *Tourisme et Travail.* La dénomination est de Lichtenberger, et Lebrec en assure la mise en place administrative. On lui trouve un président, Henri Paoletti, brillant chargé de mission en contact avec la Résistance aussi bien qu'avec les responsables des Auberges de Jeunesse. Autre paradoxe, c'est le 11 janvier 1944, donc en période de gouvernement de Vichy et de l'Occupation, qu'est déclarée à la préfecture de la Seine l'*Association Tourisme et Travail*, mouvement issu de la Résistance.Car il est bien évident que des contacts se sont préalablement établis entre les fondateurs et des résistants politiquement et syndicalement engagés. De la même façon qu'en 44, à Alger, on prend en considération un message rédigé par René Porte, dirigeant du Mouvement de Libération Nationale de la Jeunesse, demandant que Tourisme et Travail, étant donné ses origines, soit prise en compte à la Libération afin de devenir un vaste mouvement d'éducation populaire et de tourisme.

Telle est la genèse de cette association dont je regrette de ne pouvoir citer le nom de tous les militants courageux qui ont porté le projet durant ces années de gestation.

G - Comment s'est réalisée la mise en place de l'organisation ?

La première séance du Conseil d'Administration, tenue le 21 janvier 1944, prend les premières mesures afin d'élargir sa composition, de mettre en place l'organisation et les finances. Ainsi il convient de souligner que *Tourisme et Travail* est placée, par ses statuts, sous le patronage du Commissariat au Tourisme, qui, dans un premier temps, approuve les nominations au Conseil ainsi que celles du personnel. On ne tarde pas à revenir sur ces dispositions un peu trop inquisitoriales. Cependant les membres du Conseil d'Administration s'affairent, surtout durant ces mois et jusqu'à l'armistice de mai 1945, à nouer des contacts avec les diverses composantes de la Résistance, afin d'atteindre le caractère unitaire souhaité dès l'origine.

Ils y parviennent comme on en juge par la composition du Comité de Patronage, ainsi que celle du Conseil d'Administration. Je vous communique les documents reflètant la situation pendant le premier gouvernement du général De Gaulle de septembre 1944 à novembre 1945.

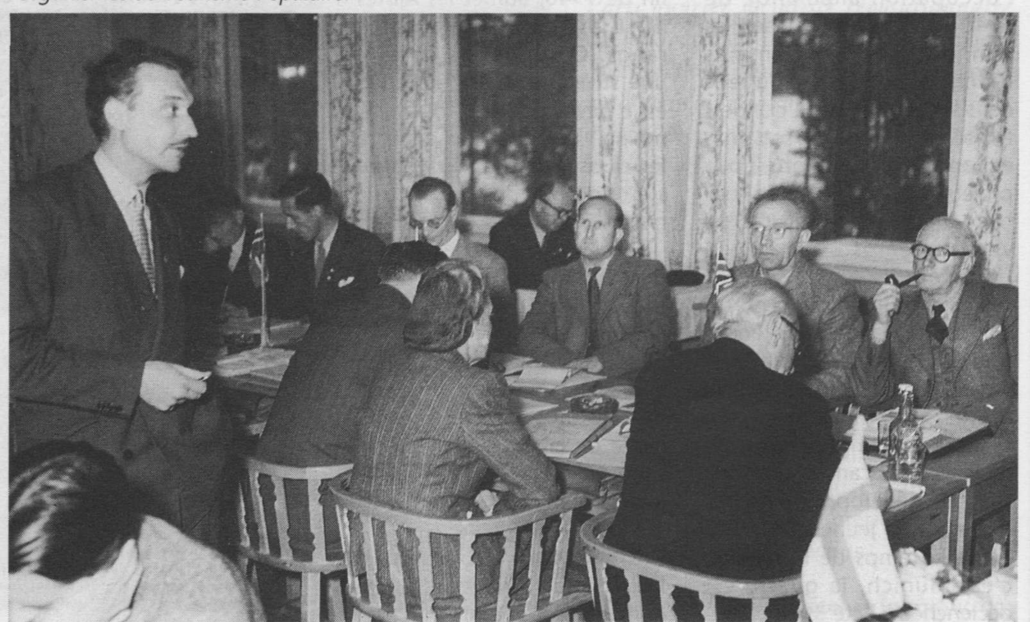
Sur le plan politique le soutien est assuré par le Mouvement Républicain Populaire (MRP), par le Parti Socialiste (SFIO) et par le Parti Communiste (PCF).

Par ailleurs, fait sans précédent, tous les groupements qui possédaient, avant la guerre, leurs organisations de loisirs et de plein air, acceptent de s'unir au sein de *Tourisme et Travail* : organisations de jeunesse de la CGT, de la CFTC, de la CGA, l'Union Patriotique des organisations de jeunesse, les mouvements de plein air tels que l'Union Française des Auberges de Jeunesse, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

D'autre part, les Assurances Sociales sont représentées à son conseil d'administration, comme les professionnels de tourisme à ses conseils régionaux.

C'est donc l'union souhaitée pour cette organisation que

1952 : intervention lors d'un comité technique, tenu en Finlande, de l'Association Internationale des Organismes de Tourisme Populaire.



certains, cependant, considèrent comme un organisme uniquement technique.

G - L'union faite, l'organisation Tourisme et Travail avait-elle les moyens de ses ambitions ? Quelles furent ses premières réalisation ?

- Conséquence des réflexions et débats du temps de la clandestinité, de la bonne connaissance de l'Administration, du concours des milieux gouvernementaux et très particulièrement du Commissariat au Tourisme, une subvention de 19 millions est accordée permettant d'entamer des chantiers importants. Cette subvention sera ramenée à 16 millions en 1947.

Ces chantiers peuvent se résumer ainsi :

1°) *L'aide aux vacances* destinée à aider les travailleurs à faibles revenus. Dès 1945, *Tourisme et Travail* instaure le *Carnet d'épargne-vacances*. Il s'agit pour le titulaire, de constituer une épargne progressive, qui lui procure un taux de rémunération fixé annuellement, et d'utiliser l'épargne ainsi constituée pour payer voyages et séjours, consommés à *Tourisme et Travail*. L'accueil est mitigé.

L'association lance alors, en 1948, le *Timbre-loisirs*, inspiré du système de la Caisse suisse de voyage. Les diffuseurs de ces timbres, parmi lesquels les Comités d'Entreprises nés en 1945, les syndicats... peuvent apporter une bonification par subvention à l'émission. Ces timbres peuvent être utilisés auprès de tout prestataire volontaire : hôtels, restaurants, transporteurs... C'est un peu l'ancêtre du chèque-vacances de nos jours

Cependant le vent commence déjà à tourner pour *Tourisme et Travail* et à la même époque, alors que Jules Moch est Ministre des Travaux Publics, le gouvernement crée la *Caisse Nationale de Vacances* qui va jouer le même rôle que le *Timbre-loisirs*. Concurrence donc... et volonté de contrôle, voire d'étatisation des associations, et plus particulièrement de *Tourisme et Travail*.

2°) *Etablissement d'un plan d'aménagement touristique du territoire*. C'était la grande ambition de l'organisation, un objectif confié par le Commissariat au Tourisme, un plan répondant à la demande massive de repos hebdomadaires et de congés payés.

Elaboré au printemps 1945 et nourri au cours de l'année suivante notamment par les travaux du 1[er] plan, il prévoyait divers volets. Tout d'abord les transports : trains spéciaux, wagons-couchettes, rétablissement des billets Léo Lagrange... Ensuite des équipements et des hébergements devant rester à l'échelle humaine : hôtellerie bénéficiant de prêts à taux faible, d'une occupation garantie avec étalement des vacances (en 1946, une loi étend la période légale des congés de mai à octobre), création de centres de vacances de 800 à 1 500 places composés de petits et moyens hôtels et aussi de stations de tourisme populaire... Enfin, des équipements de plein air pour jeux, sports et natation ainsi que des services communs, garderies, coopératives d'achat, blanchisseries...

Les objectifs de *Tourisme et Travail* comportent encore la formation des cadres tant pour la préparation aux voyages que pour leur animation, pour les séjours, les caravanes ouvrières, les colonies de vacances, les délégués locaux...

G - Grandes ambitions, projets, objectifs, mais quand débutent les premières activités sur le terrain ?

- C'est dès 1945 que commencent les activités touristiques, dans un pays aux structures d'accueil désuètes et souvent sinistrées et sans grand moyen de ravitaillement. *Tourisme et Travail* se trouve alors en charge par le Ministère des Travaux Publics et le Ministère de la Santé, par la CGT et la CFTC, d'organiser des séjours dans la zone française d'occupation en Allemagne du sud et en Autriche, régions très touristiques en toutes saisons.

Dès le 14 septembre, un premier train transporte 700 personnes en Allemagne du sud, des ouvriers et leurs familles pour un séjour de deux semaines.

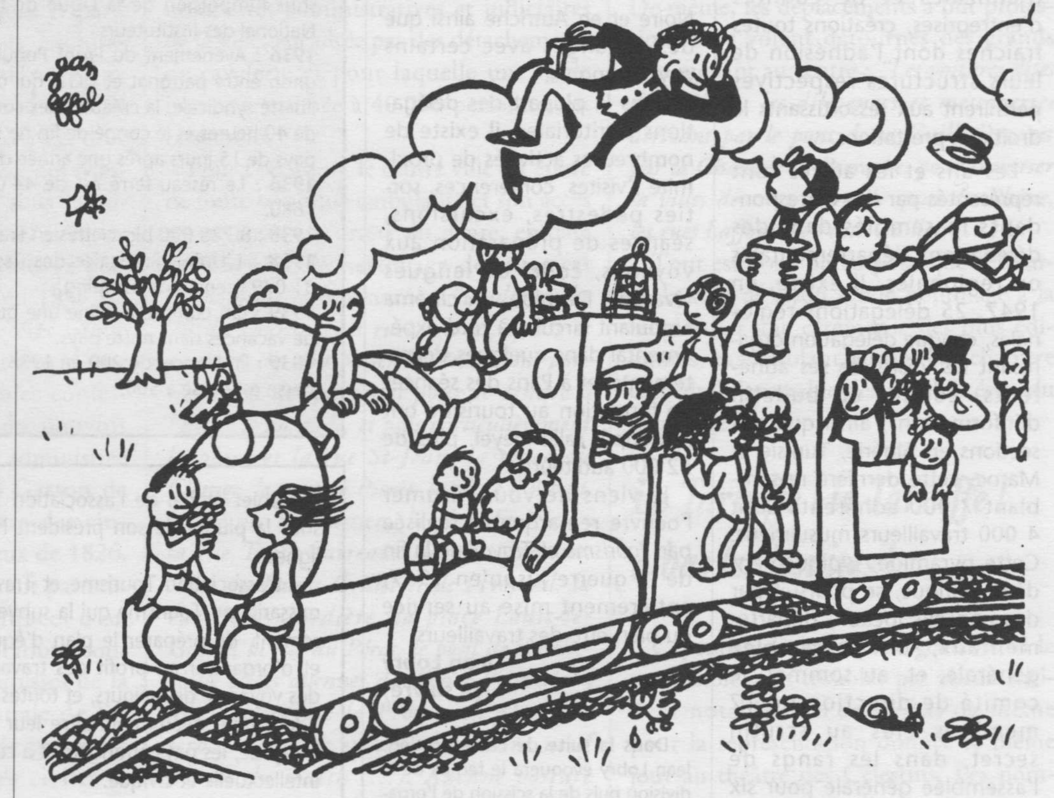
Les hôtels sont réquisitionnés, le ravitaillement prélevé localement, la sécurité assurée par l'armée française d'occupation. Les prix sont très bas.

Ce fut un succès évident pour ces voyages et séjours qui avaient comme un goût de revanche légitime. Ces voyages s'enchaînent de 15 en 15 jours jusqu'en 1948, époque où comme nous allons le voir, les supports gouvernementaux seront supprimés. Cependant, ces destinations seront maintenues longtemps dans les programmes sous d'autres formes.

En 1945, malgré les difficultés en France, on commence, dès le printemps à réaliser quelques circuits en autocar, avec logement en hôtels, de trois jours vers les lacs d'Auvergne, à 10 ou 12 jours en Bretagne, dans les Landes et les Pyrénées. On organise également de nombreuses sorties de campeurs-randonneurs.

En ce printemps 45 est mis en place, par *Tourisme et Travail* un plan d'accueil pour les prisonniers et déportés enfin rapatriés. Il s'agit de leur permettre un séjour gratuit de réadaptation en hôtel, en liaison avec le Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés. Une dizaine de milliers de rapatriés seulement seront

Tourisme 45, par Jean Effel



– *Sur la fumée on est pas si mal...*

accueillis alors que le plan en prévoyait au moins 100 000.

A l'hiver 46, c'est la mise en pratique de *l'Hôtel-Plan*. Ce contrat engage les hôtelliers du Massif Central, des Alpes, du Jura et des Pyrénées à accueillir des adhérents de décembre à mars. Environ 25 000 personnes seront reçues. Ces premières "vacances à la neige" constituent alors un acquis intéressant.

Notons encore, dans cet inventaire, l'existence des *Voyages-récompenses*. Ceux-ci associent les travailleurs à l'effort de reconstruction du pays en récompensant les meilleurs. En liaison avec la CGT, le premier *Voyage-récompense* s'effectue par avion en Afrique du Nord. Nous sommes alors à l'automne 1946.

G - Revenons à l'organisation de Tourisme et Travail. Quelle est sa structure et comment fonctionne-t-elle ?

- Il s'agit d'une association nationale. Elle comporte :

A la base, des adhérents individuels venus pour bénéficier des avantages de l'association ; des adhérents collectifs, membres d'établissements industriels, commerciaux, d'administrations publiques ; d'amicales et de comités d'entreprises, créations toutes fraîches dont l'adhésion de leurs structures respectives permirent aux ressortissants le droit aux prestations.

Les uns et les autres sont représentés par des correspondants rassemblés dans des délégations départementales ou régionales. Il existe, en 1947, 25 délégations régionales, chaque délégation organisant les loisirs de ses adhérents, éditant un bulletin d'information ; ainsi que des sections en Algérie, Tunisie et Maroc, cette dernière rassemblant 7 000 adhérents dont 4 000 travailleurs musulmans. Cette pyramide, typiquement démocratique, se poursuit par des conseils locaux, départementaux, une assemblée générale, et, au sommet, le comité de direction de 12 membres élus au scrutin secret, dans les rangs de l'assemblée générale pour six ans.

A l'inverse, le comité de direction détermine la composition des services centraux dont les directives et prestations nationales redescendent vers les délégués régionaux, départementaux ... tous désignés par le président de l'association.

Par ailleurs, en ces toutes premières années, Tourisme et Travail s'est doté d'une revue mensuelle : *Conquêtes*, tirant à 50 000 exemplaires. L'organisation bénéficie également, en cette année 47, de plusieurs émissions rédiophoniques tant en province que sur la radio nationale. Cette émission est diffusée à une heure favorable, chaque dimanche matin de 10h30 à 11h.

Globalement, en 1947, l'association compte 370 000 adhérents dont 50% d'employés et fonctionnaires, 25% d'ouvriers, 25% d'étudiants et lycéens.

Plus de 50 000 personnes ont pris leurs congés payés par *Tourisme et Travail* sous forme de voyages collectifs, dans les camps de l'UNCM ou dans les caravannes des Auberges de jeunesse.

Il existe aussi 9 colonies de vacances pouvant recevoir 1 000 enfants ; 4 hôtels en gestion directe ; 12 centres de repos et 3500 chambres dans les territoires occupés en Forêt Noire et en Autriche ainsi que des échanges avec certains pays étrangers.

Dans la plupart des délégations territoriales, il existe de nombreuses activités de proximité : visites, conférences, sorties pédestres, excursions, séances de préparation aux voyages, cours de langues vivantes. De plus, un cinéma ambulant circule, à titre expérimental dans quelques départements, et à Paris des séances de formation au tourisme ont regroupé, salle Pleyel, plus de 52 000 auditeurs.

Je viens de vous résumer l'oeuvre remarquable réalisée par *Tourisme et Travail* de la fin de la guerre jusqu'en 1947, entièrement mise au service du bien-être des travailleurs.

Jean Lobry
(A suivre)

Dans la suite de cet entretien, Jean Lobry évoquera le temps de la division puis de la scission de l'organisation *Tourisme et Travail*.

REPERES

1844-1875 : Balisage de 160 kms de sentiers de randonnées en forêt de Fontainebleau.
1872 : Création du Club vosgien regroupant des randonneurs.
1874 : Fondation du Club Alpin Français, CAF, pour initier et aider ceux qui souhaitent découvrir la montagne.
1876 : Création de la Compagnie Internationale des wagons lits.
1884 : Reconnaissance des syndicats ouvriers.
1890 : Création du Touring Club de France pour "rassembler les touristes vélocipédiques".
1891 : La loi fixe la journée de travail à 11h pour les femmes et les enfants.
1895 : La Confédération Générale du Travail, CGT, est fondée à Limoges.
1895 : On compte 250 000 bicyclettes en France.
1897 : Ouverture de la première maison familiales de vacances au Lazaret, près de Sète.
1900 : On recense 3 000 automobiles particulières dans notre pays.
1901 : Loi du 1er juillet qui permet aux individus de se regrouper en association pour s'exprimer, gérer, défendre leurs intérêts, sans but lucratif.
1904 : La CGT lance une campagne pour les 8 heures de travail quotidien. La journée est alors de 10h.
1906 : Le repos du dimanche est établi et la durée de la semaine de travail est ramenée à 48h.
1910 : Création de l'Office Naional de Tourisme, première institution officiel du tourisme dans notre pays.
1910 : 2 697 000 bicyclettes en France.
1911 : Coup d'envoi du scoutisme en France.
1913 : Création dans notre pays d'une section des Amis de la Nature, fondée en 1905 en Autriche.
1919 : La journée de travail est ramenée à 8 heures.
1919 : Club Alpin Français, Touring Club de France et Automobile Club de France (constituée en 1895) coordonnent leur activité et fonde l'Union Nationale des Associations de Tourisme, UNAT.
1929 : Création de l'Office de Tourisme Universitaire par l'Union Nationale des Etudiants de France, UNEF.
1929 : Marc Sangnier, démocrate chrétien et pacifiste créée à Bierville, en bordure du Gâtinais, la 1ère auberge de jeunesse de France, et l'an suivant la Ligue Française des Auberges de Jeunesse, LFAJ.
1932 : Création du Centre Laïque des Auberges de Jeunesse, CLAJ, sous l'impulsion de la Ligue de l'Enseignement et du Syndicat National des Instituteurs.
1936 : Avènement du Front Populaire... 8 juin, accords de Matignon entre patronat et CGT, qui débouchent entre autres sur : la liberté syndicale, la création des conventions collectives, la semaine de 40 heures et le congé de fin de semaine, l'institution des congés pays de 15 jours après une année de services continus.
1936 : Le réseau ferré est de 44 0177 km. Il était de 23 089 en 1880.
1938 : 8 788 000 bicyclettes en France.
1938 : L'Union Française des Associations de Camping délivre 31 079 licences de camping.
1939 : On compte à peine une quarantaine de maisons familiales de vacances dans notre pays.
1939 : En France, de 200 en 1936, le nombre des auberges de jeunesse est passé à 500.

L'objet global de l'association Tourisme et Travail se résume, sous la plume de son président Henri Paoletti par ces quelques lignes :

- L'association Tourisme et Travail a été chargée par le Commissariat au Tourisme qui la subventionne et la contrôle financièrement, de préparer le plan d'équipement touristique populaire et d'organiser au profit des travailleurs manuels et intellectuels, des voyages, des séjours, et toutes autres manifestations destinées à leur faire mieux connaître leur pays, les territoires de l'Union française, les pays étrangers et à compléter leur formation morale, intellectuelle et civique.

Les événements anticléricaux de Lyon, à l'occasion du Jubilé de 1826

L'une des interrogations majeures quant aux mentalités populaires du début du XIXe siècle, réside dans la religiosité ouvrière. Comment mesurer la foi des masses laborieuses ? Celles-ci reconnaissent-elles les dogmes de l'Eglise catholique et surtout, en acceptent-elles le pouvoir, reconquit à la Restauration ?

Le sujet est d'autant plus complexe pour une ville comme Lyon. En effet, la cité connaît très tôt la présence d'une classe de travailleurs en soie que l'on considère comme "ouvrière", bien qu'elle ne réponde pas au schéma habituel. De plus, l'Eglise locale, fortement implantée dans la société grâce à un réseau très dense d'œuvres et d'ouvroirs populaires, semble agir en faveur des populations humbles.

Néanmoins, des événements isolés (1) témoignent, sous la restauration, d'un anticléricalisme virulent déjà fort présent.


Phot. Larousse.

Frontispice du XVIIe siècle pour une édition du Tartuffe.

Frontispice du XVIIe siècle pour une édition du Tartuffe.

Le Jubilé de 1826

A Lyon sous la Restauration, le parti Ultra est au pouvoir. Jean de Lacroix-Laval, monarchiste convaincu, est maire pendant quatre années (de 1826 à 1830) et, avec lui, toute la société cléricale, dirigée par la Congrégation secrète des Messieurs de Lyon qui rassemble, sous l'autorité spirituelle d'un préfet jésuite, les notabilités catholiques de la ville. Le premier adjoint au maire jusqu'en 1830 est le baron Victor de Verna, préfet laïque de la Congrégation et président d'une multitude d'œuvres charitables confessionnelles. La connivence du pouvoir principal et de l'Eglise locale, administrée depuis 1823 par Jean-Paul Gaston de Pins, explique qu'à l'occasion des cinquante jours du Jubilé religieux de 1826, les manifestations à Lyon furent particulièrement solennelles et marquées d'un caractère édifiant. Des célébrations sont organisées dans toutes les paroisses de la ville et, dans l'église primatiale de St-Jean, une messe d'action de grâce est chantée devant les autorités civiles et militaires de la cité.

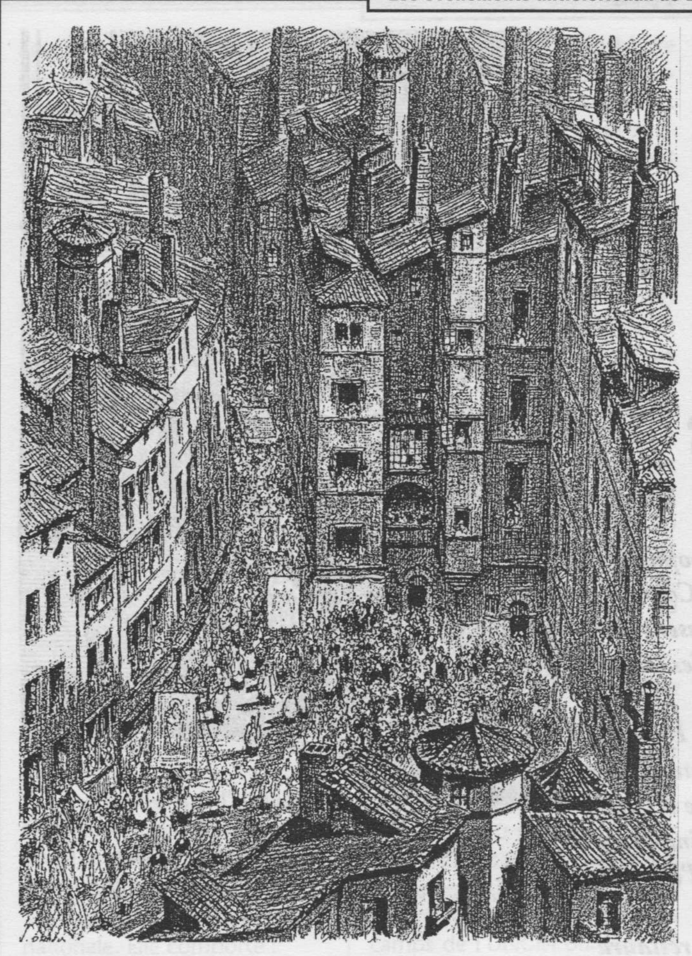
Mais le point fort de ce Jubilé reste la procession générale du dimanche 29 octobre, à laquelle assistent toutes les notabilités administratives et judiciaires de la ville, encadrée par des détachements de cavalerie et pour laquelle une foule immense estimée à 40 000 personnes est rassemblée.

Pour l'occasion, le centre ville est épuré de toute boutique ambulante et son accès réglementé. Sur arrêté du maire, en date du 26 avril, le nettoyage des rues est prévu pour la cérémonie : *"Le dimanche 29 du courant, les rues, places, quais et ponts où doivent passer les Processions particulières des paroisses pour se rendre à l'Eglise primatiale, et plus particulièrement la place et la rue St-Jean, la place du Change, le pont de Pierre, la place d'Albon, la rue des Bouquetiers, la place St-Nizier, la rue Trois-Carreaux, la rue Grenette, celles du Palais Grillet et de l'Hôpital, la rue Belle-Cordière, la place Louis-le-Grand, la rue du Pérat, le pont de l'Archevêché et les avenues de l'église Primatiale, que doit suivre la Procession générale, seront balayées exactement avant neuf heures du matin (...). Aucune voiture publique et particulière ne pourra circuler ni stationner dans les rues, sur les places, quais et ponts susmentionnés, depuis une heure après midi jusqu'à six heures le soir".* De même, les déplacements à but professionnel se voient détournés des grands axes menant au centre : *"Les voitures dites de roulage, les diligences et messageries arrivant par le pont de la Guillotière, ou par la Chaussée de Perrache, pour traverser la ville, devront suivre le quai du Rhône, les rues Laffont ou Puits-Gaillots (...)".*

Tout est donc prévu pour que ce jour-là, la ville de Lyon rende hommage à la religion en une cérémonie des plus édifiantes, rassemblant autour du chapitre cathédral l'ensemble des notabilités et du peuple de la ville.

Le Tartuffe ! le Tartuffe ! à bas les jésuites !

Cependant, à la surprise générale, si la procession n'est troublée par aucun incident notable, il n'en va pas de même pour la représentation donnée le même jour au théâtre des Célestins. Les nombreux rapports de police, prévenus par



Source : E. Wingtriner, Le Lyon de nos pères, Lyon, 1901, p. 279.
Les processions religieuses traversent les vieux quartiers St-Paul, St-Jean ou St-Georges, pour se rendre à la cathédrale primatiale St-Jean.

quelques désordres insignifiants survenus la veille, dans ce même lieu, content de façon cocasse le déroulement de l'émeute. Celui portant le n° 3059, du 31 octobre, est particulièrement éloquent : *"Jusqu'à la fin de la dernière pièce, le spectacle avait été tranquille ; toutefois, on remarquait dans diverses parties de la salle des individus qui ne fréquentent pas ordinairement ce théâtre. Tout à coup un billet a été jeté sur la scène et bientôt après un exemplaire de la pièce du Tartuffe. C'est probablement le signal du désordre, car aussitôt les vociférations de la veille et de la surveille, les cris le Tartuffe ! le Tartuffe ! A bas les Jésuites ! se sont renouvelés avec fureur. En vain le commissaire de police a réclamé le silence ; en vain le régisseur est venu déclarer de nouveau que la pièce du Tartuffe n'était pas du répertoire de ce théâtre (...), le tumulte allait toujours croissant"*. Un autre rapport (n° 3050) avance que ces individus, d'allure plus populaire que les habituels spectateurs du théâtre, étaient ce soir-là, au nombre de 200 ou 300. Après intervention des agents, *"cette bande n'est sortie qu'après avoir brisé quelques quinquets"*. Rejetés sur la place des Célestins, les *"malveillants"* rejoints par des groupes nombreux sortis des cafés qui la bordent, réitèrent leurs invectives à l'encontre du théâtre, des missionnaires et du piquet de Dragons venu rétablir l'ordre. De l'un des cafés, une cruche de grès est lancée sur un officier de police, le blessant cruellement.

"Tartuffe est l'aventurier aux allures contrites et dévotes, qui, introduit chez l'honnête et crédule bourgeois Orgon, veut épouser la fille de la maison, séduire la femme, et dépouiller le mari (...). Tartuffe restera à jamais le type de la perversité, de la corruption dissimulée sous des dehors respectables ; en un mot, de l'hypocrisie (...)" (Larousse universel, édition 1923).

Cette pièce de Molière, qui connut trois versions (1664, 1667 et 1669), fut interdite lors de sa première représentation devant le roi. Sous couleur de dénoncer la fausse dévotion, Molière semblait attaquer la vraie. Les membres de la Compagnie du Saint-Sacrement obtinrent la suppression de la "méchante comédie".

Tartuffe restera dans les mentalités du XIX[e] siècle l'œuvre de dénonciation des menées jésuites à l'intérieur de la société.

Le calme revenu, une certaine tension n'en reste pas moins perceptible dans les jours qui suivent ces troubles. Les "mouchards" du préfet, épiant l'état d'esprit de la population, observent encore une agitation larvée à l'intérieur de la cité. Un rapport du 2 novembre explique que, dans le quartier des Brotteaux (rive gauche du Rhône) : *"il s'y fait des rassemblements dans les cabarets [dans lesquels les gens] crient Vive la liberté, à bas le jubilé et les autorités, jusqu'à les menacer de pillage"*. Un autre prévient d'un rassemblement prévu au café de la Perle : *"Ils auront dans leurs chapeaux des bonnets rouges qu'ils se couvriront au moment de la procession en criant : vive la liberté et la République et à bas le clergé (...)"*.

L'agent Chevallier, quant à lui, rapporte dans un style très personnel des bribes de discussion saisies au vol. Place des Terreaux : *"Jantandit deûx méssieûrs qui ce disait, lui à lauttre que de largent ou dépance pour une faitte, qui ne devrait jamais avoir lieux, pour fétêr un roi qui ne cherche que le maleur de son païs"*. Devant l'église St-Nizier : *"Jantandit un homme qui dit à son fort, voyé donc quel canaille il sort de cette église, toutes des femmes, ce sont les métresses des missionnaires"*. Un autre rapport du même agent, dans un rassemblement : *"jantandit plusieurs voix qui disait : je voudrai que le diable emporte charles dix avec toutes ses dévotions. Je macottait avec eux et japerscus que sé personnes était des ouvriés sans ouvrage, car en parlant avec eûx il finit par dire : ce serait le diable qui serait sur le tronne sa nous cerait égal si nous travaillons (...). Jen entandit un qui disait à un aûtre : il faudrait pour achever la faitte que bonaparte ariva, sa rendrait la faitte beaucoup plus brillante (...)"*. Quelques incidents sont encore relevés, toujours à l'occasion des festivités du Jubilé, en divers points de la ville ; entre autres à l'Eglise St-Nizier, *"pendant les exercices des missionnaires"*.

Que sait-on de ces fauteurs de troubles et des raisons de leur mécontentement ? Parmi les émeutiers arrêtés, il ressort bien une majorité "d'ouvriers" et de petits artisans. Sur onze individus, trois sont commis-négociants, un est homme de peine, deux sont ouvriers en soie (les célèbres Canuts), un est tailleur, un autre, facteur d'instruments et un dernier, boucher. La cruelle crise de 1826 et son corollaire, le chômage, ne sauraient être étrangers à l'agitation de la population. Les fonds importants mis à la dis-

position de l'Eglise par la municipalité pour les cérémonies du Jubilé, cette richesse ostentatoire promenée dans la rue sont autant de provocations pour un peuple sans travail à la recherche perpétuelle de son pain quotidien.

Mais les meneurs désignés par la police semblent avoir des préoccupations plus politiques. En effet, deux des inculpés principalement accusés d'avoir fomenté les événements des Celestins, sont des leaders de l'opposition libérale dans la cité. *"L'un est le sieur Huret, ex-éditeur responsable du ci-devant journal* **L'Eclaireur du Rhône,** *lequel a subi en cette qualité, plusieurs condamnations".* Jean Huret, natif de Paris, est alors âgé de 29 ans. L'autre inculpé, vers lequel convergent toutes les accusations, est Alexis Montandon, homme de lettres lyonnais *"qui poursuit le rétablissement de l'ancien journal* **Le Précurseur,** *dont il se dit l'Editeur responsable",* et qui, selon le comte des Brosses, préfet, *"a maltraité des agents de police, mais échappera à la peine portée contre ce délit, parce que maintenant on ne trouve plus de témoins pour faire la preuve qu'il en est l'auteur. Aussi a-t-il obtenu sa liberté provisoire".* Nous connaissons très peu la presse républicaine locale de cette période. Bruno Benoit (2) cite le ***Précurseur*** comme l'organe exclusif de l'information d'opposition dans la cité. Ce périodique, "organce de presse des libéraux lyonnais" (3), est créé le 28 mars 1821 et prend son titre le 7 novembre de la même année. Jacques Gadille (4), spécialiste du diocèse de Lyon, affirme que l'opposition à l'Eglise est essentiellement le fait des notables et que l'on retrouve, à Lyon et sous la Restauration, les mêmes organes anciens de cet anticléricalisme : les dix loges maçonniques rapidement reconstituées après 1820, les écoles publiques et leur foyer, le collège royal, ainsi que l'activité littéraire d'inspiration anticléricale (librairie, théâtre, presse), connaissant un dynamisme surprenant. "En face d'une ***Gazette de Lyon*** d'une tonalité conservatrice bien terne, le ***Journal du Commerce,*** le ***Précurseur,*** le ***Censeur*** avaient plus de lecteurs" (5).

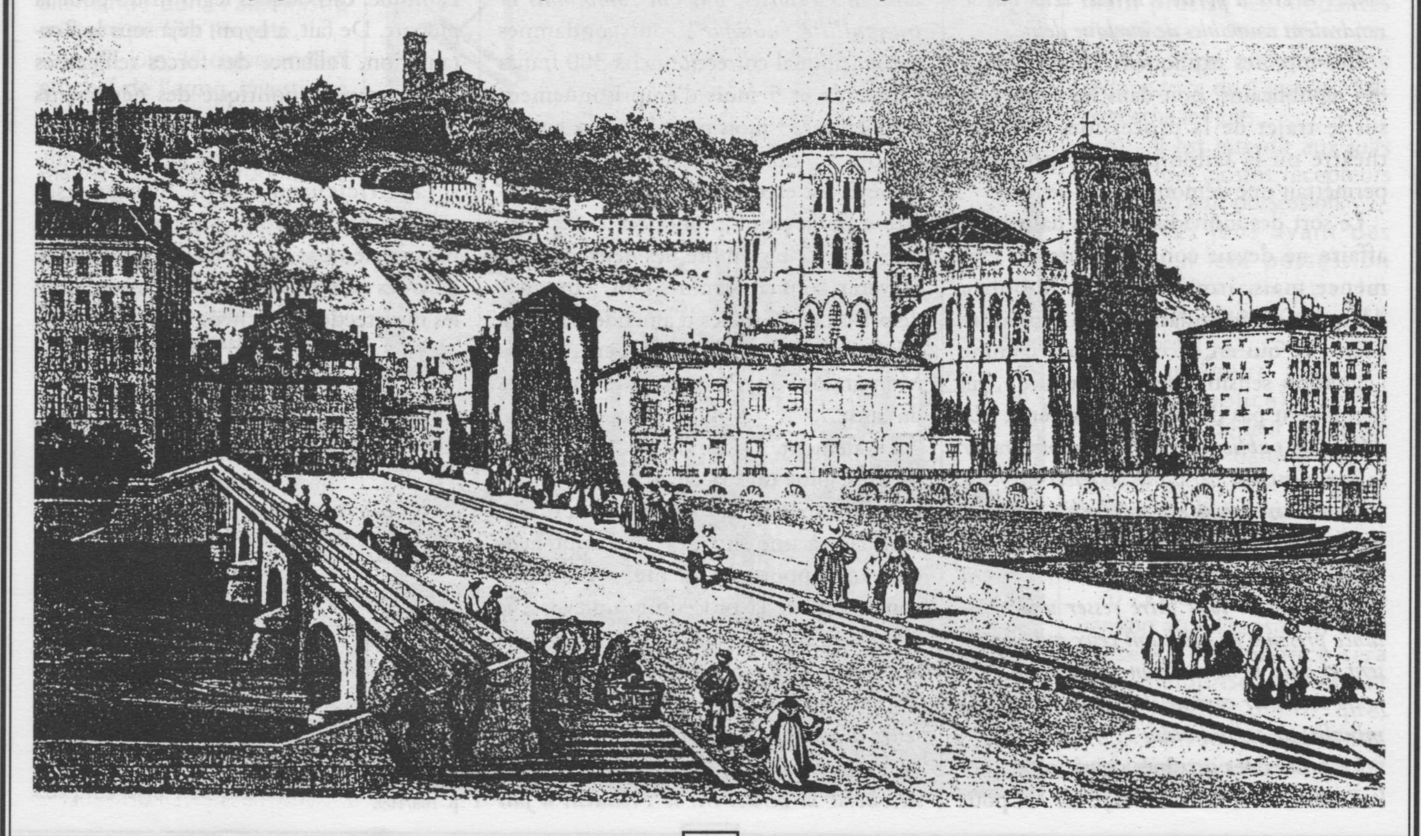
Mais, comme nous venons de le constater, l'agitation libérale des bourgeois ne fit que cristalliser une hostilité populaire vis-à-vis de l'Eglise et du pouvoir local, bien répandue dans la population.

Le sabre et le goupillon

L'alliance de la municipalité et de l'Eglise ne pouvait que desservir l'un comme l'autre des deux pouvoirs, surenchérissant les mécontentements portés sur l'un comme sur l'autre. Un observateur contemporain, Montlosier, dans son ***Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône*** (1826), rend compte des griefs courants envers les deux pouvoirs et leur alliance : *"Lorsque tout à coup la Restauration s'imagina de remplir le pays de processions et de missionnaires, ce fut à mes yeux un contresens. Désenivrée des folies de la Révolution, la France était beaucoup plus religieuse qu'elle ne l'avait été sous l'Ancien Régime, même sous les règnes jésuitiques de Louis XIII et de Louis XIV. Cependant, à tort et à travers, voilà les processions en mouvement et les missionnaires en campagne.*

Un premier vice de la mesure des missionnaires fut sa couleur politique, et par là-même je ne sais quelle apparence de tartuferie. Un autre vice plus grave fut sa connivence avec un système général dont elle faisait partie. Ce système consistait à réclamer pour le clergé une dotation territoriale, à envahir l'éducation publique, à appeler tout doucement et secrètement les jésuites, en un mot, à s'emparer par la domination religieuse de toute espèce de domination (...)" (6). Les deux mois,

Lyon - Le pont de Tilsitt. Lithographie de Adrien Dauzais (1804-1868) - Cliché René Basset.
Aux pieds de "La colline qui prie" (Fourvière), la cathédrale primatiale St-Jean, lieu de rencontre de sprocessions religieuses.



octobre et novembre de l'année 1826, offrent l'exemple de la concorde entre les deux pouvoirs, dans la cité, tout comme ils révèlent l'hostilité latente de la population à leur égard.

Avant les solennités du Jubilé déjà, les autorités redoutaient les débordements. Un courrier du maire au préfet (n° 1776, "Polices de sûreté"), énumère les mesures prises afin de prévenir de probables désordres occasionnés à l'occasion des cérémonies religieuses : *"D'abord, j'ai écrit à MM. les curés pour les inviter, 1° - à désigner dans leur église, une place séparée pour les hommes et pour les femmes, de sorte que ces dernières soient placées dans l'intérieur et les hommes le plus près de la porte, 2° - à faire en sorte que les instructions ne se prolongent pas trop après la chute du jour, 3° - enfin à faire éclairer le soir toutes les parties de leur église, de manière à ce qu'il n'y en ait aucune qui soit dans l'obscurité"*. De plus, les mesures de surveillance policière sont renforcées et des commissaires de police sont placés dans chaque église, assistés d'un agent et de plusieurs surveillants, *"afin de maintenir l'ordre et être à portée d'arrêter ceux qui se rendraient coupables de quelque délit"*.

Ces mesures expliquent l'intervention des républicains, non dans les églises ou sur le trajet de la procession, mais au théâtre où la faible présence policière permettait une démonstration de force.

Le sort des individus arrêtés dans cette affaire ne devait connaître aucune clémence mais, ironie du sort, la police débordée, les irrégularités de la procédure judiciaire qui en découlent tout comme l'agitation sensible de la population, ne permettent pas de répression sévère : *"Le Ministère public ne croit pas devoir presser le jugement des personnes arrêtées et pense au contraire qu'il est préférable de faire traîner en longueur l'instruction pour les retenir plus longtemps en prison (...). On veut pardessus tout faire cesser une résistance présente en saisissant ceux qui l'opposent et dans le tumulte on ne peut pas toujours constater comme il le faudrait la criminalité de ces individus"*.

Le procès des inculpés devait se plaider le 7 novembre, il est renvoyé au 15, pour être jugé en séance extraordinaire, *"attendu que les plaidoiries seront très longues"*. Au total, les jurés ont à se prononcer sur les cas de onze prévenus. Cinq sont acquittés. Trois autres (Dont Huret de *L'Eclaireur*), accusés *"d'avoir pris part aux scènes de désordre et de résistance à l'autorité, qui ont compromis la tranquillité publique"*, sont condamnés par le tribunal correctionnel à 300 francs d'amende et 5 mois d'emprisonnement pour Huret, 3 mois pour les deux autres. En outre, Edouard Deveau, natif de Genève, est expulsé du royaume à l'expiration de la peine prononcée contre lui. Enfin, le 22 novembre, les deux derniers prévenus sont condamnés l'un, à un mois de prison et 16 francs d'amende, l'autre à 25 francs d'amende seulement. Alexis Montandon, du ***Précurseur***, est mis hors de cause...

Finalement, l'issue du procès marque surtout, plus que la clémence du tribunal, l'incapacité des forces de l'ordre à faire face à une situation mal appréhendée. Le rapporteur du préfet donne sa conclusion de la procédure judiciaire, le 23 novembre : *"Cette affaire a présenté plusieurs singularités assez frappantes ; tous les témoins ont été contradictoires dans leurs dépositions ; ils s'interpellaient réciproquement et il paraissait assez difficile de découvrir la vérité. M. le Président a fait une espèce de réprimande à l'un des commissaires de police, M. Séon, sur la manière dont son procès verbal était rédigé (...). Enfin, cette séance a montré beaucoup de faiblesse de la part de Messieurs de la Police (...)"*.

Conclusion

Les événements du 29 octobre ainsi que ceux des semaines qui suivirent, apportent un éclairage nouveau à l'histoire de Lyon sous le règne de Charles X. La faible hostilité à l'Eglise observée pendant la révolution de 1830, est relativisée par des incidents qui illustrent l'alliance des "ouvriers" et des notables libéraux sur les questions religieuses et politiques. Nous observons, ici encore, que ce sont des conditions économiques extrêmes qui génèrent le réveil des forces d'opposition. Les mêmes conditions seront réunies cinq années plus tard (et encore en 1834), lorsque les populations de la Croix-rousse, de Vaise ou de la Guillotière, donneront une réponse violente et armée à la politique des patrons de la Fabrique, catholiques légitimistes pour la plupart. De fait, à Lyon, déjà sous la Restauration, l'alliance des forces religieuses et du pouvoir politique des négociants connaît une opposition au sein du peuple (canuts et artisans). Cette alliance perdurera officieusement de nombreuses années, du fait de la dispersion forcée, principalement des travailleurs en soie, dans les campagnes environnantes, après les insurrections suscitées.

Richard Drevet



THÉÂTRE.

LYONNAIS,

Les Scènes de désordre qui ont eu lieu au Théâtre des Célestins dans les soirées des 29 et 30 de ce mois ont porté la douleur dans notre ame. Les perturbateurs vous paraîtront d'autant plus coupables qu'ils savaient que la Pièce qui a servi de prétexte à leurs vociférations n'était pas du répertoire d'un Théâtre secondaire, et que par conséquent leur demande ne pouvait être accueillie.

Habitans de Lyon, Pères de famille, Négocians, Chefs d'ateliers, nous connaissons trop vos sentimens pour vous confondre avec ces émissaires du désordre, pour la plupart étrangers à notre Ville. Si nous nous adressons à vous, c'est parce que nous savons que vous avez partagé notre affliction ; c'est aussi pour que vous usiez de votre influence sur tous ceux qui vous sont subordonnés, afin que le bon ordre et la tranquillité continuent à régner dans notre Ville à une époque où la Religion offre tous ses secours à ses enfans, époque qui ne se reproduit que tous les vingt-cinq ans, et dont le retour, en 1804, cicatrisa à Lyon les dernières plaies qu'une révolution funeste y avait laissées.

Si notre langage paternel n'était point écouté, ce ne serait qu'avec la plus vive peine que nous nous verrions contraints d'employer la force pour réprimer toute nouvelle tentative de la malveillance.

Fait à l'Hôtel-de-Ville, Lyon, le 31 Octobre 1826.

Le Maire de la ville de Lyon,

J. DE LACROIX-LAVAL.

(1) Ces recherches ont été menées grâce aux archives de la police politique, déposées aux Archives Départementales du Rhône (Série 4 M).

(2) Benoît (B.), *L'identité politique de Lyon. Entre violences collectives et mémoire des élites (1786-1905)*, Paris, L'Harmattan, 1999, 239 p.

(3) Ibid, p. 54.

(4) Gadille (J.), dir., *Histoire des diocèses de France : Lyon*, Paris, Beauchesne, 1983, 349 p.

(5) Ibid, p. 227.

(6) Cité dans : René Remond, *L'anticléricalisme en France. De 1815 à nos jours*, Paris, Fayard, 1976, p. 108/109.

La réglementation radiophonique

en France pendant la guerre 1939-1944

L'écoute des émissions radiophoniques a fait l'objet entre 1939 et 1944 de nombreux textes réglementaires. Entre ceux des autorités allemandes et les lois de Vichy, on note une non concordance aussi bien dans leur rédaction que dans les sanctions. Les Allemands, à cause de la proximité de l'Angleterre et leur hantise de l'espionnage, s'en prennent avec plus de rigueur aux postes émetteurs. Vichy, par contre, s'inquiète des attaques incessantes de la B.B.C. vis-à-vis de son gouvernement dont il veut sauvegarder la légitimité, et s'intéresse plus aux postes récepteurs et au brouillage. Les quelques décrets qui suivent ne manqueront pas de rappeler nos lecteurs les plus anciens de tristes souvenirs...

Le premier décret, en prévision d'une guerre possible, date du 15 décembre 1938. Il est appliqué dès le 28 août 1939 à zéro heure (1). Ce décret stipule dans son article 3 que _ L'autorité militaire a le pouvoir de saisir tout poste récepteur privé qu'elle jugera utile de supprimer dans l'intérêt de la défense nationale ". Il s'agit de lutter contre la propagande que les Allemands distillent en français, notamment par *Radio-Stuttgart*. Les autorités militaires ont également le pouvoir de réquisitionner les postes privés émetteurs.

Dès le 10 mai 1940, jour de l'invasion allemande, les autorités d'occupation appliquent le droit pénal allemand, lequel stipule :

■ Dans son alinéa 6 : *Celui qui écoutera en public, seul ou avec d'autres personnes des émissions de TSF non allemandes ou qui procurera la possibilité d'une audition pareille sera puni.*

■ Dans son alinéa 7 : *Celui qui colportera des nouvelles radiodiffusées hostiles à l'Allemagne ou d'autres nouvelles anti-allemandes sera puni.*

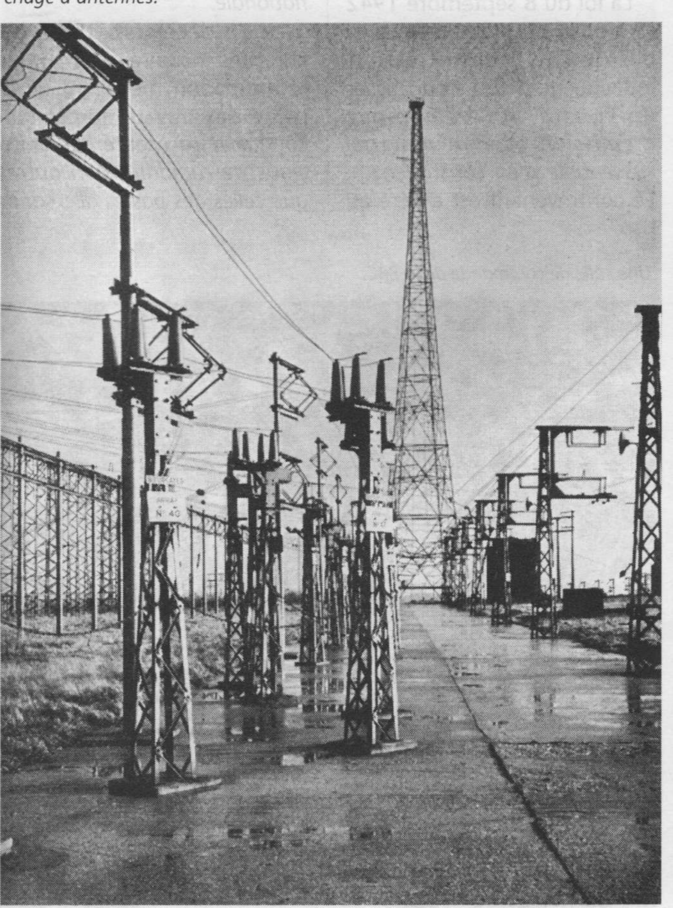
Sont exceptés, bien sûr, les postes de radiodiffusion non allemande dont l'administra militaire permet l'écoute.

Le 26 juin, le commandant en chef de l'armé, investi des pleins pouvoirs du Führer, chef suprême de l'armée allemande, décrète l'ordonnance suivante :

1) - Tous les appareils de postes émetteurs - y compris ceux construits par les amateurs -, les générateurs transportables du courant électrique, les batteries et accumulateurs utilisables à leur fonctionnement, de même que tous les accessoires doivent être immédiatement remis auprès du prochain poste de commandement militaire allemand

2) - Toute personne possédant des appareils émetteurs de toutes sortes ou des accessoires respectifs, à l'encontre de la présente ordonnance, sera punie de la peine de mort ou de travaux forcés, en cas plus légers de prison.

Dans un poste d'émetteur d'ondes courtes : partie d'un appareil de branchage d'antennes.



3) - L'ordonnance entre en vigueur au moment de sa proclamation.

Ainsi, dès l'armistice, en zone occupée, tout détenteur de poste émetteur était passible de la peine de mort.

Du côté de Vichy, 2 mois après l'armistice, le 24 août 1940, un décret (2) interdit le cri des journaux et la réception des émissions radiophoniques sur la voie publique. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 1 à 15 francs jusqu'à 1 à 15 jours de prison pour les récidivistes. Toutefois, trois jours plus tard (3), l'interdiction concernant les émissions radiophoniques est levé.

La loi du 28 octobre 1940 est plus précise : elle interdit la réception – sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public de tous postes se livrant à la propagande antinationale et en particulier des postes britanniques. Cette loi est étendue, un mois plus tard, aux territoires d'Outremer.

Le décret du 12 mai 1941 (4) porte obligation aux commerçants et artisans en matériel radioélectrique de *déclarer toutes réparations sur des appareils récepteurs de radiodiffusion ou sur la vente de matériel servant au montage de tels postes*. Un complément précise les modalités d'application de ce décret (5).

Côté zone occupée, une ordonnance du 13 août 1941 concerne les juifs :

4) - Il est interdit aux juifs d'avoir des postes récepteurs de TSF en leur possession.

5) - Les juifs ayant des postes en leur possession devront les remettre les remettre jusqu'au 31 décembre 1941, contre récépissé, au maire (autorité locale de police) de leur domicile ou de leur résidence permanente ; dans le département de la Seine, à la Préfecture de police ou dans les commissariats d'arrondissement.

6) - Celui qui est en contravention aux dispositions de la présente ordonnance sera puni d'emprisonnement et d'amende, à moins que, d'après d'autres dispositions, une peine plus sévère ne soit encourue.



Publicité parue dans le numéro de février 1942 de la revue professionnelle La Radio Française.

7) - Les postes récepteurs de TSF seront confisqués, même s'ils n'appartiennent pas au possesseur.

A Vichy, une loi du 28 octobre 1941 (6), signée par Philippe Pétain, Joseph Barthélémy, l'Amiral Darlan, et Pierre Pucheu stipule :

Art 1 : *Est interdite la réception ou l'audition, en quelque lieu que ce soit, public ou privé, des émissions radiophoniques des postes britanniques ou des autres postes étrangers ou non, se livrant à un propagande antinationale.*

Art 2 : *Dès la constatation d'une infraction au présent décret, le préfet peut prendre à l'égard du contrevenant une mesure d'internement administratif.* Si la réception a lieu dans un lieu public (café, bar...), le décret prévoit la fermeture de l'établissement pour une durée pouvant atteindre 6 mois.

Les sanctions pour infraction sont de 200 à 10000 francs d'amende et/ou un emprisonnement de 6 jours à 2 ans.

L'application de cette loi est aussitôt étendue aux colonies.

En zone occupée, une ordonnance du 1er décembre 1941 interdit de garder à bord d'un bâtiment de pêche des émetteurs récepteurs de T.S.F. et le 23 mars 1942, une ordonnance du *Militärbefehlshaber* interdit de procéder à la formation des radiotélégraphistes et de techniciens de la T.S.F. Les infractions sont passibles de travaux forcés.

La loi du 8 septembre 1942 (7) signée par Pétain, Laval et Barthélémy interdit à tout individu de détenir ou utiliser un poste *radioélectrique d'émission ou tout matériel susceptible d'en constituer un.* Le contrevenant est déféré au tribunal spécial créé par la loi du 24 avril 1941 et puni de la peine des travaux forcé à perpétuité. La peine de mort sera prononcée si l'infraction est perpétrée dans un dessein de trahison ou d'espionnage, ou 00de *subversion sociale ou nationale.*

Le 18 décembre 1942, les autorités militaires allemandes d'occupation menacent de la peine des travaux forcés *quiconque aura écouté des émissions de radiodiffusion autres que celles des postes allemands ou des postes de la Radiodiffusion Nationale française.*

Toujours dans le cadre de la *sauvegarde de l 'autorité occupante*, une ordonnance du 18 décembre 1943, menace de la peine de mort *quiconque aura détenu, utilisé ou vendu des émetteurs radiotélégraphiques ou radiotéléphoniques y compris ceux d'amateurs.*

A Alger, une ordonnance du 22 juin 1944 (8), signée par De Gaulle, Henri Bonnet, François de Menthon et René Mayer, fixe les conditions d'exploitation des stations de radiodiffusion sur le territoire métropolitain au fur et à mesure de sa libération.

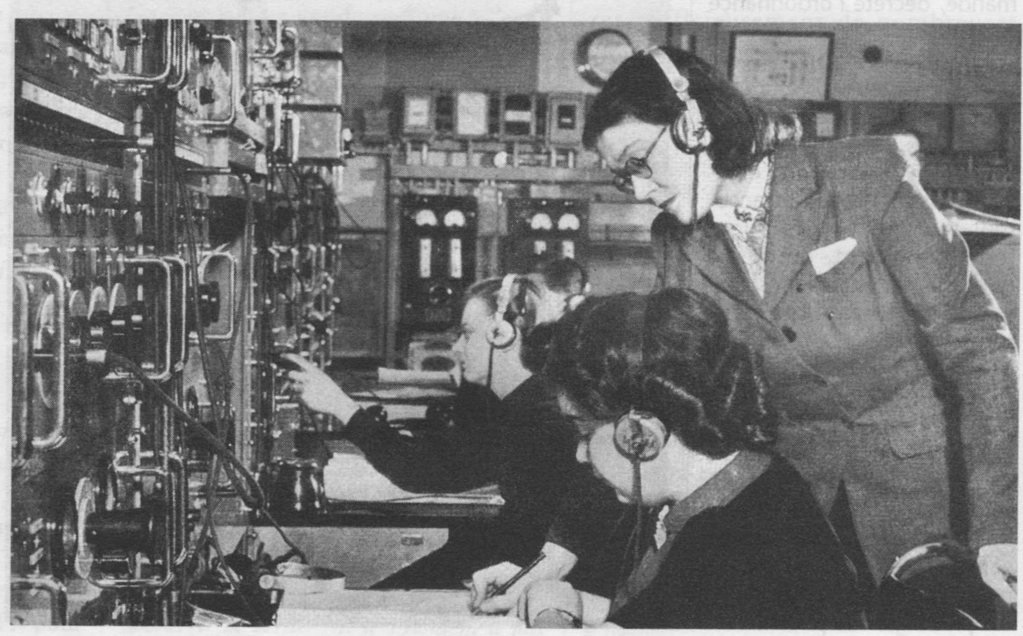
L'article 3 précise : *– Tout matériel... ayant servi ou pouvant servir aux émissions radiophoniques et qui aurait été distrait des installations existantes ou utilisé clandestinement devra obligatoirement être déclaré au représentant du Commissariat à l'information...".*

Dans son article 5 l'ordonnance prévoit pour les contrevenants une amende de 100 à 100 000 francs et d'un emprisonnement de 6 jours à 6 mois.

Le brouillage de la B.B.C.

Le 27 juin 1940, dans un de ses bulletins d'information

Une salle de commande de la BBC.



en langue française, la BBC annonce que ses émissions françaises sont brouillées par le gouvernement de Bordeaux (9).

Le 11 décembre 1941,une réunion a lieu à Paris entre les autorités allemandes d'occupation et les représentants de la Radiodiffusion Nationale française pour traiter du – brouillage des émissions de propagande de la BBC ". Le compte-rendu officiel de la réunion précise les moyens mis en œuvre :

Du côté allemand, sont en service :

■ sur ondes courtes : 8 *brouilleurs* de 200 à 500 watts.

■ sur ondes moyennes : 4 *brouilleurs* de 2,5 à 5 kilowatts dans la journée, auxquels s'ajoutent le soir 2 émetteurs de 20 kilowatts.

■ sur grandes ondes (1500 mètres) encore rien, mais un émetteur de 450 kilowatt est prêt à entrer en action à Allouis, près de Bourges où se trouve l'émetteur grandes ondes de Radio-Paris.

Du côté du gouvernement de Vichy, 38 émetteurs de brouillage sont en action et 44 autres doivent être mis en service dans les prochains mois.

Ces 82 émetteurs se répartissent comme suit : 17 émetteurs sont situés à Lyon, 10 à Marseille, 24 à Toulouse, 20 à Vichy et 11 à Limoges. Ces émetteurs opèrent sur toutes les longueurs d'ondes utilisées par la B.B.C. en langue française.

La Résistance réussit, à la fin de l'année 1941, à détruire les installations du C.E.S.O.C., *Centre d'Emissions Spéciales Ondes Courtes*, dont le centre de brouillage est situé rue du Repos à Lyon. Ce centre sera transféré à Tramoyes. Dans la nuit du 5 au 6 mai 1942, une équipe de saboteurs aprachutés par les Anglais fait sauter à l'explosif les pylônes de 250 mètres de haut de l'émetteur situé à Allouis.

Pour permettre aux Français de mieux écouter Londres, la B.B.C., dans son émission du 23 mai 1942, donne les conseils suivants :



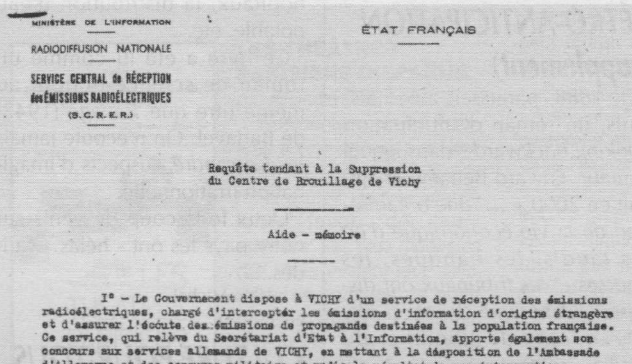
Ces lettres ont été mises à la poste en zone non-occupée, et sont parvenues à la BBC au printemps de 1942. Les éditeurs voulaient savoir comment mieux recevoir les émissions en français.

– Nous nous préoccupons sans cesse du problème du brouillage, soit en augmentant le nombre des émetteurs, soit en choisissant les speakers dont les voix dominent le mieux le brouillage, soit en vous donnant, de temps en temps, des indications sur les moyens de le combattre... La meilleure manière de le combattre sur les ondes longues et moyennes est de construire un cadre. Nous vous en avons déjà donné lmes détails, nous les répéterons dans une prochaine émission."

Après l'occupation totale du pays par les Allemands, le 11 novembre 1942, ce sont les occupants qui prennent le contrôle des installations de brouillage de Vichy. Pour plus d'efficacité, les autorités allemandes commandent à une firme française des émetteurs de brouillage de faible portée destinés à être implantés dans tous les villages de quelque importance. A la Libération, 94 de ces émetteurs ont été livrés (10).

Daniel FENHENDLER

Document de novembre 1943 demandant la fermeture du centre de brouillage de Vichy.



MINISTÈRE DE L'INFORMATION

RADIODIFFUSION NATIONALE

SERVICE CENTRAL de RÉCEPTION des ÉMISSIONS RADIOÉLECTRIQUES

(S.C.R.E.R.)

ÉTAT FRANÇAIS

Requête tendant à la Suppression
du Centre de Brouillage de Vichy

Aide - mémoire

I° - Le Gouvernement dispose à VICHY d'un service de réception des émissions radioélectriques, chargé d'interceptér les émissions d'information d'origine étrangère et d'assurer l'écoute des émissions de propagande destinées à la population française. Ce service, qui relève du Secrétariat d'Etat à l'Information, apporte également son concours aux services allemands de VICHY, en mettant à la disposition de l'Ambassade d'Allemagne et des censures militaire et radio le résultat de ses interceptions.

2° - Le service de réception est considérablement gêné dans l'exécution de sa tâche, et il se trouve même souvent dans l'impossibilité complète de l'accomplir par suite de la présence à VICHY de brouilleurs ayant précisément pour mission de couvrir, pour la population, des émissions dont le gouvernement a tout intérêt, au contraire, à connaitre la teneur. La solution qui consisterait à reporter le centre récepteur hors de la zone d'action directe des brouilleurs se heurterait aujourd'hui à des difficultés matérielles d'exécution telles qu'elle doit être abandonnée.

3° - La présence de brouilleurs à VICHY où leur zone d'action directe, limitée pratiquement à un rayon de 10 à 20 kms autour de cette ville englobant une population de 100.000 habitants à peine, offre peu d'intérêt. Cet intérêt est encore réduit par l'insuffisance numérique des brouilleurs qui ne permet pas de couvrir entièrement une émission faite simultanément sur plusieurs ondes, comme il en est de la plupart des émissions anglaises.

– L'action lointaine de ces brouilleurs qui ne devient sensible qu'au delà de 250 Kms n'est pas liée à leur présence à VICHY même, mais à leur situation dans le centre de la France. Elle ne serait pas altérée sensiblement par un déplacement des installation dans la région. Leur transfert dans une agglomération industrielle où la population ouvrière est en général très perméable aux propagandesétrangères, permettrait en outre de tirer un meilleur parti de leur action à faible distance.

4° - Etant donné les moyens dont dispose actuellement les autres centres de brouilage de LYON, MARSEILLE, TOULOUSE et LIMOGES, mes services suggèrent, parmi les solutions possibles, de répartir les brouilleurs de VICHY entre les 4 centres sus-visés, suivant des modalités qui pourraient être déterminées d'accord avec les autorités allemandes.

(1) J.O. du 29/08/1939 page 10825.

(2) J.O. du 25/08/1940 page 4471.

(3) J.O. du 28/08/1940 page 4813.

(4) J.O. du 28/05/1941 page 2220

(5) J.O. du 01/06/1941 page 2275

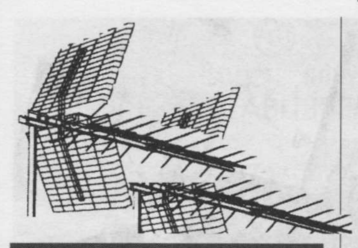
(6) J.O. du 30/10/1941 page 4699

(7) J.O. du 23/09/1942 page 3242

(8) J.O. de la République française du 08/07/1944

(9) Ici Londres 1940-1944, La documentation française 1975, tome 1 page 11.

(10) Pour plus d'informations sur le brouillage de la B.B.C., consulter le livre de Dominique Decèze : *La lune est pleine d'éléphants roses, Lanzmann et Seghers 1979.*



CHRONIQUE DE LA DESINFORMATION

Jean-Jacques Ledos

INTERACTIVITE

France-Inter pratique l'interactivité en ouvrant son antenne à tout un chacun ? Vraiment On s'interroge sur la mise en application. Comment quelques intervenants sont-ils choisis parmi les dizaines qui ont accès au numéro sur des milliers qui n'y parviennent pas ?

Les questions semblent souvent être suffisamment banales pour permettre à l'invité ou aux journalistes de répondre facilement.

Il existe d'ailleurs une rhétorique politicienne qui permet à la personne interrogée de rebondir sur la faille de la question afin de mieux développer son point de vue sans heurter l'opinion adverse.

Dans la pratique de la grecque ancienne, le mot *hypocrisis* désignait l'action en rhétorique*. ❑

* O. Reboul : La rhétorique (Que sais-je ?

TOTALITARISME PUBLICITAIRE

Pour accomplir leur projet, les totalitarismes du XXe siècle avaient choisi de conditionner les individus dès leur naissance et de les entretenir dans la soumission à la doctrine jusqu'à la mort.

Depuis longtemps, la publicité a envahi les maternités. Une naissance annoncée précipite les représentants des produits de puériculture au chevet de la parturiente gratifiée de petits cadeaux. Aux États-Unis, modèle du conditionnement, la publicité s'est installée dans les écoles. De retour chez lui, l'enfant est repris en main par la publicité qui encadre désormais les programmes de télévision. A moins qu'il ne navigue sur Internet où les bandeaux publicitaires accompagnent la plupart des pages consultées.

On cherche les espaces de liberté. ❑

BARBARIE ET PROGRÈS

Le siècle qui vient de s'achever et celui qui commence ont été placés sous le signe du progrès. Matériel, sûrement, quels qu'en soient les inconvénients.

Les guerres, internationales et civiles, ont multiplié les massacres qui dépassent en nombre sinon en cruauté ceux que l'histoire nous avait enseignés. Un record, peut-être ? la conquête des territoires de l'Amérique du sud par les troupes des "Rois catholiques" au XVIe siècle. Les historiens débattent sur le nombre de dizaines de millions de victimes du génocide. La cruauté des "conquistadors" a été dénoncée par un religieux, Bartolomé de Las Casas dans une *Très brève relation de la destruction des Indes* (1552). On y trouve la description des plus horribles sévices. Ce sont à peu près ceux que pratiquent, à notre époque, les adversaires dans les conflits internes à l'ex-Yougoslavie, à la Russie, en Indonésie, en Afrique.

Progrès ou "fin de l'histoire" comme l'affirmait un zélateur du libéralisme triomphant ? ❑

RÉTRO-ANTICIPATION (supplément)

En 1888, paraissait aux États-Unis, un roman d'anticipation *Looking Backward* * dans lequel l'auteur, Edward Bellamy imaginait en 2000 *« ... une organisation de la vie économique d'où les taudis, les banques, les bourses et les tribunaux ont disparu : l'Amérique (!) est ici élevée au rang de "Pionnier du bouleversement général". Il n'y a plus d'argent, il ne reste que des marchandises et des bons de crédit distribués en échange du travail accompli. Ce n'est plus l'augmentation des salaires mais l'émulation sociale mise au service de la nation et des distinctions honorifiques qui stimulent tout le régime de travail. L'équipe des employés est aussi réduite que le nombre d'heures de travail, l'administration qui réglemente l'ensemble est simplifiée, limpide, et ses vues sont larges. Une espèce de carto-thèque de la répartition des biens, une statistique des besoins à couvrir sont constitués. Dès le début du vingtième siècle,* [...] *le capital était déjà passé des mains d'un petit groupe au sein duquel il s'était accumulé, à celles de l'État, et ce, "sans violence aucune". Depuis lors s'* [était] *constitué le socialisme d'État, ce qui signifie que l'État s'* [était] *changé en une gigantesque association commerciale, dont les bénéficiaires et les économies* [était] *uniformément répartis entre tous les citoyens.* » Bellamy prônait *« ...ainsi une espèce de socialisme centralisateur...* » ❑

(D'après Ernst Bloch : *Le Principe Espérance* II *Les épures d'un monde meilleur* pp. 202-203

NRF, Éditions Gallimard "Bibliothèque de Philosophie".)

* traduit en français sous le titre *Cent ans après* (Paris, 1924).

CATASTROPHES

Il y a un quart de siècle, le *Club de Rome* tentait d'alerter le monde sur les dangers d'un progrès technique non maîtrisé.

L'un de ses membres, Roberto Vacca, publiait en 1973 un livre *Demain le Moyen âge** qui décrivait ce que serait notre civilisation s'il arrivait qu'elle soit privée de l'usage des grands systèmes, comme par exemple, la distribution électrique. Plus d'énergie, donc plus de communications - téléphone, chemins de fer, distribution de carburant. Dysfonctionnement des moyens de survie, dans les hôpitaux, la distribution d'eau potable, etc.

Ce livre a été lu comme un roman de science-fiction, au même titre que *Ravage* (1943) de Barjavel. On n'écoute jamais les *Cassandre*, suspects d'imagination irrationnelle.

Deux forts coup de vents sur notre pays les ont - hélas - validés. ❑

* Albin Michel.

CULTURE POUR TOUS

Naguère, la France offrait une formation patriotique gratuite à ses jeunes citoyens, dans le cadre du service militaire qui n'aurait sans doute pas fait recette s'il n'avait été obligatoire.

Dans le domaine de la culture, on observe aujourd'hui que les journées "portes ouvertes" du Patrimoine ont un grand succès de fréquentation, proche de la saturation.

Depuis près d'un quart de siècle, il a été recommandé aux organismes commerciaux d'État (Musées, théâtres, Institut géographique national, etc.) de pratiquer la vérité des prix. Comme conséquence, l'inflation des tarifs a écarté de nombreuses familles des manifestations culturelles.

A quand un service culturel national gratuit, fortement suggéré sinon obligatoire, pour développer la culture des citoyens ? ❑

MIRACLE

Au début du mois de janvier dernier, une femme, dans le coma depuis 16 ans, s'est brutalement réveillée dans une clinique du Nouveau Mexique, aux États-Unis. Sa première manifestation de vitalité recouvrée fut d'engueuler les infirmières qui l'entouraient. Aucune ne lui avait pourtant dit brutalement : lève-toi et marche.

On imagine l'effet de l'événement s'il s'était produit à Lourdes.

Le même jour, le film de Jean-Pierre Mocky, "Le miraculé", qui évoque, avec la dérision ravageuse qu'on sait, la ville de pèlerinage était programmé par M6.

Et pourtant les miracles, çà existe ! ❑

BIENVENUE AUX ESPRITS SIMPLES.

Pierre Schœndorffer qui fut militaire, en Indochine, en particulier, avant de devenir cinéaste, déplorait récemment sur France Culture* que la guerre soit une situation affreuse bien que nécessaire. Il ajoutait que l'esprit des jeunes, appelés à y participer, était aisément manipulable.

On a connu, jadis, précisément à l'époque de la guerre d'Indochine, des recrues issues de milieux défavorisés, frondeuses à l'incorporation, que les officiers retournaient en quelques jours. Certaines furent alors convaincues de la nécessité d'aller "casser du viet". Il est vrai qu'entre deux bières, il y avait une absence de réflexion dans laquelle s'engouffrait la manipulation. Et la bière, çà ne manquait pas dans les corps expéditionnaires. Pour entretenir le patriotisme. ❑

* Le 14 janvier, vers 07h15.

CROQUIS D'ÉPOQUE (I)

Un jeune cadre dont les parents, de condition modeste, ont assuré la formation supérieure revient faire un stage dans l'entreprise où son père est ouvrier. Il est promis à un brillant avenir. Il apprend un

jour, qu'une restructuration va entraîner un plan de licenciements dans lequel apparaît le nom de son père.

Il en informe les syndicats puis passe de leur côté. Son père, attaché à l'entreprise comme beaucoup de ses collègues mais résigné ne s'associe pas à ce combat. Le caractère dramatique de la rencontre, muette pendant de longues secondes, entre le père et le fils, à l'occasion de l'occupation de l'usine est un modèle de montage cinématographique.

Ce drame social et familial est raconté sans effets spectaculaires dans le film "Ressources humaines". Réalisé par Laurent Cantet et interprété par des amateurs, il a été diffusé en avant-première sur "Arte" le 14 janvier dernier, avant exploitation dans les salles. Il mérite un grand succès public. ❑

CROQUIS D'ÉPOQUE (II)

Concurrence ou air du temps ? Quelques jours après la diffusion de l'émission évoquée dans "Croquis d'époque (I)", "Arte" diffusait le téléfilm "De gré ou de force" * qui décrit une situation connexe. Le directeur des relations humaines d'une entreprise fait appel à un "dégraisseur" dont la mission sera de réduire l'effectif sans devoir verser les primes de licenciement. Sa rémunération sera proportionnelle au nombre des salariés qui démissionneront spontanément. Il faut être productif dans cette activité !

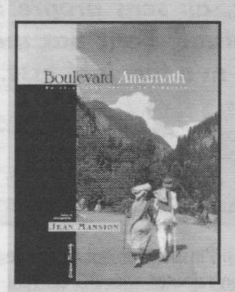
Commence alors un cycle infernal lourd de brimades humiliantes. Le "tueur en série", selon ses cibles, exerce sa mission avec un sado-cynisme qui joue sur la lassitude et la désolidarisation de ses victimes. Sauve qui peut, chacun pour soi. Seul, un jeune cadre décide de faire front. Il quittera l'entreprise mais avec la prime conventionnelle.

Nous savons par nos entourages que cette situation est réelle et fréquente. Combien de téléspectateurs auront vu, à une heure où brillent les paillettes des émissions de variétés et où s'épuisent les débats inutiles, ce témoignage sur une Histoire en train de se faire ? 500 000 ? N'y en eût-il que 100 000, ils n'auront pas manqué d'en parler.

La télévision réserve des bonnes surprises à ceux qui se couchent tard. ❑

* 22 janvier 2000, à 22h35.

Les notes de lecture de J.J. Ledos



BOULEVARD AMARNATH
Un pèlerinage indien en Himalaya

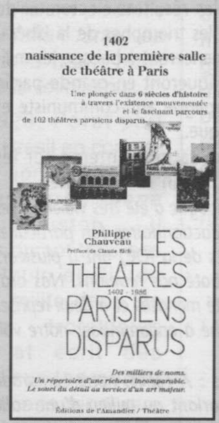
*Texte et photos de Jean Mansion **

Cherchez Srinagar sur un atlas sérieux. C'est la capitale du Cachemire, située à plus de 1 700 m d'altitude. Vous ne trouverez pas, en revanche, 100 km plus haut, le gros bourg de Pahalgam. C'est le point de départ d'un pèlerinage qui conduit chaque année des milliers de pèlerins indiens vers la grotte d'Armanath, située à quatre jours de marche, à 4 500 m d'altitude. Là se trouve, dans une grotte, une énorme stalagmite symbolisant le "linga" de Shiva, le dieu à la fois créateur et destructeur de la mythologie hindoue.

Jean Mansion, qui s'est frotté aux reportages documentaires de la télévision, avait un long parcours d'explorateur dans le massif de l'Himalaya, lorsqu'il décida, en 1989, de suivre les pèlerins vers Amarnath, à pied, avec son Leica. Il en a rapporté des photos dont les vues larges - les longues files de fidèles serpentant dans des vallées désolées - sont d'un réalisme visuel impressionnant, et les vues rapprochées "taillées dans la masse" des marcheurs, lors des haltes, d'une densité qui laisse apparaître l'énergie intérieure des croyants à la recherche de l'accomplissement spirituel.

Pèlerin parmi les pèlerins, Jean Mansion a rédigé un texte qui laisse deviner sa fascination face à la magie de l'événement. Il s'éclaire toutefois de l'humour propre à son auteur. Le dépaysement que suggère ce livre n'est en aucun cas de nature touristique. Il révèle une dimension que notre société cartésienne a oubliée aujourd'hui.

* *Éditions Findakly, 22, rue Jean-Aicard, 75011 Paris, 160 F.*



LES THÉÂTRES PARISIENS DISPARUS

*par Philippe Chauveau**

Nos contemporains, habitués à l'œil orwellien de leur télévision, ont oublié que le théâtre était jadis le lieu de loisir favori de leurs ancêtres. Les plus modestes des villes avaient leur salle. Paris en comptait de nombreuses. Philippe Chauveau a passé une vingtaine d'années à rassembler la documentation qui reconstitue (avant l'oubli) l'histoire d'une centaine de salles aujourd'hui disparues. Le changement dans les habitudes de loisir n'est pas seulement responsable. Les promoteurs immobiliers sont passés par là.

Jusqu'au XVe siècle, les comédiens donnaient des représentations d'inspiration religieuse - *mystères* ou *jeux* - au hasard des lieux disponibles, en plein air, le plus souvent. Une première salle fut installée dans un lieu désaffecté de l'hôpital de la Trinité, un hospice plutôt, sis entre la rue Saint-Denis et la rue Greneta. Les comédiens, expulsés quelques dizaines d'années plus tard, trouvent alors asile dans un ancien hôtel des ducs de Bourgogne où Henri IV installera les *Comédiens italiens***. Après la mort de Molière (1673) la *Comédie française*, sera, selon la volonté protectrice de Louis XIV, la réunion de plusieurs troupes parisiennes mais le spectacle de l'élite se joue alors à Versailles.

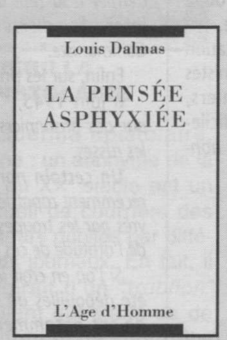
Le décor d'Alexandre Trauner, dans le film de Marcel Carné "Les enfants du paradis", a reconstitué le boulevard parisien qui était, au XIXe siècle, le centre des spectacles. Le mélodrame y assurait les succès mais d'autres théâtres entretenaient l'animation dans la plupart des quartiers. Le public y trouvait la distraction mais aussi, souvent, l'information. Il y pratiquait même ce que nous appelons l'interactivité : les spectateurs manifestaient bruyamment leur adhésion ou leur désapprobation au texte ou au jeu.

Au début du XXe siècle, le cinéma a converti d'anciens théâtres à son nouveau spectacle. La fièvre immobilière du dernier demi-siècle, soucieuse de rentabiliser les mètres carrés parisiens, n'a pas fait de sentiment. La dernière salle - la *Gaité* - entre le boulevard de Strasbourg et le "Conservatoire National des Arts et métiers", a été démolie en 1989.

Du XVe siècle à nos jours, Philippe Chauveau, comédien de son état, historien érudit, invite le lecteur à partager son amour du théâtre et de Paris.

* Éditions de l'Amandier, 24/32, rue des Amandiers, 75020 Paris. 360 F. (Philippe Chauveau a écrit avec André Sallée "Music-hall et Café-concert", Éditions Bordas, 1985).

** Voir "Gavroche" N° 66.



LA PENSÉE ASPHYXIÉE

*par Louis Dalmas**

« J'ai pu mesurer à quel point les grands supports relayaient les versions officielles sans vérifier leur authenticité, combien certains politiciens et intellectuels étaient prêts à propager n'importe quel mensonge ou veulerie ou par intérêt... » Cette phrase lue dans l'introduction de "La pensée asphyxiée" justifie qu'on lise ce livre, non sans esprit critique car l'exercice de la manipulation connaît ses virtuoses. Qui dit vrai ? qui ment ? Seule la citation d'affirmations ou de témoignages aisément vérifiables peur fournir un commencement de certitude. Le livre en un fournit un grand nombre.

Pour avoir osé penser librement, Louis Dalmas, appartient cette catégorie atypique dont se méfient les systèmes structurés. Etre envoyé par chaque camp dans l'extrême de l'adversaire est toujours un indice d'indépendance de jugement. Louis Dalmas s'efforce encore de pratiquer la recherche de la vérité selon la loi, théorique mais trop souvent oubliée par l'opportunisme des médias, dite des "5 W" : *What ? When ? Where ? Who ? Why ?*

La parole asphyxiée c'est la dénonciation des censures qui occultent les vérités gênantes et des manipulations dont la crédulité est le terrain, qu'il s'agisse des religions, des idéologies ou des totalitarismes.

Depuis plusieurs années, Louis Dalmas a osé se dresser dans *Balkans-Infos* contre la pensée unique qui offrait au blâme universel les seuls Serbes. Les exactions des autres composantes de l'ex-Yougoslavie étaient ignorées. Un livre, au moins, qui les décrivait et tentait d'en expliquer les causes a été étouffé (1). Depuis la fin officielle des combats au Kosovo, la barbarie a changé de camp : on n'en parle guère. Que dire encore de ce qu'on appellerait plus facilement en d'autres circonstances un génocide : la guerre que les Russes livrent en Tchétchénie sous le regard indifférent du monde ?

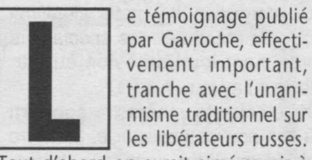
On peut - on doit - discuter un regard subjectif sur l'événement. On ne saurait contester le devoir de chercher la vérité. Le livre de Louis Dalmas secoue les conformismes imposés par les pensées uniques.

* Éditions "L'âge d'homme", 132 F.

(1) Par exemple : "Les vérités yougoslaves ne sont pas toutes bonnes à dire" par Jacques Merlino (voir "GAVROCHE" N° 101).

A propos des prisonniers de guerre libérés par l'armée soviétique

Tous les cadavres doivent sortir des placards de l'histoire, au sens propre comme au sens figuré. Les marins tués à Mers-el-Kébir comme les victimes du communisme n'ont pas mérité l'oubli dans lequel ils étaient jusqu'à maintenant. Le n°108 de Gavroche, à ce titre, m'a fort intéressé.



Le témoignage publié par Gavroche, effectivement important, tranche avec l'unanimisme traditionnel sur les libérateurs russes. Tout d'abord on aurait aimé savoir à quelle époque Louis Suarez a rédigé son texte, car quelques expressions qualifiant les soldats russes ont pu paraître désagréables à certains.

Certes, il écrit en tant que témoin, avec ses tripes l'horreur ressentie devant ce qu'il voit, et, malheureusement, le tableau qu'il trace concorde plutôt bien avec les autres informations disponibles. Mais, afin de bien comprendre ce texte, il convient de le restituer dans son cadre historique.

Dans le cas contraire, l'occultation par les Alliés et les partis communistes de la mémoire de ces prisonniers, toute réelle qu'elle fut, reste difficilement compréhensible pour un *non-spécialiste.*

Répercussions politiques sur le PCF

En 1945, le PCF est le premier parti de France en voix, en nombre de militants, d'élus etc... Il a deux quotidiens nationaux (*L'Humanité* et *Ce Soir*), des quotidiens régionaux, il contrôle une constellation d'associations, etc... L'URSS sort ruinée et saignée à blanc du conflit -20 millions de morts -, mais le stalinisme brille de tous ses feux : Staline est un des quatre grands dans la victoire contre le nazisme.

Le rôle de l'Armée Rouge dans la victoire a été déterminant : elle a libéré des victimes de camps de concentration et des pays de l'Est occupés par les nazis. De Gaulle lui-même signe un traité d'alliance avec Moscou.

Là-dessus, des prisonniers libérés par les russes rentrent chez eux, et parlent.

Si on a peu écouté leur parole, ce fut au niveau national. Car, parmi eux, se trouvaient des communistes qui n'ont pas apprécié de se faire détrousser par leurs héros. Et ils le disent.

L'exemple de la Haute-Loire

Les archives des Renseignements Généraux de la Haute-Loire, même à travers le filtre policier, rendent comptent de la situation

Sur l'influence du PC (une citation parmi d'autres) :

30 octobre 1944, À Ste-Florine/Brassac (bassin minier) : "*la mystique communiste y fait des progrès étonnants.*" (1)

Contrairement à l'idée reçue d'un PC monolithique... :

26 avril 1945, " *Il semble qu'au sein du Parti Communiste deux tendances se manifestent ; d'une part les vrais partisans du régime marxiste, de l'autre les partisans des méthodes violentes qui, pour dire vrai, ne sont que des anarchistes. Une certaine mésentente paraît aussi s'accentuer entre les chefs qui ont tendance à s'embourgeoiser et la masse à qui n'échappe pas cet embourgeoisement de ses chefs. C'est ainsi que l'on entend dire couramment dans ces milieux : "Thorez devrait être fusillé." "Les français ne peuvent oublier que Thorez est déserteur. La présence de ce dernier à la tête du parti ne peut que jeter le discrédit sur le Parti Communiste.*"

Enfin, sur les prisonniers :

8 juin 1945, "*Rumeurs répandues par des prisonniers rapatriés libérés par les russes.*

Un certain nombre de prisonniers récemment rapatriés d'Allemagne et délivrés par les troupes russes, sont écœurés de l'attitude de ces derniers.

Si l'on en croit leurs dires, ils auraient été dépouillés de tout ce qu'ils possédaient notamment de leurs bagues, alliances et montres. Dès que les prisonniers français furent libérés du joug nazi, ils n'auraient pas été immédiatement dirigés dans des centres en vue de leur rapatriement mais conservés en ligne et changés, nombre pour nombre, contre des soldats russes délivrés par les armées américaines. Ces derniers ayant demandé à plusieurs reprises des prisonniers français ou belges pour les rapatrier, les Russes auraient refusé de les livrer, aucun soldat de l'armée Rouge n'ayant pu être "troqué" à leur place.

La plupart de ces rapatriés ont gardé un très mauvais souvenir de l'armée Rouge, et ne cachent pas que cet état de choses n'est pas pour les inciter lors des prochaines élections à voter pour l'extrême-gauche". (2)

Je n'ai pas encore trouvé trace de cette polémique dans les journaux de l'époque. Mais le problème existait. De telles polémiques internes sont ravageuses.

Extrait du rapport mensuel des RG de juin 1945 :

"*Il semble que la plus parfaite entente ne règne pas au sein du parti communiste. Si quelques uns (les vieux suivent Thorez dans la voie gouvernementale où il s'est engagé, la grosse majorité n'approuve pas ce leader ; les plus modérés parmi ces derniers regrettent que Thorez soit revenu en France ; certains même déclarent que ce dernier a trahi la classe ouvrière.*

Une assez forte proportion des communistes, sur les récits que font certains prisonniers "récupérés" par l'Armée Rouge, commencent à déchanter du régime soviétique qu'ils considèrent comme un régime dictatorial ; aussi voudraient-ils voir se constituer un parti communiste spécifiquement français." (3)

Même si l'inspecteur qui rédige le rapport "en rajoute" - les RG écrivent ce qu'ils apprennent sur le terrain, mais aussi et surtout ce que les hautes sphères de l'État *veulent* lire -, il n'a pas tout inventé.

Se sentant attaqué sur l'un de ces thèmes favoris "La grande URSS, patrie des travailleurs etc...", le PCF réplique.

Le 3 août 1945, une note d'information des RG indique :

"*Le parti communiste a fait placarder des affiches sur les panneaux de la commune de Langeac (Hte-loire). Ces affiches, imprimées sur format Colombier, flétrissent l'accusation des prisonniers selon laquelle certains de ceux-ci auraient été dépouillé de leur alliance et objets de valeur qu'ils possédaient par des soldats de l'armée russe.*

Elle affirme que c'est là de la calomnie de la part des fascistes et un complot des trusts pour jeter le discrédit sur l'armée rouge.

L'affiche se termine en disant que l'on ferait mieux de se souvenir des déportés de Mathausen.

Aucune de ces affiches n'a été remarquée sur les panneaux d'affiches de la ville du Puy." (4)

Quand les résultats électoraux du PCF, après les triomphes de la Libération, commenceront à baisser, les militants l'expliqueront en grande partie par la campagne anti-communiste et anti-soviétique.

Ainsi, un rapport interne sur les législatives de juin 1946 raconte :

"*La campagne a été très violente. Les éléments réactionnaires (en particulier les éléments de la JOC) ont à plusieurs reprises saboté nos réunions. Nos orateurs ont été menacés et à deux reprises on a cherché à endommager notre voiture.*

Exemples : À Tence, notre camarade Albepart parlant au milieu d'une salle hostile a été menacé d'être passé par la fenêtre.

À Saint-Pal de Mons la salle où se tenait notre réunion a été envahie par les enfants de Marie conduites par les béates du village. Nos orateurs constamment menacés par 80 jeunes filles brandissant leur parapluie ont pu difficilement parler." (5)

Un militant de l'époque se souvient même :

"*À Saint-Didier-en-Velay, on avait une bonne cellule à l'époque. Quand on y faisait une réunion à Saint-Didier, il y avait toujours un type qui disait "Les Rouges nous volaient nos alliances, ils coupaient même les doigts". La réponse était toute prête : "Lève la main". Elle était complète !* " (6)

En 1953, Alfred Biscarlet, seul député communiste de l'histoire de la Haute-Loire, perd son siège. Un responsable d'une section locale du PCF écrit au Secrétaire Départemental de l'époque (17-11-53) et analyse les causes de l'échec de Biscarlet : il, voit entre autres "*l'antisoviétisme tenace (ragots d'ex-prisonniers)*". (7)

Pour comprendre le refus de certains de voir ce qui crevait les yeux (8), il faut se remettre dans le contexte de l'époque. Les dirigeants - du PCF, du PS, du gouvernement - savaient. Ils ont pu occulter cette histoire car certains et même beaucoup de français *ne pouvaient pas l'entendre.*

Il faudrait plusieurs pages pour décrire la situation politique de la Libération.

Violence des rapports politiques sur le terrain, dureté des temps, déception devant les promesses non tenues, guerres coloniales, relations internationales à géométrie variable (9) : aussi bien les gouvernements alliés que les PC staliniens ont sous la main ce dont ils ont besoin pour que le témoignage des soldats alliés libérés par les russes passe à la trappe. Ce qu'ils avaient vu n'existait pas car ce ne pouvait pas exister.

Comme l'aurait dit Sartre, "*Il ne faut pas désespérer Billancourt !*". Ce temps est dépassé... et c'est tant mieux.

Laurent Doussin

(1) Archives Départementales du Puy-de-Dôme 120 W 54

(2) Archives Départementales du Puy-de-Dôme 120 W 54

(3) Archives Départementales du Puy-de-Dôme 120 W 55

(4) Archives Départementales du Puy-de-Dôme 120 W 55

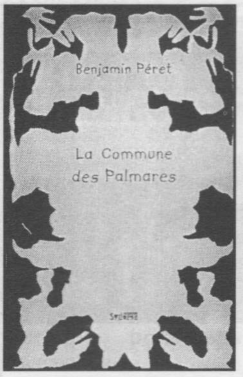
(5) Archives du PCF 43

(6) Entretien avec l'auteur.

(7) Archives du PCF 43

(8) La déposition de Marie-Claude Vaillant-Couturier - qui sortait des camps nazis - au procès Kravchentko - auteur d'un livre sur les camps soviétiques - tient du surréalisme.

(9) On peut imaginer la surprise de certains en voyant à la Libération le film produit par Jack Warner, de Michæl Curtiz, *Mission to Moscou* (1943) : "*Les actes de sabotage sont attribués de manière expéditive à Trotzky, aux agents nazis ou aux japonais. De la sorte, les grandes purges staliniennes se trouvent justifiées par les nécessités de la sécurité nationale ; de même le pacte germano-soviétique est présenté comme une conséquence de l'aveuglement des Français et des Anglais, qui se sont inclinés devant Hitler à Munich et qui ont laissé sans défense la frontière.*" (Le Cinéma, Éditions Atlas, 1982, p. 595) Pour avoir vu le film, je confirme qu'il était d'un stalinisme assez ahurissant ! Jack Warner, pourtant sûrement pas communiste, sera inquiété par les mccarthistes.





LA COMMUNE DES PALMARES
par Benjamin PÉRET

Benjamin Péret est né à Rezé le 4 juillet 1899 et mort à Paris le 18 septembre 1959. Il y a donc quarante ans qu'est mort le poète surréaliste et c'est peu de dire que le centenaire de sa naissance est passé inaperçu en dehors de l'édition de quelques livres comme celui dont il est question ici (1). Il suffit de se rappeler les tambours et les trompettes qui ont marqué, il y a deux ans, le centenaire de la naissance de Louis Aragon – encensé partout et unanimement (2) comme l'archétype du grand écrivain français, malgré de regrettables prises de position politiques – pour voir le monde qui sépare les deux ex-surréalistes.

Certains pourront regretter que le premier n'ait pas bénéficié des faveurs réservées au second – ni même d'une infime partie d'entre elles – mais, ainsi, les choses sont dans l'ordre. Même *post mortem*, la réflexion d'André Breton garde toute sa pertinence : *"Que pourraient bien attendre de l'expérience surréaliste ceux qui gardent quelque souci de la place qu'ils occuperont dans le monde."* Il faut donc laisser Aragon à ses admirateurs qui, d'où qu'ils viennent, sont de la même engeance que leur modèle et s'intéresser à ceux qui le méritent sans avoir la reconnaissance des cuistres et des valets. Après tout, cela n'est sans doute pas plus mal : le jour où ils l'auront obtenue, il ne faut pas être grand clerc pour prédire que ce sera pour les plus mauvaises raisons et, en tout premier lieu, pour normaliser leur œuvre et la passer au hachoir du conformisme dominant. En effet, Jean-Louis Bédouin a pu dire de Benjamin Péret : *"On ne peut séparer chez lui le poète du militant révolutionnaire, l'amoureux du poète, le révolté du militant. Mais on ne doit pas oublier qu'il ne confondit jamais les plans de la réalité correspondante à ces multiples vocations (...) Péret, lui, avait une trop haute idée de la poésie pour accepter qu'on la pût mettre au service d'un programme d'action, celui-ci fût-il révolutionnaire. Mais, et ceci n'est pas moins important, il était trop honnête, il savait trop de quel prix est l'action directe, pour se contenter d'écrire un poème, quand il fallait lutter les armes à la main pour défendre la révolution..."*

En 1929, Péret part vivre au Brésil en compagnie de son épouse, la cantatrice brésilienne Elsie Houston. Il séjourne durant trois ans à Sao Paulo et Rio de Janeiro, milite dans les groupes trotskistes locaux et écrit des articles sur les cultes afrobrésiliens ainsi que des textes politiques. En août 1931, naît son fils, Geyser. En novembre, il est arrêté par la police politique qui l'accuse d'être un *"agitateur communiste"* ; il est expulsé le mois suivant. Il ne pourra retourner au Brésil qu'en 1955-1956 pour un séjour de plusieurs mois.

Il rédige alors *La Commune des Palmares*, une étude sur les communautés libres d'esclaves fugitifs du nord-est du Brésil au XVIIe siècle. Péret s'y intéresse en militant politique mais aussi, et peut-être surtout, en observateur passionné des cultures populaires des Amériques (*cf.* son *Anthologie des mythes, légendes et contes populaires d'Amérique*). Péret adopte le point de vue de *"l'histoire des vaincus"* (Walter Benjamin) en souhaitant faire connaître un exemple méconnu de résistance et de lutte des opprimés. Il place donc la quête de la liberté comme moteur de l'histoire : *"De tous les sentiments qui s'agitent dans le cœur de l'homme, le désir de liberté est certainement l'un des plus impérieux et sa satisfaction l'une des conditions essentielles de l'existence."*

Ces communes libres – qui durèrent presque un siècle – et l'acharnement des autorités portugaises à les réduire à merci – illustrent le combat incessant des opprimés de tous les temps et de tous les continents pour l'émancipation humaine.

C. J.

(1) Le même éditeur a également publié Trois cerises et une sardine, ainsi que Benjamin Péret, révolutionnaire permanent de Guy Prévan dans la collection "Les Archipels du surréalisme".

(2) Parmi les exceptions figurent la réédition chez Syllepse du beau pamphlet de Jean Malaquais, Le nommé Louis Aragon ou le patriote professionnel, d'abord édité par les Cahiers Spartacus, ainsi que le livre de Louis Janover, Cent ans de servitude. Aragon et les siens (Sulliver, 1998).

Paris, Éditions Syllepse, 1999, 126 p., 60 F.



GUÉRILLA ÉPISTOLAIRE

Guérilla épistolaire, signé : un anonyme de la fin du XXe siècle est un recueil de courriers des lecteurs publiés par différents journaux. En fait, il s'agirait d'un *"trublion"* vigilant qui s'efforce de dénoncer la dictature qu'exerce l'économie sur tous les aspects de l'existence humaine.

Cet *"entarteur épistolaire"* utilise la rubrique *"le courrier des lecteurs"* dans des journaux comme Libération, l'Evénement du Jeudi, l'Idiot international ou bien encore L'Imbécile de Paris, pour que soit publié un autre son de cloche que le mensonge officiel. Son coup de maître fut la publication d'une de ses missives dans Libé, et le rappel consécutif de ce numéro du quotidien ex-mao et néo-Vivendi par son ubuesque patron, avec excuses au lecteur et éjection du responsable de la rubrique.

L'humour est à chaque ligne, et même entre, dans ce petit bouquin bouillonnant de trouvailles. *"Journaputes"* et *"Mouches journalistiques"* s'adressent bien sûr aux collabos des médias. Mais les politicards en prennent aussi pour leur grade, surtout quand ils se disent *"responsables mais pas cul coupables"*.

Certaines lettres datent d'il y a quinze ans. D'autres d'il y a quelques mois.

Toutes restent d'actualité, et à leur lecture, on se demande bien pourquoi on n'en ferait pas autant. C'est certainement le souhait le plus cher de l'anonyme de la fin du XXe siècle.

Editions de l'Insomniaque



TRAVAILLEURS DE LA NUIT
par Alexandre Jacob

Du même format mais un peu plus épais, Travailleurs de la nuit, premier d'une série de trois volumes devant rassembler un choix d'écrits de Marius Alexandre Jacob, contient deux textes fondamentaux. D'abord *"Pourquoi j'ai cambriolé"*, déclaration de Jacob devant le tribunal d'Amiens. Cette revendication qui n'aura été imitée qu'au début des années 70 par Serge Livrozet dans *"De la prison à la révolte"*, actuellement réédité par l'Esprit Frappeur, est la profession de foi du cambrioleur politisé. C'est-à-dire de l'adepte de la reprise non pas individuelle mais collective et organisée scientifiquement.

Rappelons que Jacob, qui a pu inspirer Leblanc pour inventer son héros Lupin est un modèle de rectitude et de parfaite honnêteté. Intelligent, pratique, audacieux, généreux, ambitieux pas pour lui-même mais pour les classes exploitées, il a mené des actions exemplaires entre 1900

et 1903. 156 cambriolages répertoriés par la police. Tous aux dépens de gens outrageusement riches, et au profit des pauvres et de la cause anarchiste.

S'il ne faut citer qu'un passage de cette déclaration, nous choisirons celui-ci : *"Le vol, c'est la restitution, la reprise de possession. Plutôt que d'être cloîtré dans une usine, comme dans un bagne, plutôt que de mendier ce à quoi j'avais droit, j'ai préféré m'insurger et combattre pied à pied mes ennemis en faisant la guerre aux riches, en attaquant leurs biens."*

L'autre texte, plus long, est le récit par Jacob de sa dernière expédition et de son arrestation rocambolesque.

Alors qu'épuisé physiquement après une cavale plus que mouvementée, il aurait pu s'effondrer ou au moins rester muet, Jacob dialogue avec ses gardiens des flics mais aussi des fonctionnaires des chemins de fer, un maire, un avocat, un parlementaire même, et il arrive à les déstabiliser par son éloquence. Car en plus de toutes ses autres qualités, notre homme est aussi pédagogue et tribun. Il lui faut peu de temps pour démontrer que l'exploitation des uns par les autres n'est due qu'à leur soumission par exemple.

On ne nous en voudra pas d'extraire une seconde citation : *"Tous les moyens me sont bons"* est une phrase, qui prise à la lettre, serait indigne par ses résultats ; car, par tous les moyens on peut entendre la tromperie, la délation, la trahison et dans un autre ordre d'idées l'escroquerie, la prostitution, etc. Aussi, afin qu'il n'y ait pas d'équivoque je dirai : j'use de tous les moyens ne répugnant pas à mon caractère, à mes goûts. Or mon caractère est droit et mes goûts sont d'aimer tout ce qui est beau, tout ce qui est juste ; de sorte que je réprouve aussi bien la tromperie, la délation, la trahison et l'escroquerie que la prostitution ; car, loin d'être juste, d'être belle, la prostitution est sale, hideuse : c'est un champignon né sur le fumier de votre société."

Jacob fut condamné au bagne de Cayenne où il resta plus de vingt ans, tentant une vingtaine d'évasions, et surtout où son action déterminée en faveur de ses congénères fut admirable. C'est grâce à lui que le Dr Rousseau put rédiger un livre sur l'inhumaine condition du bagnard, et faire alléger quand même sa triste condition. Jacob s'était mis à étudier le droit et s'en est servi pour aider les autres. Au terme d'une campagne en sa faveur grâce à l'action en France de sa mère et d'amis, Jacob revint au pays où il se rangea des affaires.

Refusant d'être exploité ainsi que d'exploiter les autres, il s'établit commerçant ambulant et resta jusqu'à la fin de ses jours, le modèle de probité dont nous avons parlé au début. D'ailleurs, c'est lui qui choisit l'heure de sa fin et le moyen d'y parvenir, refusant à quiconque le droit de lui imposer un autre choix.

La vie de Marius Alexandre Jacob comporte plusieurs périodes : ses débuts dans la vie professionnelle et militante, avec pour corollaire son entreprise de cambriolage (Les Travailleurs de la Nuit), la période douloureuse mais fructueuse du bagne, puis sa réintégration comme on dit aujourd'hui, aussi riche humainement que les précédentes.

Gageons que les deux prochains ouvrages évoqueront ces époques de la vie de cet aventurier au grand, très grand cœur.

"Le droit de vivre ne se mendie pas, il se prend".

J.F. Amary

Editions de l'Insomniaque



NAISSANCE D'UN MEDIA HISTOIRE POLITIQUE DE LA RADIO EN FRANCE (1921-1931)

par Caroline Ulmann-Mauriat. *

La radio est devenue un media de masse dès que la transmission de messages a dépassé la relation de personne à personne. *« L'agora, c'est désormais la terre entière »* pouvait alors écrire un journaliste.

En s'adressant, au début des années 20, à un public indifférencié, la T.S.F.- téléphonie sans fil - est *« entrée dans la vie quotidienne de tous les jours Le poste de réception est devenu un poste familier, bientôt aussi nécessaire que le téléphone mais découvrant des possibilités combien plus nombreuses et plus vastes. »*

S'adresser dans l'instant à des auditoires aux limites inconnues offrait un nouvel instrument de pouvoir tant aux politiques qu'aux commerçants.

Dans la France de l'après-guerre, celle d'une Troisième République où l'alternance gauche-droite est un combat quotidien, les libéraux et les partisans d'une suprématie de l'État se disputent le contrôle des émetteurs. Jusqu'en 1940, un système mixte - certains diront "bâtard" - de coexistence s'établira entre les stations commerciales autorisées, ou seulement tolérées, et les postes d'État exploités par les PTT.

En resituant ces anciens débats, Caroline Ulmann-Mauriat rappelle un manichéisme que la



MOBUTU ROI DU ZAIRE

Thierry Michel est le réalisateur de ce documentaire de 2h15, sorti en Belgique en 1999. Thierry Michel a fouillé dans les archives zaïroises, belges, françaises. Il a rencontré ceux qui en Europe ou aux Etats-Unis ont joué un rôle : anciens ministres, conseillers, ambassadeurs, membres de la famille...

D'où un document historique qui évolue entre la tragédie (des pendaisons, des morts) et la force, allant de Shakespeare à Ubu-roi. Un morceau de la réalité contemporaine ! Donc voilà le jeune sergent-journaliste Joseph Désiré Mobutu qui débute en Belgique. Le Congo devient indépendant sous la direction de Patrice Lumumba. Mobutu se place dans son sillage et ce gratte-papier est nommé colonel. Les services américains le repèrent et l'appuient contre Lumumba qu'il fait arrêter et livre à ses ennemis qui le torturent et le mettent à mort. Mobutu élimine ensuite ses rivaux potentiels, ministres ou militaires. Il n'hésite pas quelques années plus tard à se réclamer de Lumumba. Le Zaïre, nouveau nom du Congo, est dirigé par un parti unique dont il est le chef. Et jamais le culte de la personnalité n'avait été porté à un tel point, et pourtant nous avons connu Staline, Mao, Ceaucescu !

Il dépense sans compter, vit dans le luxe au milieu d'un pays misérable. Le pape Jean-Paul II vient l'honorer d'une visite. Les grands de ce monde se pressent à ses fêtes somptueuses : Jean Christophe Mitterrand, Raymond Barre, etc. Giscard y va de son couplet sur la démocratie qui règne au Zaïre et Jacques Chirac l'imite. Lorsque Mobutu va à l'ONU à New York, le gouvernement américain fait arrêter ceux qui dénoncent la dictature criminelle. Le voici chez son alter ego, Ceaucescu. Mais tout a une fin. Après 35 ans de règne, Mobutu est chassé du pouvoir et va mourir au Maroc.

Une page d'histoire, un film passionnant sur le pouvoir et les rapports des grands Etats occidentaux avec l'Afrique. Le film a déjà été projeté à Avignon, sans doute à Bordeaux et Paris. Allez le voir.

André Simon

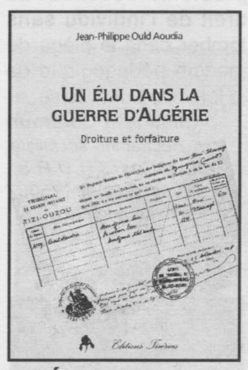
Le livre L'assassinat de Lumumba de Ludo de Witte doit paraître ces temps-ci en France : la complicité des Belges et de l'ONU.

néolibéralisme a restauré. Privés, les médias sont générateurs de profits et entretiennent le modèle de société libéral. Dépourvu de démagogie, le service public qui affiche la générosité d'une démarche humaniste, fonctionne sans souci de rentabilité grâce à la contribution collective. Un bon angle d'attaque pour ses adversaires.

J.-J. L.

(Les "Cahiers d'histoire de la radiodiffusion" publient sous la direction de Caroline Ulmann-Mauriat dans leur numéro de printemps, une évocation de l'année 1930.)

** Éditions L'Harmattan*



UN ÉLU DANS LA GUERRE D'ALGÉRIE
par J.-Ph. Ould Aoudia

En Kabylie, de cet enfant berger analphabète recueilli par les Pères Blancs, à cet homme devenu avocat puis élu au deuxième collège de l'Assemblée algérienne, se déroule une page de la colonisation française en Algérie.

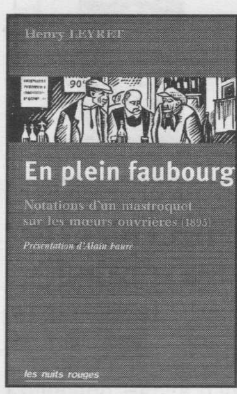
L'auteur ouvre les archives des Pères Blancs sur l'un des premiers Kabyles convertis et celles de son grand-père, Boudjemâ Benjamin Ould Aoudia, pilier, avec le groupe des "61", d'une réalité algérienne démocratique et humaine. Il dévoile les comptes rendus des entretiens des élus du deuxième collège avec les ministres du Gouvernement Edgar Faure, le gouverneur général Jacques Soustelle et le président du conseil Guy Mollet au début de la guerre d'Algérie.

Le constat est accablant : sous les principes et les discours des droits de l'Homme, la politique française en Algérie applique en réalité la négation absolue des droits élémentaires. Des instructions officielles jusque là dissimulés en témoignent.

Grâce à ce petit-fils d'élu de Grande Kabylie, mais aussi fils d'un père assassiné par l'O.A.S., personne ne pourra plus parler d'intégration et de guerre d'Algérie avec les mêmes mots, le même cynisme.

Voilà un livre qui fait leçon d'Histoire. L'auteur nous laisse devant notre responsabilité et c'est à nous, hommes de vérité, de rencontrer notre passé et de la reconnaître.

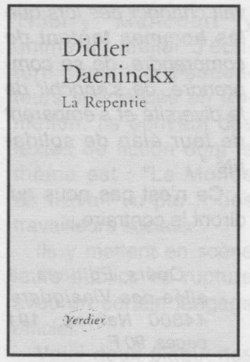
Editions Tirésias, BP 249, 75866 Paris Cedex 18. 198 pages, index, 120 F.



EN PLEIN FAUBOURG
par Henry Leyret

Ce livre est la réimpression de d'un ouvrage paru en 1895. Un journaliste, Henry Leyret, s'est fait bistrottier pendant quelques mois. Ses observations pertinentes, émaillées de "brèves de comptoir" authentiques, constituent un témoignage de première main, précis et souvent drôle sur la condition et les idées politiques des ouvriers parisiens de la fin du XIX[e] siècle.

Editions Les nuits rouges, 168 pages, 67 francs



LA REPENTIE
par Didier Daeninckx

Terrorisme, répression, oubli : le cycle de certaines dérives de l'après 68 s'achève. A l'exemple de son compère Jean-Bernard Pouy, qui nous offre un polar, Larchmütz 5832, (Gallimard série noire), sur des anciens qui reprennent du service... au nom d'une cause qui semble avoir changé de sens. Didier Daeninckx décrit le parcours de Brigitte qui a passé quelques années à l'ombre pour une participation active aux Comités de Libération prolétarienne. La tragédie se déroule à Saint-Nazaire. Dans cette longue nouvelle, on retrouve les descriptions chères à l'auteur ; l'atmosphère froide du port, les ombres du passé qui viennent nous submerger.

S. Boulouque

Ed. Verdier, 88 pages, 59 F.

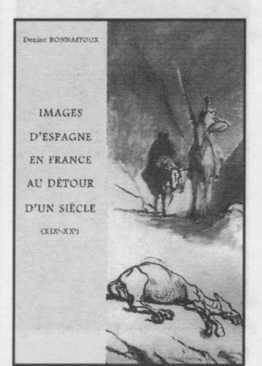


MES SOUVENIRS SUR LES ÉVÉNEMENTS DES ANNÉES 1870-1871
par Emile Maury

Ces souvenirs manuscrits des deux sièges de Paris par Emile Maury, garde national et communard, sont présentés et annotés par notre ami Alain Dalotel.

Emile Maury, dans ces courts mémoires, témoigne de son aventure dans le 204e bataillon de la garde nationale durant les deux sièges de Paris. Ce curieux personnage sillonne la ville bouleversée par les rebelles, du Point-du-jour au fort de Vincennes, de Montmartre à la Bastille, de Neuilly à la Place d'Italie, pénétrant partout, se mêlant aux manifestations et aux fêtes, en véritable "bidasse de l'insurrection". Obscur parmi les obscurs, il nous décrit avec une certaine spontanéité et sans complaisance, ce qu'a été sa dangereuse expérience sous le drapeau rouge au sein d'un bataillon révolutionnaire qui n'avait d'yeux que pour Blanqui et ses lieutenants.

Boutique de l'Histoire éditions, 24 rue des Ecoles, 75005 Paris. 108 pages, index, 79 F.

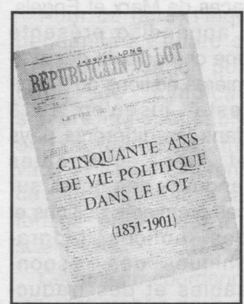


IMAGES D'ESPAGNE EN FRANCE AU DÉTOUR D'UN SIECLE
par Denise Bonnaffoux

Embrassant deux pays voisins mais très différents, cet ouvrage a pour ambition de déterminer quelles images - vision toute subjective - de l'Espagne se faisait la France de l'Affaire Dreyfus et de l'Exposition universelle. Certains Français, effrayés par les progrès de la science, continuaient, en quête d'authenticité, à regarder vers l'Espagne - patrie, encore et toujours, de Carmen et de Don Quichotte - détentrice d'un art de vivre qui leur faisait défaut. Presse de l'époque, récits de voyageurs, oeuvres autobiographiques, rapports diplomatiques et témoignages artistiques révèlent, dans une ambiance passionnée et à la fois très "fin de siècle", l'état d'âme des deux pays, et les relations s'instaurant entre eux.

L'auteur s'intéresse au tournant du siècle (XIX[e]-XX[e]).Elle étudie avec prédilection les arts et en particulier la peinture.

Publications de l'Université de Provence, 29 Avenue R..Schuman, 13621 Aix-en-Provence cedex 1, 463 pages, 300 F.



CINQUANTE ANS DE VIE POLITIQUE DANS LE LOT 1851-1901
par Jacques Long

Une plaquette de 32 pages pour retracer la vie politique d'un département pendant la deuxième moitié du XIX[e] siècle semble une gageure, pourtant, cette étude montre l'évolution de la pensée politique. Sous le Second Empire le Lot est un département fortement bonapartiste ; de 1871 à 1889, il reste profondément conservateur mais le parti républicain s'implante peu à peu notamment dans les mairies et les Conseils d'arrondissement ; A partir de 1893, c'est le triomphe des candidats républicains.

Il en sera de même dans de nombreux départements, assurant ainsi la pérennité de la III[e] République.

S'adresser à Jacques Long, BP 28, 46001 Cahors cedex. 50 F.



MANIFESTE DU PARTI COMMUNISTE

par Karl Marx et Friedrich Engels

Le texte français de "Manifeste", établi à partir de la traduction de Laura Lafargue, est présenté face au texte allemand de la première édition (1848) et accompagné de toutes les préfaces de Marx et Engels. L'appendice présente une chronologie des premières éditions du "Manifeste" jusqu'en 1918 dans les différents pays et les différentes langues, des notes sur ces premières éditions et des notices biographiques des responsables et des traducteurs. L'ouvrage comporte 79 illustrations.

Editions Science marxiste, MBE 222, 117 boulevard Voltaire, 75011 Paris 100 F.



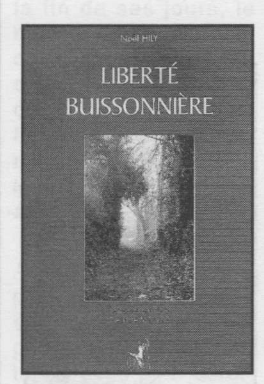
CARMAGNOLE ET LIBERTÉ

par Claude Collin

Ce n'est que tardivement qu'a été évaluée à sa juste valeur la place tenue par les étrangers dans la Résistance et dans la libération du territoire. Il a été beaucoup écrit sur "le groupe Manouchian" et les combattants parisiens de l'Affiche rouge. On sait moins que l'organisation des FTP-MOI a aussi joué un rôle important à l'échelon national, notamment dans les grandes villes de la zone sud. A Lyon et Grenoble, les détachements "Carmagnole" et "Liberté" furent parmi les tout premiers à se lancer dans la lutte armée et occupèrent jusqu'à la Libération une place déterminante dans le combat contre l'occupant.

Dans ce livre, l'auteur donne une vision d'ensemble très précise de l'action menée par les FTP-MOI en région Rhône-Alpes. Il apporte aussi un éclairage tout à fait original sur ce que le vécu quotidien de ces combattants d'origine étrangère, "clandestins parmi les clandestins".

Presses Universitaires de Grenoble, BP 47, 38040 Grenoble cedex 09.



LIBERTÉ BUISSONNIERE

par Noël Hily

Noël Hily, dans son autobiographie, nous fait le récit de son parcours dans les années soixante, époque charnière marquée par la guerre d'Algérie, l'évolution des campagnes, les changement dans l'église et Mai 68...

Après un séjour au petit séminaire de Pont-Croix, ce chrétien devient apôtre de la non-violence, objecteur de conscience et pacifiste intégral.

"J'ai compris, écrit Noël Hily, *que tout pouvait changer dès lors que les hommes tentent de comprendre, de se comprendre, de s'enrichir de la diversité et s'emparent de leur élan de solidarité."*

Ce n'est pas nous qui diront le contraire.

Opéra Editions, 1 allée des Vinaigriers, 44300 Nantes. 191 pages, 90 F.

REVUES



LE ROCAMBOLE. BULLETIN DES AMIS DU ROMAN POPULAIRE

Dans son numéro 7, sous forme d'un petit livre de 175 pages, l'association propose un dossier complet sur le romancier social que fut Hector Malot. Connu comme auteur de "Sans Famille", lecture obligée mais toujours émerveillée dans l'enfance, cet écrivain donna au grands éditeurs du XIXe une soixantaine de romans auparavant généralement publiés dans les journaux sous forme de feuilletons.

Au sommaire : L'homme et sa vie d'écrivain ; une genèse et critique des *Amants*, premier ouvrage de Malot ; Malot, passé, présent et avenir ; l'œuvre et la critique.

A noter, comme nous l'indique M. Thierry Chevrier, un abonné fidèle qui nous a fait parvenir ce numéro spécial, un article de Henry Poulaille et un mémoire inédit de Skender Abd El Malek.

A.A.RP. - 23, rue du Léon - 78310 Maurepas



LES ALPES DE LUMIERE N°134 CONTES ET LÉGENDES DU LAUZET EN BRIANÇONNAIS

C'est à travers des contes et légendes qu'il a entendus mais aussi réinterprétés que Xavier Moutard met en scène la vie de son village du Lauzet. Passant de l'imaginaire à l'observation fine de son quotidien, il apporte un témoignage sincère sur l'évolution de la vallée de la Guisane. Dès récits accompagnés d'une introduction, d'un glossaire linguistique de Jean-Claude Bouvier et d'une postface historique de Bernard Amouretti.

Les Alpes de Lumière, Salagon, 04300 Mane. Le numéro 88 F



RECHERCHE SOCIALISTE N° 9

Simone de Beauvoir est notre mère à toutes déclaraient les étudiantes des années 80. Depuis, le combat pour l'émancipation féminine n'a cessé de battre en brèche les archaïsmes. Ce numéro nous offre ici un travail scientifique incontournable sur cette question. La parité, archétype de justice avancée interpelle aujourd'hui le lecteur et le politique. Alors qu'elle termine première à l'Université, les femmes se retrouvent au dernier rang de la Société, interdite par les quotas. Inexistantes dans les hauts postes, payées inégalitairement, filtrées dans les grandes Ecoles. Le vecteur de l'Education nationale et du socialisme lui ont donné le fondement idéologique de sa libération et de sa désaliénation face au racisme sexuel et au harcèlement moral. Le rapport au monde liberté-féminité est constamment remis en cause par la maladie machiste d'un certain capitalisme.

Il appert clairement que la femme ne pourra reconquérir son indépendance et sa légitimité sociale qu'à travers et par le socialisme qui la valorisera intellectuellement et culturellement.

Le point est fait sur un problème essentiel au droit de l'individu sans tomber dans le piège du modèle pédagogique de la féminité bourgeoise.

Elisabeth Commun

Recherche socialiste, publié par l'O.U.R.S., 86 rue de Lille, 75007 Paris. Le numéro 60 F.



CAHIERS DU CENTRE HENRI AIGUEPERSE N° 28 ET 28 BIS LES PRIX MAITRON 98

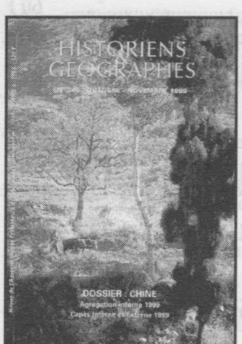
Dans la même démarche, alors que les femmes sortent de Polytechnique et de Saint-Cyr, des villes à forte tradition catholique connaissent encore des blocages. Tel est le cas d'Angers qu'un mémoire de maîtrise de Elodie-Cécile Marrel : "Mémoires et histoire des féminismes" se propose d'étudier entre 1965 et

1985. De même, un autre mémoire : "Elle ne finira jamais, la lutte des ouvrières" par Vanessa Benoit, constate la condition de la femme ouvrière aliénée par le manque de formation, de temps libre, de qualité de vie, d'argent, est objet d'étude. Faute d'un long travail de dépassement elle ne peuvent s'extraire de leur situation.

A travers ces deux mémoires qui ont obtenu le prix Maitron 1998, une écriture allègre et militante expose clairement par quel exercice de maturation sociale et politique ces états régressifs seront intégrés rapidement au féminisme moderne.

E.C.

FEN, 48 rue La Bruyère, 75009 Paris.

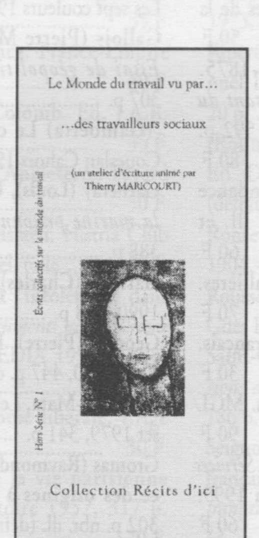


HISTORIENS & GÉOGRAPHES N° 368

Le dossier de ce numéro est consacré à la Chine. Au sommaire on relève :

- Les Chinois de Thaïlande, le cas d'une minorité dominante, *par Jean Baffie.*
- La "diaspora" chinoise, *par Hugues Tertrais*
- Les Chinois d'Indonésie, une sinité menacée, *par François Raillon.*
- Monterey Park (Californie) ou la suburbanisation de Chinatown, *par Yves Boquet.*
- Prospectives chinoises, *par Alexandre Fur.*
- Perspectives démographiques, *par Michel Cartier.*
- Les entreprises d'Etat en Chine et la question de leur rentabilité, *par Thierry Pairault.*

Historiens & Géographes, BP 6015, 75060 Paris cedex 02.



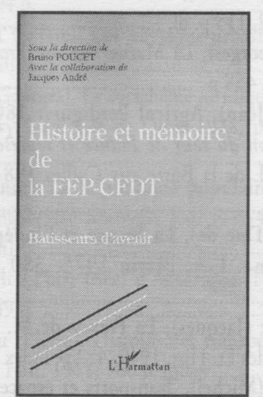
COLLECTION RÉCITS D'ICI N° 1 ET 2

Saluons la nouvelle collection Récits d'ici. Thierry Maricourt y anime un atelier d'écriture constitué d'éducateurs spécialisés en formation. Ils écrivent des textes de fiction dont le thème est : "Le Monde du travail vu par... des travailleurs sociaux".

Ils y mettent en scène leurs publics en rupture avec un certain langage officiel.

Voici deux plaquettes de textes sur des milieux sociaux qui n'ont pas souvent l'occasion de s'exprimer.

Editions Sansonnet, 73 rue de Rivoli, 59800 Lille. Les deux fascicules 20 F.



HISTOIRE ET MÉMOIRE DE LA FEP-CFDT

Bruno Poucet nous a adressé ce livre dont il est le coordinateur, avec la collaboration de Jacques André.

Il nous fait partager une réflexion sur le système éducatif assortie de témoignages.

La question scolaire a été plus d'une fois à la une de l'actualité les années passées. Des ouvrages en ont rendu compte. Peu, en revanche, se sont intéressés au rôle joué par le syndicalisme de l'enseignement privé. Tel est l'objet de cet ouvrage.

La première partie relate les Actes d'un colloque organisé à l'occasion du soixantenaire de la FEP-CFDT. L'évolution des systèmes de formation initiale et continue et du syndicalisme a été au coeur des débats, de même que le lien entre syndicalisme professionnel et syndicalisme confédéré.

En second lieu il est proposé au lecteur de découvrir le témoignage de trente anciens militants de la FEP-CFTC puis CFDT. On suit ainsi leur itinéraire scolaire et professionnel, puis leur parcours militant : on découvre ce qu'est concrètement l'engagement militant, à un moment de notre histoire.

L'Harmattan, 7 rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris. 225 pages 130 F.

BULLETIN DE LIAISON DES ETUDES SUR LES MOUVEMENTS RÉVOLUTIONNAIRES

L'étude de l'extrême gauche, des minorités révolutionnaires marxistes, libertaires, ou des mouvements de contestation de la société, est un domaine délaissé de l'histoire savante et de la recherche. Bien que des travaux continuent de se multiplier, leurs différents auteurs restent isolés les uns des autres ; et malgré des relations occasionnelles de personne à personne, il manque une réelle coordination de ces liaisons.

Toutes ces faiblesses commandent l'utilité, voire la nécessité, de créer un bulletin permettant de relier tous les chercheurs, et de leur donner un vecteur facilitant les échanges et contribuant à féconder un champ de recherche encore en friche.

Pour ce faire, l'indépendance à l'égard de toute organisation politique ou syndicale s'avère indispensable, afin de fournir des travaux d'histoire différents de ceux des militants historiens, et de viser à la scientificité.

Ce bulletin coordonne les recherches pour ce champ d'études sur lequel il y a tant à faire, en fournissant à tous, chercheurs, étudiants, ou simple amateurs, un matériau trop souvent dispersé.

S'adresser à J.-G. Larruque, Appt 107, entrée 3, 13 rue de Malzeville, 54000 Nancy. Le n° 20 F, l'abonnement 80 F.



L'amateur de livres



Voici une nouvelle liste d'ouvrages d'occasion disponibles à la vente. Nous remercions les lecteurs qui nous passent des commandes et rappelons que les prix que nous pratiquons sont très raisonnables...

Assurez-vous, de préférence, que les livres sont encore disponibles. Merci !

Aicardi de Saint-Paul (Marc), Le Gabon, du Roi Denis à Omar Bongo. Albatros 1987, 182 p. .... 40 F

Alba (Victor), Histoire des Républiques espagnoles. Nord-Sud 1948, 457 p. .... 70 F

Armagnac (Melle), La carrière bolchéviste d'Alexis Jourouskine. *Roman pour la jeunesse.* Hachette Bibl. bleue 1926, ill. de Beuzon, cart. 255 p. .... 40 F

Aron (Raymond), Mémoires. *50 ans de réflexion politique.* Julliard 1983, 778 p. index .... 70 F

Aron (Robert), Histoire de Vichy 1940-1944. Fayard 1954, 766 p. index .... 70 F

Aubry (Octave), Le Second Empire. Historia club du meilleur livre 1956, 605 p. ill. rel. toile .. 70 F

Ayache (Georges), Dictionnaire du pétrole. Le Cycomore 1982, 222 p. .... 45 F

Barret/Gurgand, Ils voyageaient la France. *Vie et traditions des compagnons du Tour de France au XIXe.* Hachette 1980, 467 p. .... 50 F

Baud (Jacques), Encyclopédie du Renseignement et des Services secrets. Lavauzelle 1998, 598 p. .... 100 F

Beraud-Villars (J.), L'Empire de Gaô. *Un état soudanais au XVe et XVIe siècles.* Plon 1943, 211 p. .... 110 F

Bernard (André), La politique au Canada et au Québec. Presses Univ. du Québec 1992, 536 p. .... 80 F

Berthod (René), Rembarre. *Billets 1978-1990.* L'Age d'Homme 1992, 120 p. .... 25 F

Berthoud (Jean-Marc), Une religion sans Dieu. *Les Droits de l'Homme contre l'Evangile.* L'Age d'Homme 1993, 92 p. .... 25 F

Bertrand (Louis), Histoire d'Espagne. Fayard Gdes Et. Hist. 1932, 519 p. (défraîchi) .... 50 F

Blanchet (Mireille), Femmes de Corrèze. R. Dessagne 1982, 115 p. ill. .... 30 F

Blond (Georges), La Marne/Verdun. Presses de la Cité 1994, 458 p. .... 50 F

Briquet (Jean), Agricol Perdiguier 1805-1875. *Compagnon du tour de France et représentant du Peuple.* Ed. de la Butte aux Cailles 1981, 592 p. index .... 80 F

Castries (Duc de), La France et l'indépendance américaine. L.A. Perrin 1975, 380 p. ill. et cartes .... 60 F

Chastenet (Jacques), La France de M. Fallières. Fayard, Gdes Et. Hist. 1949, 422 p. index .. 70 F

Chesnais (Michel), Transports et espace français. Masson 1981, 211 p. .... 30 F

(Collectif), Idéologies et régimes politiques. MGL Canada 1992, 921 p. .... 90 F

Dasquié (Guillaume), Secrètes Affaires. *Les Services secrets infiltrent les entreprises.* Flammarion 1999, 326 p. .... 60 F

Delage (Edmond), La Tragédie des Dardanelles. Grasset 1931, 270 p. .... 50 F

Delhome Gault et Gonthier, Les Premières Institutrices laïques. Mercure de France 1980, 254 p. .... 60 F

Destrem (Maja), Les Commandos de France. *Les volontaires au béret bleu 1944-1945.* Fayard 1982, 454 p. index .... 60 F

Deutsch (Hélène), Autobiographie. *Une des premières disciples de Freud.* Mercure de France 1986, 264 p. .... 50 F

D'Souza (Dinesh), L'Education contre les libertés. *Politiques de la race et du sexe sur les campus américains.* Gallimard 1993, 429 p. .... 70 F

Duby (Georges), Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme. Gallimard 1978, 428 p. ...... 70 F

Engels (Friedrich), Dialectique de la nature. Ed. Soc. 1968, 363 p. index .... 60 F

Epstein (Edward), Intox. *CIA-KGB la guerre des mots.* Stock 1989, 368 p. index .... 50 F

Fauvet (Jacques), La quatrième République. Fayard Club du meilleur livre 1959, 307 p. ill. rel. toile. .... 70 F

Fleuret (Fernand), Le Général Baron Lejeune. Gallimard 1937, 222 p. .... 50 F

Fillaire (Bernard), Le grand décervelage. *Enquête pour combattre els sectes.* Plon 1993, 447 p. .. 50 F

Fontaine (Pierre), L'aventure du pétrole français. Les sept couleurs 1967, 232 p. .... 40 F

Gallois (Pierre M.), Le sang du pétrole, Irak. *Essai de géopolitique.* L'Age d'Homme 1996, 307 p. .... 60 F

(Gambetta) Le cinquantenaire de Gambetta. Coueslan Cahors 1932, 40 p. .... 50 F

Garneray (Louis), Un corsaire au bagne. *Peintre de la marine prisonnier des Anglais.* Phébus 1985, 388 p. .... 45 F

Garreau (Charles), Nungesser et Coli. Acropole 1990, 198 p. .... 45 F

Georges (Pierre), Dictionnaire de la Géographie. PUF 1970, 447 p. cart. éd. .... 70 F

Gonzalez-Mata, Les vrais maîtres du monde. Grasset 1979, 341 p. .... 50 F

Gromas (Raymond), L'Histoire agricole de la Frnace des origines à 1939. Auteur à Mende 1947, 302 p. nbr. ill. (défraîchi) .... 80 F

Guillet (Léon), Les grands problèmes de la métallurgie moderne. Flammarion 1943, 248 p. .... 50 F

Hardy (Georges), Nos grands problèmes coloniaux. A.Colin 1929, 213 p. .... 50 F

LIBRAIRIE FLOREAL
41, rue de la Harpe BP 872 — 27008 EVREUX — Tél. 02.32.33.22.33

Nom : .... Adresse : ....

Je vous commande les livres suivants : ....

Auteur	Titre	prix
	Port et emballage prix forfaitaire	20,00
	Total	

Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floréal

Hassid (Laurent), Les PME face au défi de l'intelligence économique. Dunod 1997, 230 p. index ..... 45 F

Hincker (François), Les Français devant l'impôt sous l'Ancien Régime. Flammarion 1971, 190 p. ..... 25 F

Hoisne (Sabine), Chambre 535. *Mes 5 prisons pendant l'occupation.* S.J.P.C. Limoges 1945. 125 p. (défraîchi) ..... 50 F

Jacquet (Joseph), Les Cheminots dans l'Histoire sociale de la France. *Ed. par la Féd. Nat. des Cheminots CGT.* Ed. Soc. 1967. 318 p. cart. ill. .... 90 F

Kroll (Hans), Mémoires d'un ambassadeur. Fayard Gdes Et. Cont. 1968, 434 p. index ..... 60 F

Le Chatelier (Henry), Science et Industrie. Flammarion 1925, 283 p. ..... 30 F

Leguèbe (Jacques), Cap Sud. *L'Afrique du Sud, clef de la paix en Afrique ?* Lavauzelle 1977, 252 p. ..... 30 F

Lenotre (G.), Le Tribunal révolutionnaire. Historia Club du meilleur livre 1959, 270 p. rel. toile, ill. ..... 70 F

Le Roy Ladurie, Les paysans de Languedoc. Champs Flammarion 383 p. ..... 35 F

L'Herminier (Cdt), Casabianca. France-Empire 1949, 315 p. ..... 40 F

Matrat (Jean), Christophe Colomb. Ed. J.A.R. 1953, 186 p. ..... 35 F

Maurois (André), Histoire d'Angleterre. Fayard 1937, 754 p. index ..... 50 F

Maurois (André), La vie de Disraëli. Histria Club du meilleur livre 1957, 236 p. rel. toile ..... 60 F

Meyer-Siat (Pie), Résistance à l'intolérance dans les campagnes alsaciennes. *Documents sur la période révolutionnaire 1791-1799.* MEDIA 1992, 170 p. index ..... 25 F

Molnar (Thomas), L'Hégémonie libérale. L'Age d'Homme 1992, 123 p. ..... 30 F

Mercier (L.-S.), Tableau de la vie parisienne en 1789. Les Amis de l'Histoire 1957, 317 p. rel. ..... 70 F

Monnier (Philippe), Venise au XVIIIe siècle. Historia Le Club du meilleur livre 1960, 322 p. ill. rel. toile ..... 70 F

Naegelen (M.-E.), Tito. Flammarion 1961, 247 p. ..... 45 F

Nahas (Gabriel), La filière du rail. France-Empire 1982, 243 p. ..... 40 F

Nguyen Phu Duc, Viet-Nam. *Pourquoi les Etats-Unis ont-ils perdu la guerre ?* Godefroy de Bouillon 1996, 410 p. ..... 50 F

Olivier (Gabriel), L'Affaire du Courrier de Lyon. Arthaud Genève s.d., 529 p. ill. cart. éd. ..... 50 F

Pierre (Roger), Les origines du syndicalisme et du socialisme dans la Drôme. Ed. Soc. 1973, 254 p. ..... 40 F

Pierre-Paul-Armand, Guide pratique de l'Orateur municipal. Librairies Techniques 1967, 349 p. ..... 30 F

Pirenne (Henri), Mahomet et Charlemagne. Historia Le Club du meilleur livre 1961, 253 p. rel. toile ill. ..... 70 F

Pumain (Denise), La dynamique des villes. Economica 1982, 231 p. ..... 45 F

Ramos (Graciliano), Mémoires de prison. *Brésil 1936-37.* Gallimard 1988, 688 p. ..... 80 F

Reich (Charles), Le regain américain. Laffont 1971, 404 p. ..... 30 F

Rimbert (Sylvie), Les paysages urbains. A.Colin 1973, 240 p. ..... 20 F

Ripert (Georges), Le socialisme juridique d'Emmanuel Lévy. Libr. Gle de Droit 1928, plaquette de 20 p. ..... 25 F

(Roumanie), La République populaire nouvelle. Ed. Démocratie nouvelle s.d. (1954?), 207 p. (défraîchi) ..... 40 F

Roosevelt (Th.), Idéal d'Amérique. Flammarion 1904, 449 p. ..... 45 F

Rousseau (Pierre), Histoire des transports. Fayard Gdes Et. Hist. 1961, 560 p. index ..... 60 F

Saint-Guillaume, Le gaspillage des élites. *Confessions d'un nomenklaturiste français.* Laffont 1984, 186 p. ..... 30 F

Seignobos (Charles), Histoire sincère de la Nation française. *Essai d'une histoire de l'évolution du Peuple français.* Club français du Livre 1948, 380 p. cart. éd. ..... 80 F

Sperco (Willy), Moustapha Kemal Ataturk (1882-1931). *Le créateur de la Turquie moderne.* Nouv. Ed. Latines 1958, 204 p. ..... 60 F

Tellier (Luc-Normand), Vive Montréal libre ! Boréal (Canada) 1993, 213 p. ..... 60 F

Valaskakis (Kimon), Le Canada des années 90, effondrement ou renaissance ? Publications Transcontinental 1990, 301 p. ..... 60 F

Vaquin (Jean-Baptiste), La nature et la Ville. Presse univ. de Lyon 1977, 277 p. ..... 30 F

Verluise (Pierre), Le nouvel emprunt russe. Première ligne 1995, 211 p. ..... 40 F

Waddell (Louder), Du Continent perdu à l'Archipel retrouvé. *Le Québec et l'Amérique française.* Presses de l'Université de Laval 1983, 290 p. ..... 70 F

Weil (Fritz), Edouard Bénès ou la renaissance d'un peuple. Ed. du Cavalier 1933, 265 p. ..... 50 F

Wilding (Walter), Les grands aventuriers du XVIIIe siècle. Corréa 1938, 307 p. (défraîchi) ..... 40 F

Wignall (Sydney), Prisonniers au Tibet rouge. Flammarion 1959, 250 p. ..... 50 F

Zinoviev (Alexandre), Les confessions d'un homme en trop. Orban 1990, 504 p. ill. .... 80 F

Zinoviev (Alexandre), Ni liberté, ni égalité, ni fraternité. L'Age d'Homme 1983, 143 p. ..... 40 F

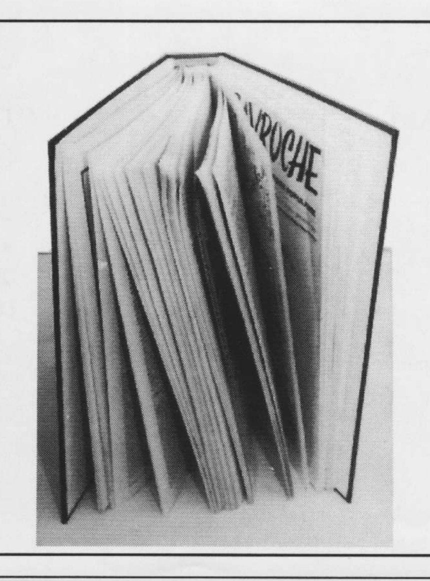
LIVRES DES EDITIONS SOCIALES

Collection Histoire (format poche)

- Billoux (François), Quand nous étions ministres. N° 1 ..... 20 F
- (Collectif), Le Front Populaire. N° 2 ..... 20 F
- (Collectif), De la guerre à la Libération. N° 3 ..... 20 F
- Elleinstein (Jean), Histoire de l'URSS (de 1917 au Xxe congrès). N° 6,7,8,9, 4 vol. ..... 100 F
- (Collectif), La politique de l'impérialisme français de 1930 à 1958, N° 11 ..... 20 F

Collection "Socialisme" format poche.

- Aczél (György), Culture et démocratie socialiste (Hongrie) N° 1 ..... 25 F
- Corvalan (Luis), Les communistes dans la marche au socialisme (Chili) N° 5 ..... 25 F
- Legrand (Jacques), Le chois mongol. N° 11 ..... 25 F
- Bouvard et Pellenq, L'enseignement en RDA. N° 12 ..... 25 F



Reliure qui permet de classer 10 numéros soit 2 années de la revue :

A l'unité : ..... 55 francs

De 2 à 4 : ..... 50 francs l'une

Au-delà : ..... 45 francs l'une

Franco de port

Je commande .... reliure (s) (chèque joint)

Mon adresse...

....

Paroles d'un centenaire…

(Hommage à Jacques Prévert)



La mère fait du tricot
Le fils fait la guerre
Elle trouve ça tout naturel la mère
Et le père qu'est-ce qu'il fait le père ?
Il fait des affaires
Sa femme fait du tricot
Son fils la guerre
Lui des affaires
Il trouve ça tout naturel le père
Et le fils et le fils
Qu'est-ce qu'il trouve le fils ?
Il ne trouve rien absolument rien le fils
Le fils sa mère fait du tricot son père des affaires lui la guerre
Quand il aura fini la guerre
Il fera des affaires avec son père
La guerre continue la mère continue elle tricote
Le père continue il fait des affaires
Le fils est tué il ne continue plus
Le père et la mère vont au cimetière
Ils trouvent ça tout naturel le père et la mère
La vie continue la vie avec le tricot la guerre les affaires
Les affaires la guerre le tricot la guerre
Les affaires les affaires et les affaires
La vie avec le cimetière.

(Famille - Jacques Prévert)